



HAL
open science

Rapport pluriannuel d'opération 2022 Fouilles Programmées 2019 - 2021 : Site des Moulineaux

Mathias Bellat, Jimmy Foy, Flavie Jeanpierre Berraud, Lou-Anne Mathieu,
Etienne Courné

► To cite this version:

Mathias Bellat, Jimmy Foy, Flavie Jeanpierre Berraud, Lou-Anne Mathieu, Etienne Courné. Rapport pluriannuel d'opération 2022 Fouilles Programmées 2019 - 2021 : Site des Moulineaux. Drac Île-de-France. 2023, pp.141. hal-04135477

HAL Id: hal-04135477

<https://hal.science/hal-04135477v1>

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

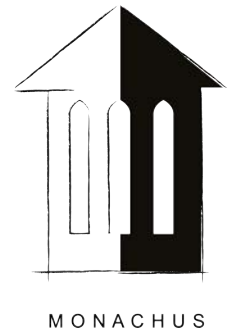
Île-de-France - Yvelines (78) : Poigny-la-Forêt

Rapport pluriannuel d'opération 2022 Fouilles Programmées 2019 - 2021 : Site des Moulineaux

XII^{ème} - XXI^{ème} siècles 900 ans d'occupations dans la forêt
de Rambouillet : de celle grandmontaine à manoir seigneurial

Sous la direction de :
Mathias Bellat
Etienne Courné

Avec la participation de :
Flavie Jeanpierre Berraud
Jimmy Foy
Lou-Anne Mathieu



EBERHARD KARLS
UNIVERSITÄT
TÜBINGEN



Table des matières

I	Données administratives	3
II	Introduction	12
A	Introduction générale, <i>Mathias Bellat, Etienne Courné</i>	13
1	« Emplacement et état des lieux »	13
2	Les campagnes de fouilles programmées 2019 - 2021	13
3	Présentation du rapport de fouille pluriannuel 2019 - 2021	14
B	Introduction thématiques	14
1	Chronologie du site, <i>Raphaël Devred</i>	14
2	Cartes anciennes	19
3	Toponymie	22
4	Situation géographique <i>Lou-Anne Mathieu, Etienne Courné, Mathias Bellat</i>	24
C	Méthodologie, <i>Mathias Bellat, Etienne Courné</i>	31
1	Enregistrement des données	31
III	Évolution du site du XII^e au XXI^e siècles	33
	Phase grandmontaine XII^e - XIV^e siècles (<i>Mathias Bellat, Flavie Jeanpierre Berraud</i>)	38
A	Comparaison aux autres cloîtres grandmontains	38
B	Vestiges archéologiques	42
1	La nef élément caractéristique de la période grandmontaine	42
2	L'agencement global des structures	46
3	Interprétations et restitutions de la période médiévale	56
C	Étude céramique <i>Jimmy Foy</i>	57
	La période moderne XV^e au XVII^e siècles	62
A	Historique de la reprise du site par la famille d'Angenne, <i>Etienne Courné</i>	62
1	Un site ruiné en déclin	62
2	L'acquisition du domaine par les d'Angennes, seigneurs de Rambouillet	62
3	De la celle au manoir	64
4	La fin de la période d'Angennes	68
B	Vestiges archéologiques, <i>Etienne Courné</i>	68
1	Les remaniements de la chapelle grandmontaine	68
2	Réaménagement du site : l'agencement global de structures	80
C	Le mobilier de l'époque moderne (XV ^e -XVIII ^e siècle)	87

1	La céramique de l'époque moderne <i>Jimmy Foy</i>	87
2	Le mobilier métallique moderne <i>Etienne Courné et Mathias Bellat</i>	92
3	Mobilier exceptionnel	92
La période contemporaine XIX^e siècle à nos jours, <i>Etienne Courné, Mathias Bellat</i>		96
A	Historique de l'occupation du site depuis la reprise par le comte de Toulouse	96
1	L'acquisition du domaine par le comte de Toulouse	96
2	Les Moulineaux à la Révolution	98
3	Le Petit-Poigny et la fabrique de feuille d'étain	107
B	Les découvertes archéologiques	110
1	Une occupation réduite au XVIII ^e siècle	110
2	Le réaménagement du site en centre de production industrielle	110
3	Occupations au XX ^e et XXI ^e siècles	113
C	La céramique de l'époque contemporaine <i>Jimmy Foy</i>	115
Conclusion, <i>Mathias Bellat, Etienne Courné</i>		117
A	Les fouilles de 2019 - 2021	117
1	Période médiévale	117
2	Période moderne	117
3	Période contemporaine	118
B	Bilan général du site	119
C	Perspectives de recherche futur	119
IV Études annexes		121
Géophysique		122
A	Appareil et méthodes	122
B	Les anomalies rencontrées	122
La terre cuite architecturale aux Moulineaux, <i>Etienne Courné</i>		124
A	Les tuiles plates	124
B	Les briques	128
C	Tomettes et carreaux de pavements	131
D	Conclusion	132

Données administratives

Fiche signalétique

Localisation

Région : Île-de-France
Département : Yvelines (78)
Commune : Poigny-la-Forêt
Lieu-dit : Les Etangs d'Angennes Prieuré des Moulinaux

Codes

Code INSEE : 78497

Coordonnées

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RFG93 projection CC49):

X : 1606000

Y : 8163800

Z : 135,996 m NGF

Références cadastrales

Commune : Poigny-la-Forêt

Référence : 000 C 141, 142

Parcelles : 141 et 142

Année : 2018

Lieu-dit : Prieuré des Moulinaux

Propriétaire du terrain

Mairie de Poigny-la-Forêt, 1 Place Maurice Hude,
78125 Poigny-la-Forêt

Référence de l'opération

Arrêté : n°2022-328 (date du 9 mai 2022)

Numéro d'opération : 1011744

Programme de recherche : Axe 8 « Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité »

Travaux

Maître-d'œuvre : Association Monachus

Type d'intervention : Fouille programmée

Mathias Bellat, Monachus (Direction)

Organisme de rattachement

Monachus, 75 Rue du Théâtre, 75015, Paris

Dates

Post-fouille : 1 août au 31 décembre 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2022-328 du 9 mai 2022

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2021-09 du 12 février 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR112022000047, de demande d'opération archéologique arrivé le 9 mai 2022 ;

Considérant l'avis de la CTRA des 14, 15, 16 et 17 mars 2022.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Mathias BELLAT est autorisé(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 25 novembre 2022, sise en :

Région : ILE-DE-FRANCE

Département : YVELINES

Commune : POIGNY-LA-FORET

Lieu-dit : Prieuré des Moulineaux

Cadastre : C 141 et 142

Article 2 - propriétaire : Mairie de Poigny-la-Forêt

Article 3 - Intitulé de l'opération : Prieuré des Moulineaux - Fouille Programmée 2022 - COURNE / BELLAT.

Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.

Code de l'opération : **1011744**

Article 4 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 5 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 6 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 7 - prescriptions particulières

- lieu de conservation provisoire : **à déterminer ultérieurement**
- lieu de conservation définitive : **à déterminer ultérieurement par le SRA**

Article 8 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Mathias BELLAT.

Fait à PARIS, le 9 mai 2022

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS

FIG. 1 : Autorisation de fouille.

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
 - Indéterminé
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Foyer
- Structure urbaine
- Fossé
- Fosse
- Sépulture
- Murs
- Maison
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Sol d'occupation
- St. indéterminée

Mobilier

- nb
- Industrielle lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Lithique (dalle)
 - autres

Études annexes

- Géologie
- Pédologie
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Silex
- Conservation
- Numismatique

Partenaires

Thierry Convert, Maire de Poigny-la-Forêt.

Nicolas Derely, Président de l'association *Sauvons les Moulinaux*.

Kevin Warau, Architecte du patrimoine au cabinet Bortolussi.

Olivier Chagot, Association *Sauvons les Moulinaux*.

Bertrand Triboulot, DRAC, Service Régional d'Archéologie, Responsable du département des Yvelines.

Direction

Mathias Bellat, Doctorant à University of Tübingen, CRC 1070 RessourceCultures, Geography Institut, working group geomorphology and soil sciences.

Étienne Courné, Ingénieur de recherche, MoMArch, Université Aix-Marseille.

Marine Waszak, Technicienne de fouille *Archaios*.

Flavie Jeanpierre Berraud, M2 Ingénierie de l'Archéologie préventive et programmée, Panthéon-Sorbonne.

Interventions scientifiques

Jimmy Foy, Professeur certifié d'Histoire Géographie, Éducation Nationale - Céramologue .

Syrielle Fayet, Master Muséum National d'Histoire Naturelle - Archéozoologue.

Amber Goyon, Doctorante Université Lyon II, Laboratoire EVS/HiSoMA.

Lou-Anne Matthieu, Ingénieure d'étude LGP/INRAP.

Raphaël Devred, Doctorant en histoire environnementale à l'Université de Versailles-Saint-Quentin/Université Paris-Saclay, CHCSC- EA 2448, Fondation des Sciences du Patrimoine- ANR EUR-17- EURE-0021.

Nicolas Giraud, DRAC, Service Régional d'Archéologie, Responsable du département Seine et Marne.

Remerciements

Au long de ces trois années de fouilles et de cette année d'étude nous souhaitons remercier plusieurs per-

sonnes. Tout d'abord l'association *Sauvons les Moulinaux* (notamment Nicolas Derely et Hélène Charrier) et la commune de Poigny-la-Forêt et particulièrement le maire Thierry Convert, Christian Berthelin et Valérie Pigasse pour leur aide, le Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de la Chevreuse. Mais aussi le SRA Île-de-France ainsi que le S.A.I. 78-92. Merci également à SNCF réseau pour son soutien logistique. Mentions spéciales à Olivier Chagot et Bertrand Triboulot pour leur soutien depuis le début, à Isabelle le Tellier pour son amabilité et son intérêt soutenu pour le projet, mais aussi à tous les fouilleurs pour leurs investissements. Enfin un immense merci à tous les donateurs qui ont, par leur générosité, contribué à porter ce projet.

Notice scientifique

Les campagnes de 2019 à 2021 sur le site des Moulineaux ont permis de réaliser la première étude archéologique sur ce site. En débutant par, une simple série de sondages, nous avons peu à peu pu mettre en évidence les différentes occupations du site en ouvrant en 2020 et 2021 des fenêtres de fouille plus grandes. Deux zones ont été créées pour diviser les espaces géographiquement. Alors que la zone 1 présente l'espace du cloître et les ailes sud, est et ouest, la zone 2 comprend la chapelle et son environnement proche. Dans ces 2 zones de fouilles, ce sont en tout 18 secteurs, fenêtres qui ont été ouvertes entre 2019 et 2021. Les résultats présentent une occupation quasi continue allant du XII/XIII^e siècle au XXI^e siècle. La première phase médiévale présente quelques rares constructions et du matériel en quantité réduite. La phase moderne, elle, présente de nombreux vestiges et a donné beaucoup de matériel. Quant à la phase contemporaine il n'y a à proprement parler aucun vestige dans l'enceinte du site mais uniquement des restes d'occupation. Le rapport présente les résultats par ordre chronologique avec les différents éléments liés à la phase (archéologiques, historiques, céramiques, faune...). Les études annexes sont présentées en dernière partie.

Période	Entité	Matériels	Interprétation
Époque contemporaine	Niveaux d'occupation	Verre	Niveaux d'occupation correspondant à l'occupation contemporaine notamment les <i>Rave Party</i>
Époque moderne	Murs, niveaux de circulation	Céramique, faune, verre, TCA, mortier, ardoise, métal	Niveaux de construction (murs) et d'occupation de la période d'Angennes et postérieur, sols en tommettes
Époque médiévale	Murs et cave	TCA, céramique, faune, métal, verres, mortier	Mur de bâtiment religieux

TAB. 1 : Tableau récapitulatif des résultats des campagnes 2019-2021.

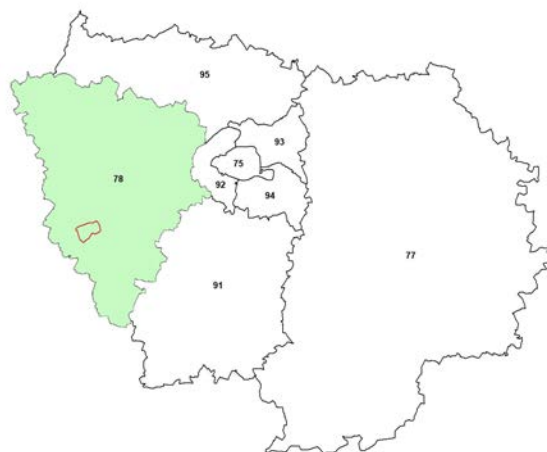


FIG. 2 : Localisation de la commune de Poigny-la-Forêt.

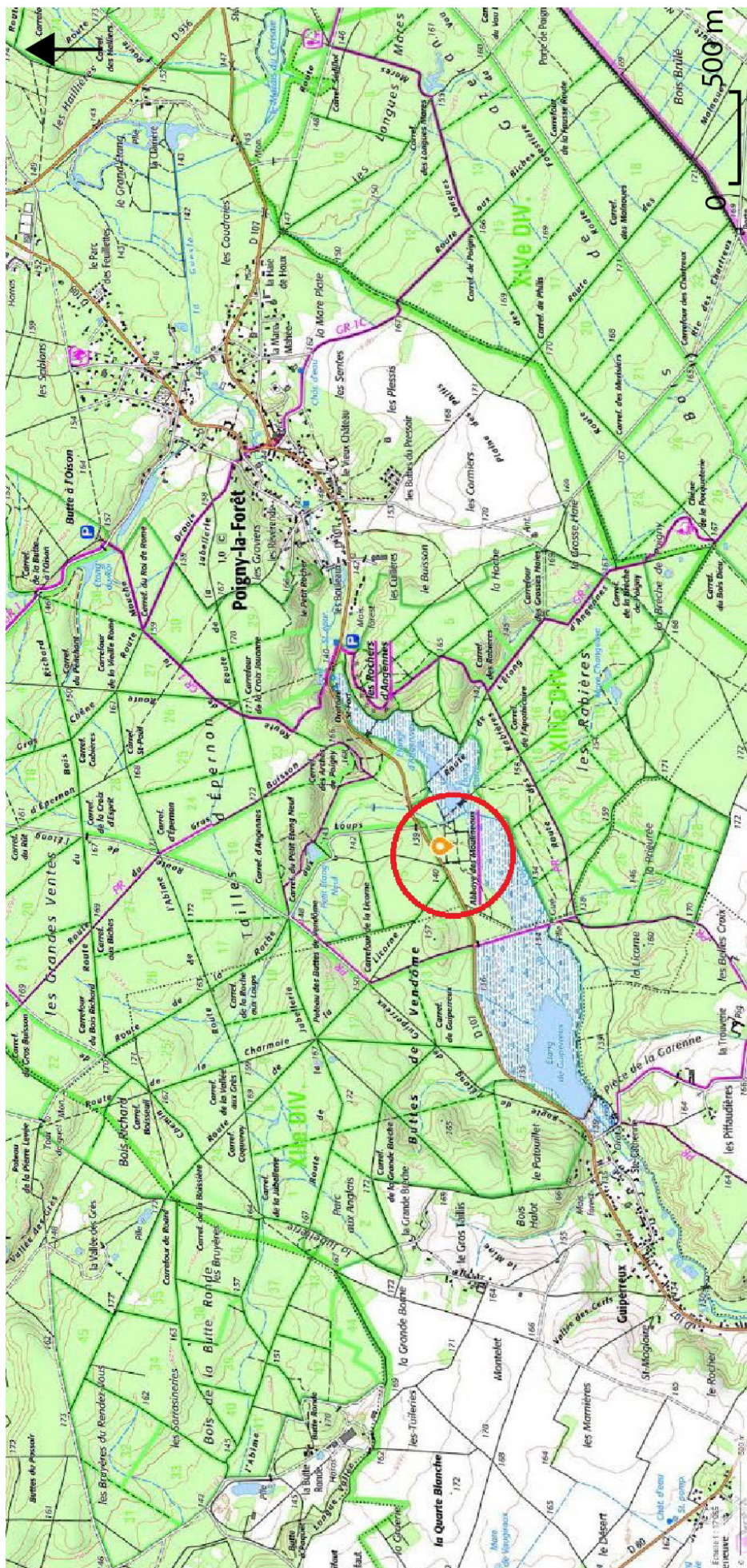


Fig. 3 : Carte IGN du site des Moulineaux (Données Géoportail.fr).

Département : YVELINES Commune : POIGNY-LA-FORET	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VERSAILLES - Accueil et délivrance des documents ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h 78015 78015 VERSAILLES CEDEX tél. 01.30.97.44.52 -fax 01.30.97.45.76 cdif.versailles@dgfip.finances.gouv.fr
Section : C Feuille : 000 C 01 Échelle d'origine : 1/5000 Échelle d'édition : 1/1250 Date d'édition : 12/12/2019 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	

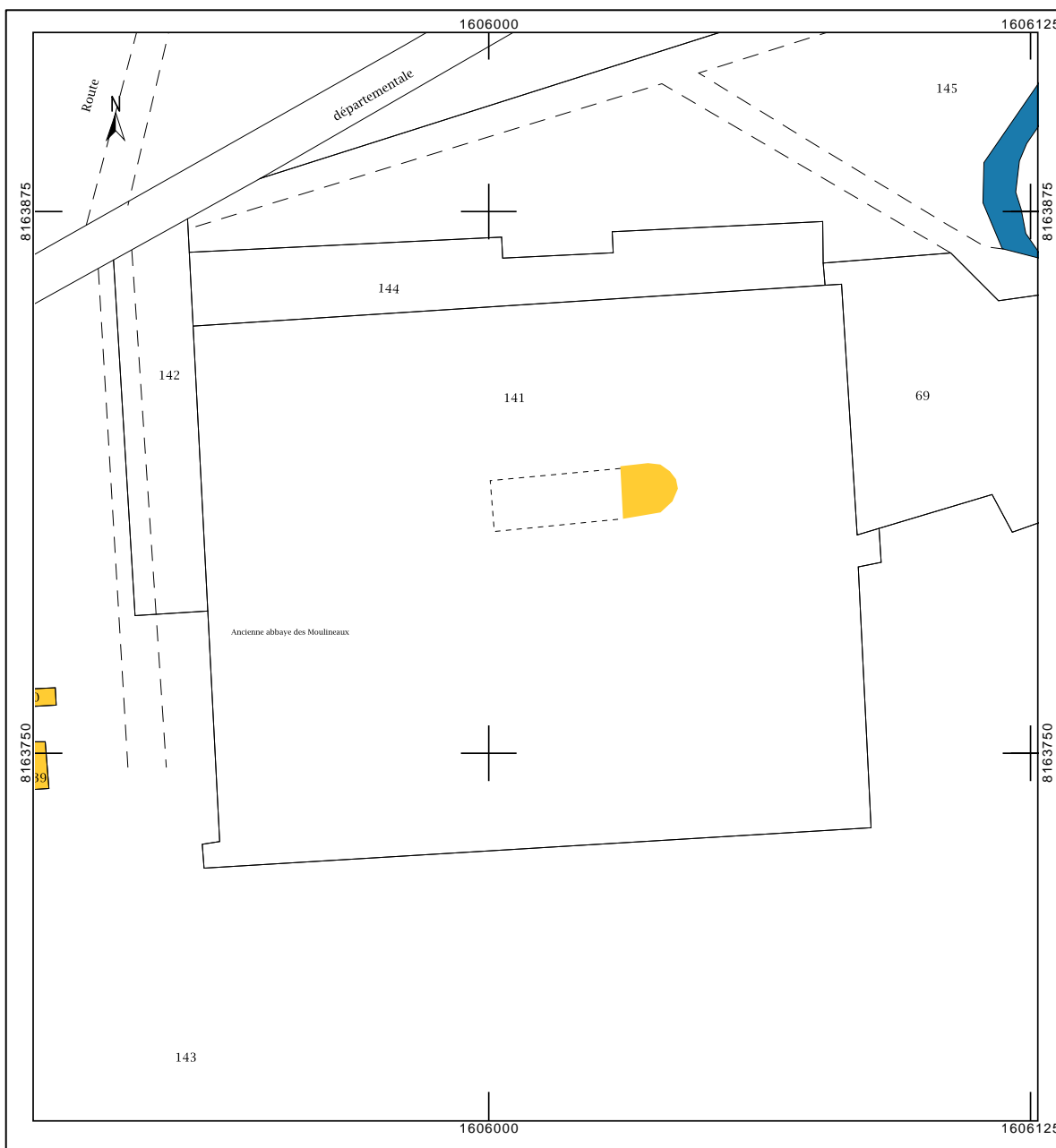


FIG. 4 : Plan des parcelles cadastrales 141 et 142 (Gadastre.gouv).

Introduction

A. Introduction générale, *Mathias Bellat, Etienne Courné*

1. « Emplacement et état des lieux »

Le site des Moulineaux est aussi connu sous le nom de *Prieuré des Moulineaux* ou *Abbaye des Moulineaux* ou encore *Petit Poigny* et *Château de Poigny*. Nous n'utiliserons que le terme de *site* et de *prieuré* ou encore *celle* pour parler de notre lieu d'étude. Le terme d'abbaye ne reflète pas la réalité administrative de cette installation et le terme de château et petit Poigny ne sont que propres à l'occupation moderne.

Ce site localisé dans les Yvelines (78) en Île-de-France sur la commune de Poigny-la-Forêt présente une occupation *quasi* continue du XII^e au XXI^e siècles. Jamais réellement tombé dans l'oubli, le site est progressivement abandonné à partir de la fin du XVIII^e et une étude historique du prieuré est menée par Auguste Moutié membre de la SHARY en 1847 reprenant un ensemble de chartes liées au site (MOUTIÉ, 1846). Si d'autres auteurs ont mentionné le site, dans des livres plus généraux, aucune étude archéologique ou historique n'a été entreprise depuis. Un rapport des Monument Historiques de 1985 (Notice Mérimée IA00051989) présente différents éléments architecturaux du site et son état de délabrement. Il faut attendre la classification de la chapelle aux monuments historiques et l'achat du site par la mairie pour que des travaux de restauration soit envisagés. Une étude pour la restauration de la toiture de la chapelle est menée par le cabinet d'architectes Bortolussi sous forme d'un « état des lieux » du site.

Aujourd'hui le site se compose :

- D'un mur d'enceinte serti de douves avec une entrée à l'ouest et à l'est.
- D'une chapelle conservée en entièreté dans la partie abside et une nef dont n'a subsisté qu'une cave.
- Des étuves/nymphés contre le mur d'enceinte est sont dans un très mauvais état de conservation.
- Un mur au sud de la chapelle conservé sur une hauteur d'environ 7 m et 6 m de long.
- Un muret de pierres sèches à 30 m au sud de la chapelle. Celui-ci suit un axe est-ouest sur environ 30 m.
- Un puits attenant à ce muret.
- Un bâtiment situé à 25 m à l'ouest de la chapelle aujourd'hui entièrement recouvert de végétation. Aussi appelé « corps des gardes/les communs ».

2. Les campagnes de fouilles programmées 2019 - 2021

En 2019 une autorisation de fouille pour une série de sondages est délivrée par le responsable SRA des Yvelines B. Triboulot pour le responsable d'opération Etienne Courné et le co-responsable Mathias Bellat. Les premières fouilles se déroulent sur 4 secteurs répartis stratégiquement sur les ailes est-ouest et sud, notamment à l'emplacement d'un mur encore préservé, qui avait été mis au jour lors de travaux à la mini-pelle par l'ancien propriétaire. La campagne a révélé une occupation moderne ainsi que des vestiges bâtis qui on laissés entrevoir une possible construction médiévale dans le secteur 3 (BELLAT *et al.*, 2019).

Suite à ces premiers résultats une deuxième campagne a été lancée en 2020 (BELLAT *et al.*, 2020) cette fois pour une fouille programmée. Encore une fois 4 nouveaux secteurs ont été ouverts en se concentrant sur les ailes sud et est. Deux sondage ont aussi été ouverts au niveau de l'entrée de la chapelle à l'est de l'abside dans l'espace supposé du cimetière (sans résultats). L'occupation moderne a été confirmée par le bâti dans le secteur 5 mais

aussi grâce au matériel céramique et autres vestiges matériel. Certaines céramiques médiévale ont été identifiées et la présence de vestiges bâtis a été confirmée par la mise au jour de fondations en pierres semblables à celles trouvées en 2019 dans le S3 dans les secteurs 6 et 7. Le secteur 8 localisé dans la partie ouest du prieuré supposé n'a livré qu'une succession de couches sédimentaires. Il été supposé que les élévations modernes se posent sur les fondations médiévales légèrement plus larges et utilisant un appareillage différent.

Enfin en 2021 deux campagnes ont eu lieu en juin et en septembre (BELLAT *et al.*, 2021). La campagne de juin a continué l'exploration des différents espaces de l'ancien prieuré, deux secteurs ont été ré-ouverts (S5 et S6) et deux nouveaux secteurs ont été ouverts, à l'ouest (S9) et au sud de la porte d'entrée de la chapelle (S10). Les résultats ont montré l'existence de fondations médiévale dans la partie est dans le S5 et au nord dans le S10. Deux niveaux de sol successifs en terre cuite ont été mis au jour dans le S10. En septembre 4 diagnostics ont été réalisés dans le coeur de la chapelle (D4 et D5) et dans la cave (D3 et D6). Ils ont permis de mettre au jour des niveaux d'occupation contemporains mais aussi les fondations de la période médiévale de l'abside et moderne du mur de séparation du coeur et de la nef.

Les résultats de ces trois années de fouille ont permis de mettre au jour une occupation allant de la période médiévale à contemporaine avec de nombreux vestiges bâtis. Au total dix secteurs de fouille ont été réalisés dans la zone 1, cinq sondages dans la chapelle et la cave et deux autres à proximité. Un sondage a été réalisé dans les douves et un autre à proximité du mur d'enceinte ouest (Figure 5, Figure 6).

3. Présentation du rapport de fouille pluriannuel 2019 - 2021

De nombreux éléments dans cette introduction sont issus des précédents rapports annuels et sont présentés sous forme de synthèse. Les éléments sont introduits ici sous forme d'une synthèse chronologique avec une séparation entre les périodes médiévale moderne et contemporaine. Les éléments historiques et découvertes archéologiques sont présentés conjointement avec le matériel exhumé.

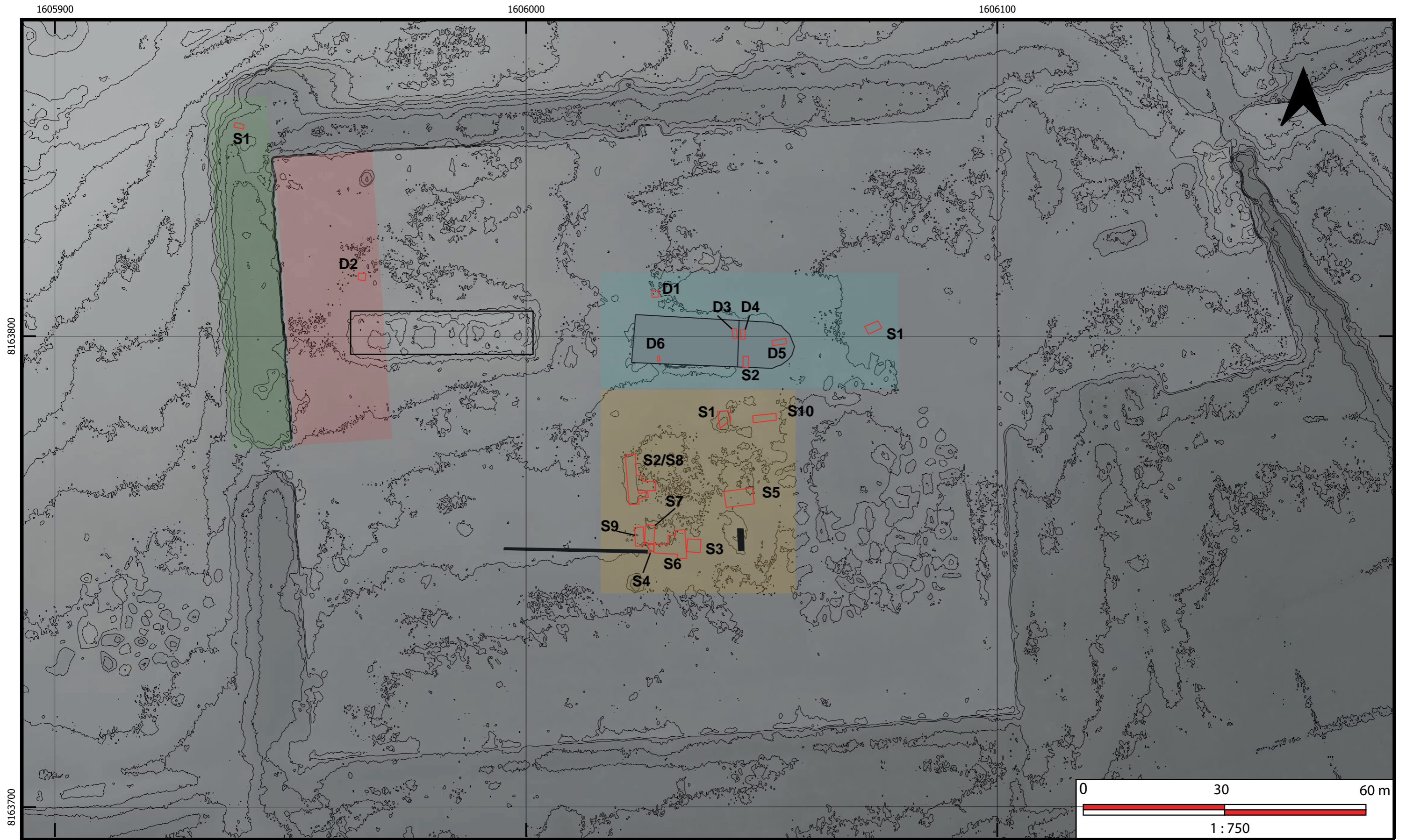
B. Introduction thématiques

1. Chronologie du site, *Raphaël Devred*

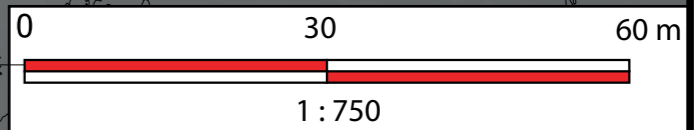
Il s'agit de présenter de manière succincte les dates importantes du prieuré mais nous reviendrons en détail sur certains éléments historiques dans les parties dédiées.

Le prieuré Notre-Dame des Moulineaux (XII^e s. – 1576)

- 1155 - 1176 : Date probable selon Auguste Moutié, de donation des terres aux moines sur le futur site des Moulineaux : « *La date de donation du territoire des Moulineaux doit donc flotter incertaine dans un espace de vingt et un ans, compris entre les années 1155 et 1176* » (MOUTIÉ, 1847, p.50). L'absence de charte de donation conservée empêche de connaître la date d'établissement des moines sur le site.
- 1195 : Une charte mentionne trois des frères grandmontains des Moulineaux : Guillaume de Grimoard, Bernard de Josbert et Sévin de Antuis (MOUTIÉ, 1847, p.52).
- XIIe-XIVe : des donations et des bénéfices permettent aux moines de s'établir et de se maintenir sur le site des Moulineaux dans la vallée de la Guesle.



- Secteurs fouillés 2019 - 2021
- Murs encore conservés
- Zone 1 (Ancien cloître)
- Zone 2 (Chapelle et espace est)
- Zone 3 (Douves)
- Zone 4 (Anciennes écuries ?)



Projection : RGF 93
Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
D.A.O. Mathias Bellat

FIG. 5 : Carte d'ensemble des zones étudiées sur le site des Moulineaux 2020 - 2021 sur fond topographique LiDAR (0,5 m).

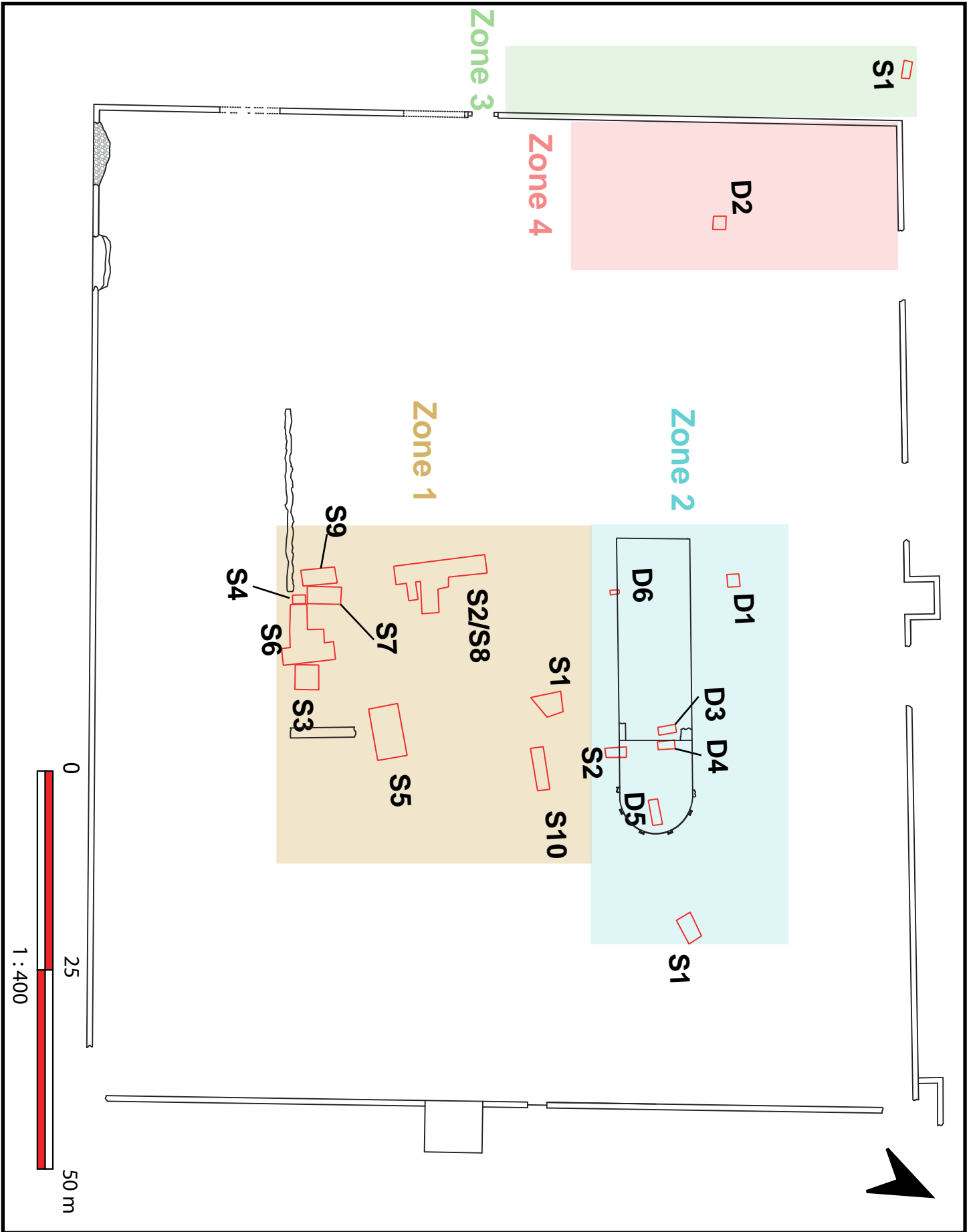


FIG. 6 : Plan de masse du site avec les zones et secteurs de fouilles de 2019 - 2021 (©Cabinet Bortolussi, Mathias Bellat).

- Vers 1229 : rupture de la digue de l'étang de Guiperreux de l'étang de la Licorne et inondation du prieuré des Moulineaux. Cette inondation ruine l'économie des moines : le moulin est bloqué, les étangs à anguilles sont rompus et les bois inondés. Le comte de Montfort, à qui appartient l'étang de Guiperreux, est chargé de rembourser les pertes des moines (MOUTIÉ, 1847, p.59-60).
- Vers 1429 - 1430 : Pierre Galle est prieur des Moulineaux (MOUTIÉ, 1847, p.71).
- 11 mai 1452 : le frère Lubin Papillon, religieux de Louye acquiert le bénéfice personnel de la Maison des Moulineaux (MOUTIÉ, 1847, p.72).
- 25 mai 1470 : Pierre Roland, religieux du prieuré de Pommier-Aigre du diocèse de Tours est élu administrateur et bénéficiaire du prieuré des Moulineaux (MOUTIÉ, 1847, p.73).
- 1478 : Nicolas Ledroy apparaît comme maître et administrateur des Moulineaux (MOUTIÉ 1847, p.73). Il est excommunié en 1480, et les Moulineaux sont confiés au prieuré-chef commendataire de Louye.
- Vers 1480 - 1576 : le prieuré des Moulineaux est administré par le prieur commendataire de Louye.
- 18 mai 1558 : le prieuré est affermé pour neuf ans par Eustache du Bellay, évêque de Paris à Claude d'Angennes, évêque du Mans pour la somme de 400 livres tournois (MOUTIÉ, 1847, p.75). Il faut peut être voir cet acte comme une stratégie de Claude d'Angennes pour renforcer le pouvoir foncier et juridique de sa famille dans la région, puisque son frère est seigneur de Rambouillet et de Poigny.

La seigneurie d'Angennes (1576 - 1706)

- 15 juillet 1576 : Claude d'Angennes, prieur commanditaire des Moulineaux échange cette terre à son frère Jean d'Angennes contre la seigneurie des Besnières.
- 1577 : Jean d'Angennes lance une campagne de travaux aux Moulineaux. Olivier Ymbert en est le maçon et le tailleur de pierre. Le seigneur de Poigny a pour obligation (une clause de l'acte d'échange de 1576 l'y oblige) de conserver la fonction religieuse du bâtiment. « *Le seigneur de Pognis ne pourra ruynier ne faire ruynier, desmolir ou abbatre, ny appliquer totalement ladicte chapelle des Molineaux à US ages prophanes; mais s'il veut y bastir ou faire bastir, ou s'ayder en partie d'icelle pour accomoder sa demeure, sera tenu reserver tout le bout d'icelle où est le maistre autel, et tout le chanceau en estat de chapelle, sans l'apliquer à aultre us age que pour servir d'oratoire et y faire dire la sainte messe* » (MOUTIÉ, 1846, p.79). Si Jean d'Angennes respecte cette clause on peut voir qu'il ne laisse à la partie religieuse que ce à quoi il est contraint et transforme l'ensemble du site en résidence seigneuriale. L'appareillage de grès date du XVI^e siècle, ce n'est pas sans faire référence au château de Rambouillet lui aussi paré de pierres de taille en grès, symbole de la puissance castrale et seigneuriale.
- 15 novembre 1584 : Henri III fait ériger les Moulineaux en fief relevant du roi intégré à la châtellenie de Poigny par lettres patentes (MOUTIÉ, 1847, p.78).

Une terre du domaine de Rambouillet (1706 - aujourd'hui)

- 1706 : Le comte de Toulouse (1678 - 1737), fils légitimé de Louis XIV achète la terre des Moulineaux. Cet achat s'intègre à la politique d'acquisition d'un domaine cynégétique et forestier autour du marquisat de Rambouillet (DEVRED, 2019, p.37).

- 1712 : Le Comte de Toulouse fait réformer la forêt de son domaine, érigé en 1711 en duchépairie par le roi. L'atlas de Réformation des bois de la maîtrise contient un plan du site des Moulineaux au folio 6. Le site est fortifié et le corps de logis est en forme de U auquel s'ajoute un bâtiment parallèle au nord. Les bâtiments sont entourés de jardins et de potagers. En dehors de l'enceinte le plan fait apparaître des terres cultivées et labourées dans la vallée de la Guesle.
- 1795 - 1796 : L'étang d'Angennes, l'étang carré et son moulin sont vendus pendant la Révolution (DEVRED, 2019, p.43).
- 1798 - 1799 : Le château de Poigny qui servait de maison de garde est vendu à un particulier (DE JANTI, 1947, p.42).
- 1906 : Acquisition du site des Moulineaux par le Comte de Fels, propriétaire du domaine de Voisins à Saint-Hilarion (Yvelines).
- 2013 : Fondation de l'Association Sauvons les Moulineaux.
- 2014 : La chapelle des Moulineaux est inscrite aux Monuments Historiques par arrêté du 18 juillet 2014.
- 2016 : rachat du site par la commune de Poigny-la-Forêt (2 ha).

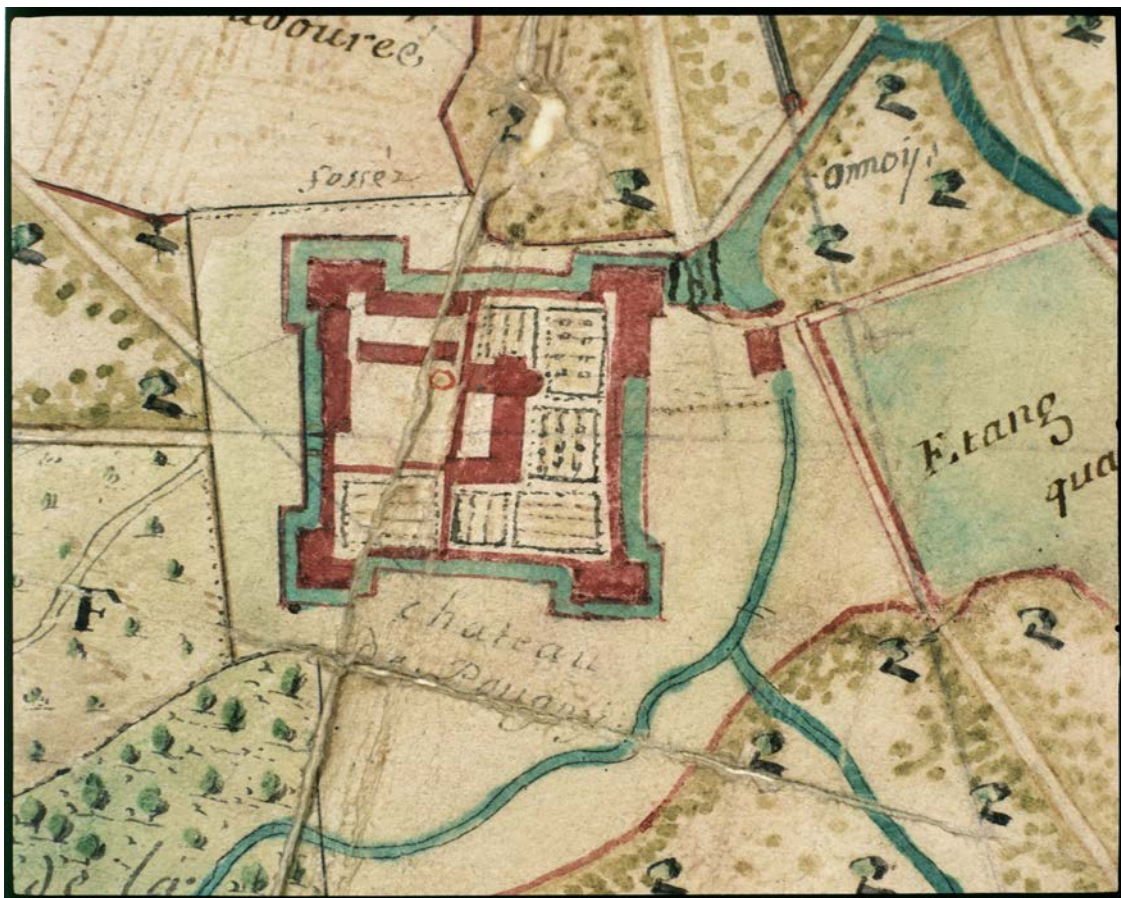


FIG. 7 : *l'Atlas de Réformation des bois de la maîtrise* de 1712, fol.6 (Consulté sur notice Mérimée IA00051989).



FIG. 8 : Carte dite de Cassini, 1757 (LUCE & BEAUCHAMP, 1757).

2. Cartes anciennes

La plus ancienne carte trouvée mentionnant le site des Moulineaux est celle de *l'Atlas de Réformation des bois de la maîtrise* de 1712, sur laquelle on observe le « château de Poigny » entouré d'une enceinte fortifiée avec des bastions, des douves en eaux et un bâtiment en plan en U avec l'aile ouest ouverte (Figure 7). Dans l'enceinte du site des zones cultivées potagers ou vergers peuvent être observés. Il est possible que cette carte fasse état des lieux peu après leur reprise par le comte de Toulouse à la famille d'Angennes en 1706. La carte dite de Cassini présente aussi un ancien témoignage en 1757 (Figure 8). Le village de Poigny y est représenté ainsi que la Guesle et les deux étangs mais le « château », lui, n'est pas indiqué. Il faut attendre 7 ans de plus avant de voir une carte topographique royale représentant à nouveau le « château de Poigny ». Sur le premier modèle (Figure 9) on note la présence de plusieurs bâtiments dans l'enclos du prieuré. Deux bâtiments semblent se distinguer, l'un à l'ouest correspondant à la possible salle des gardes - aujourd'hui recouvert de végétation -, l'autre plus à l'est ou la chapelle ainsi que l'aile ouest et qu'une partie de l'aile sud du bâtiment semblent représentées. Enfin on semble distinguer une petite délimitation au sud-ouest de l'enclos comme elle existe sur le plan de Moutié. On se rapprocherait donc plus du plan établi par Moutié (Figure 14) de celui visible plus tardivement sur les cartes d'état-major (Figure 11). On note une différence par rapport au plan de 1697 : la présence au sud-est de l'enclos de plusieurs points alignés. Il pourrait s'agir d'un verger dont le tracé rectiligne encore visible sur les photos aériennes des années 1950 (Figure 18) serait une possible trace. La deuxième carte de 1764 (Figure 10) nous informe sur les possessions du « château de Poigny ». Au sein de la zone bleue à l'ouest de l'enclos du prieuré qui semble correspondre à la forêt domaniale¹, une parcelle blanche se distingue. Il est écrit « *Château de Poigny* » comme sur la première version gravée de la carte (Figure 9), cela laisse penser que le prieuré aurait eu des possessions de l'autre côté de ce qui correspond aujourd'hui à la départementale. Cette hypothèse corroborerait avec celle d'Olivier Chagot qui voit dans les talus aujourd'hui partiellement visible de l'autre côté de la D107 de possibles glacières utilisées par les moines.

¹Légende non accessible pour cette carte.



FIG. 9 : Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).



FIG. 10 : Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version non gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).



FIG. 11 : Carte dite d'état-major, réalisée entre 1817-1835 (*Géoportail.fr*).

Sur la carte d'état-major (**Figure 11**) et une carte notariale du XIX^e siècle (**Figure 12**) on voit que les bâtiments représentés dans l'enceinte sont moins nombreux, cela traduit possiblement l'abandon progressif du site. Seule la chapelle, la «salle d'arme» et les quatre angles des murs sont visibles. On voit aussi l'apparition à l'est du moulin représenté par un point rouge au niveau de la Guesle ainsi que la disparition de l'étang carré qui n'est plus représenté. Enfin la carte des eaux et forêts de 1938 (**Figure 13**) montre un état assez similaire que celui de la carte d'état-major, bien qu'on puisse noter la toponymie de la vallée de la Guesle à l'ouest du prieuré qui est

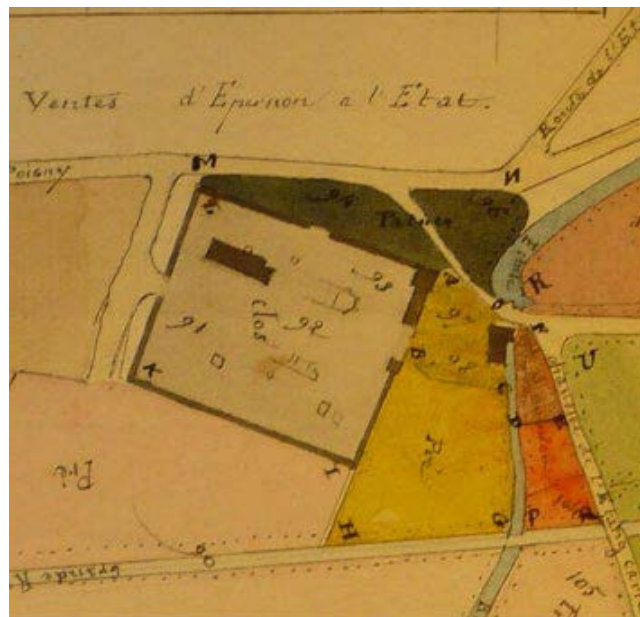


FIG. 12 : Carte du site avec le moulin au bord de la Guesle en 1839 (*Donnée d'Olivier Chagot, MC/ET/LXXII/746 Archives de Paris*).

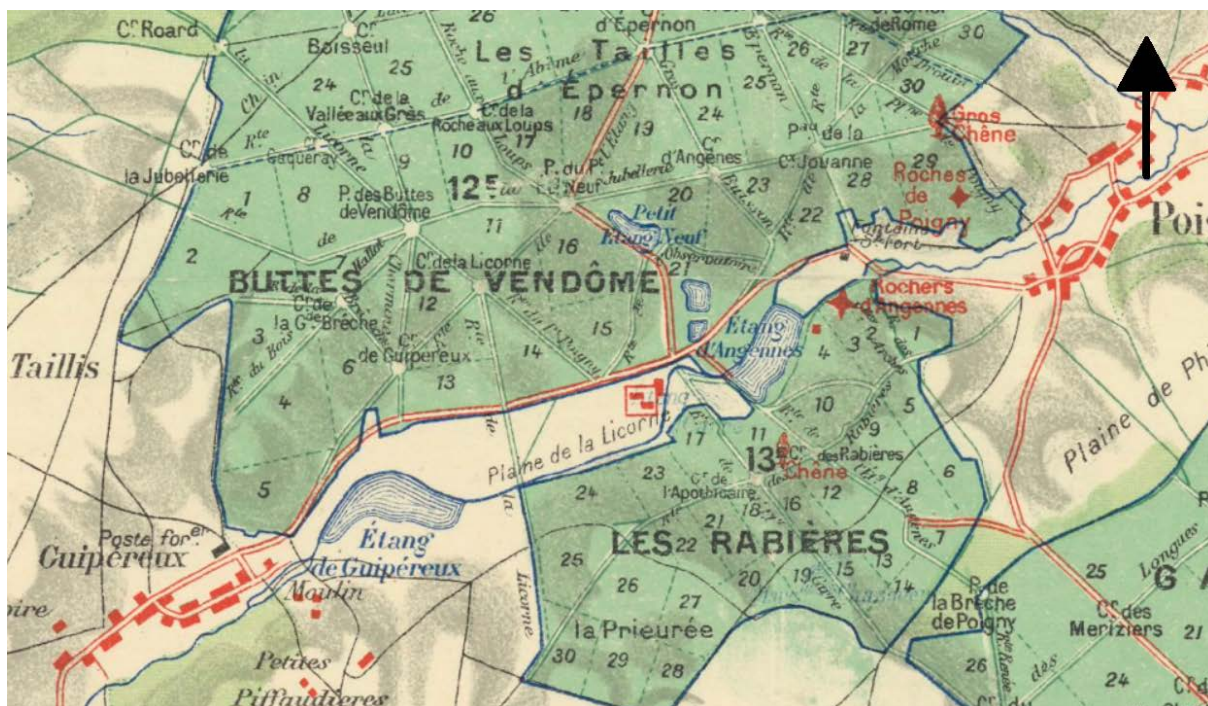


FIG. 13 : Carte des eaux et forêts autour de Rambouillet, réalisée en 1938 (GIRARD 1938).

nommé « *Plaine de la Licorne* ». Cette toponymie diffère de celle des cartes de 1764 où seul le « *Chauff do la licorne* » et le « *Carrefour de la licorne* » sont indiqués. Cela nous renseigne sur une toponymie ancienne. Enfin on peut noter que sur les cartes de 1764 l'appellation « *Etang Quarre* » correspond à un étang aujourd'hui n'existant que par intermittences à l'ouest de l'étang d'Angennes.

3. Toponymie

Il apparaît, à la lecture des cartes du secteur, que le site a joué un rôle suffisamment important pour marquer durablement la toponymie. En effet, on retrouve plusieurs noms qui tendent à témoigner des différentes occupations qui ont marqué le secteur. Les Moulineaux, en premier lieu, déjà en usage à la période médiévale (MOUTIÉ, 1847), renvoie à la présence d'un ou plusieurs moulins. Probablement à eaux, ceux-ci tiraient alors potentiellement déjà usage de la Guesle comme force fonctionnelle.

Ce toponyme restera après la fondation de la celle, communément connue comme la celle des Moulineaux. Pour autant, il apparaît que si l'occupation médiévale est bien connue et associée à la présence des moines de Grandmont, une certaine confusion est apparue au fil des mentions du site à différentes périodes. Les termes de celle, prieuré ou encore abbaye se sont vus utilisés et confondus, marquant bien là une occupation religieuse régulière de l'espace, mais dont le souvenir vague s'est imposé sur la réalité. En effet, si le terme de prieuré pourrait correspondre à l'ampleur de l'occupation, dans les faits elle n'y correspond pas. Le prieur de la celle était également celui de Notre-Dame-de-L'Oüye à Dourdan et ne siégeait pas aux Moulineaux. Quant au terme abbaye, il désigne des établissements dont l'importance et les effectifs dépasse tout simplement ce que les Moulineaux ont pu être (STANDAERT 1980; RACINET 2018). Cependant, le terme d'abbaye est encore communément autorisé. On le retrouve sur les cartes topographiques IGN, disponible sur la plateforme *Geoportail* et le terme reste largement en usage localement.

Pour autant, si le site en lui-même conserve le souvenir des moines, le secteur en général est largement marqué par la famille noble qui le réaménage en manoir au XVI^e siècle. On retrouve ainsi leur nom, d'Angennes, à

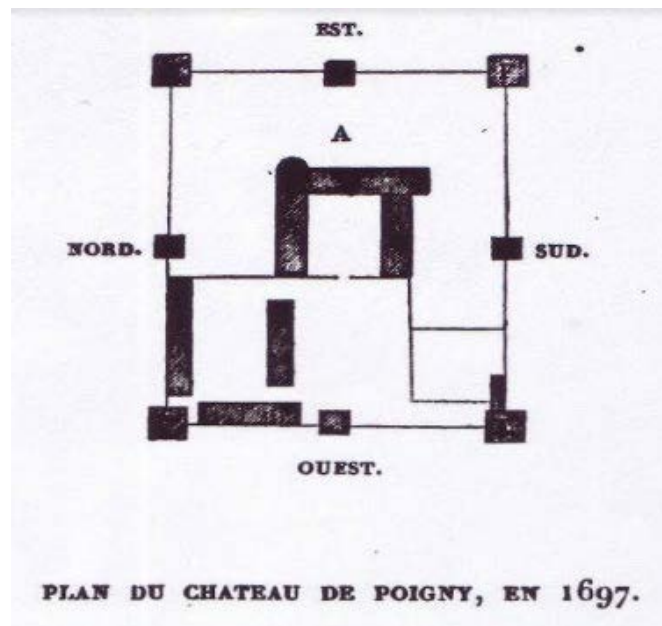


FIG. 14 : Plan du château en 1697 issue de MOUTIÉ (1847, p.117).

plusieurs occasions dans les *landmarks* des alentours. L'étang d'Angennes à l'est du site, les Rochers d'Angennes qui surplombe cet étang, ou encore le carrefour d'Angennes plus au nord. Si les vestiges du château ont largement disparu, tant physiquement que dans les mémoires, il apparaît néanmoins que cette occupation a durablement marqué cette partie de la forêt de Rambouillet (XII^e et XIII^e Division). Le site des Moulineaux est également connu sous un autre toponyme dans les sources écrites. En effet, aux XIX^e et XX^e siècles, il est également communément appelé le « Petit-Poigny ». Ce nom est particulièrement attaché à l'occupation industrielle du site, qui s'articule autour des aménagements du moulin et de l'usine de feuilles d'étain qui se développe sur les berges de la Guesle, à l'est de l'enclos. Ce toponyme est particulièrement important dans l'étude du site. D'une part, il montre qu'à cette époque, le site connaît une occupation importante et suffisamment importante pour que son passé et les noms qui y sont attachés soient mis de côté au profit des activités contemporaines. Néanmoins, au début du XX^e siècle, lorsque l'activité industrielle prend fin, le principal élément marquant du paysage qui va alors subsister est la chapelle. C'est elle qui va alors favoriser le remploi des anciens toponymes pour désigner ce lieu, si bien que l'activité de l'usine va rapidement tomber dans l'oubli en moins d'un siècle.

La seconde raison qui montre l'importance de considérer ce toponyme est lié à la recherche de sources écrites sur le site. Les archives et témoignages liés à l'occupation du site à la période contemporaine font, pour une part significative, mention du « Petit-Poigny » ou encore du « Château de Poigny/Moulineaux ». La recherche de documents textuels et photographiques faite avec ce toponyme a permis la découverte d'un fond de cartes postales, d'archives du travail et de coupure de presse qui proposent des données de premier ordre pour considérer l'apparition d'une forme d'occupation inédite aux Moulineaux. Il convient alors de noter que cette occupation est loin d'être anecdotique, puisque jusqu'à 60 ouvriers ont travaillé dans cette usine au plus fort de son activité. Le toponyme est d'ailleurs particulièrement révélateur de l'ampleur du site à cette époque. L'usage de l'adjectif « Petit » renvoie en effet directement à l'idée d'un second village à Poigny, qui se développe sur les périphéries de la commune. Ce second village est alors le cœur économique de Poigny-la-Forêt, en étant d'une part l'unique centre industrielle que connaît le village, mais également le premier employeur de celle-ci.

4. Situation géographique *Lou-Anne Mathieu, Etienne Courné, Mathias Bellat*

Le site des Moulineaux se trouve dans la commune de Poigny-la-Forêt dans les Yvelines, au sein du Parc Naturelle Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Situé sur le bord de la Guesle, il s'agit d'un site implanté en fond de vallée entre les Buttes Vendôme à l'ouest et les Rocher d'Angennes à l'est. Les dynamiques hydrauliques y sont puissantes et l'utilisation de ce milieu par l'homme remonte au moins à la création du prieuré avec l'implantation de bassins à anguilles (MOUTIÉ, 1847). À la période contemporaine un moulin à eau est installé pour la fabrique d'étain. Cette rivière alimente plusieurs plans d'eau, notamment l'étang Carré et l'étang d'Angennes à l'est ainsi que l'étang de Guiperreux, plus grand, à l'ouest.

Contexte géologique

Au cœur du Bassin parisien, l'Île-de France est une région de plaines et de plateaux peu élevés. Le sous-sol francilien est composé d'une apparente unité géologique de dépôts détritiques, avec une grande diversité de faciès lithologiques, et donc, de sols : des sables, argiles, limons de plateaux. Le site des Moulineaux est situé à l'extrémité nord du plateau de Beauce, fortement incisé par de nombreuses vallées. Selon la carte de l'Inventaire Forestier National, le site fait partie de la sylvoécocorégion du Bassin Parisien tertiaire (B41), et plus précisément de la sous-division du Pays des Yvelines et de Fontainebleau (754). L'assise géologique tertiaire du pays des Yvelines et de Fontainebleau est faite de couches de calcaires (Sannoisien et Aquitanien), intercalés par une épaisse formation de sables (Stampien) dit de Fontainebleau, surmontés de grès sous forme de roches. L'empilement de ces différentes couches a été fortement érodé par les cours d'eau. Le Pays des Yvelines et de Fontainebleau est

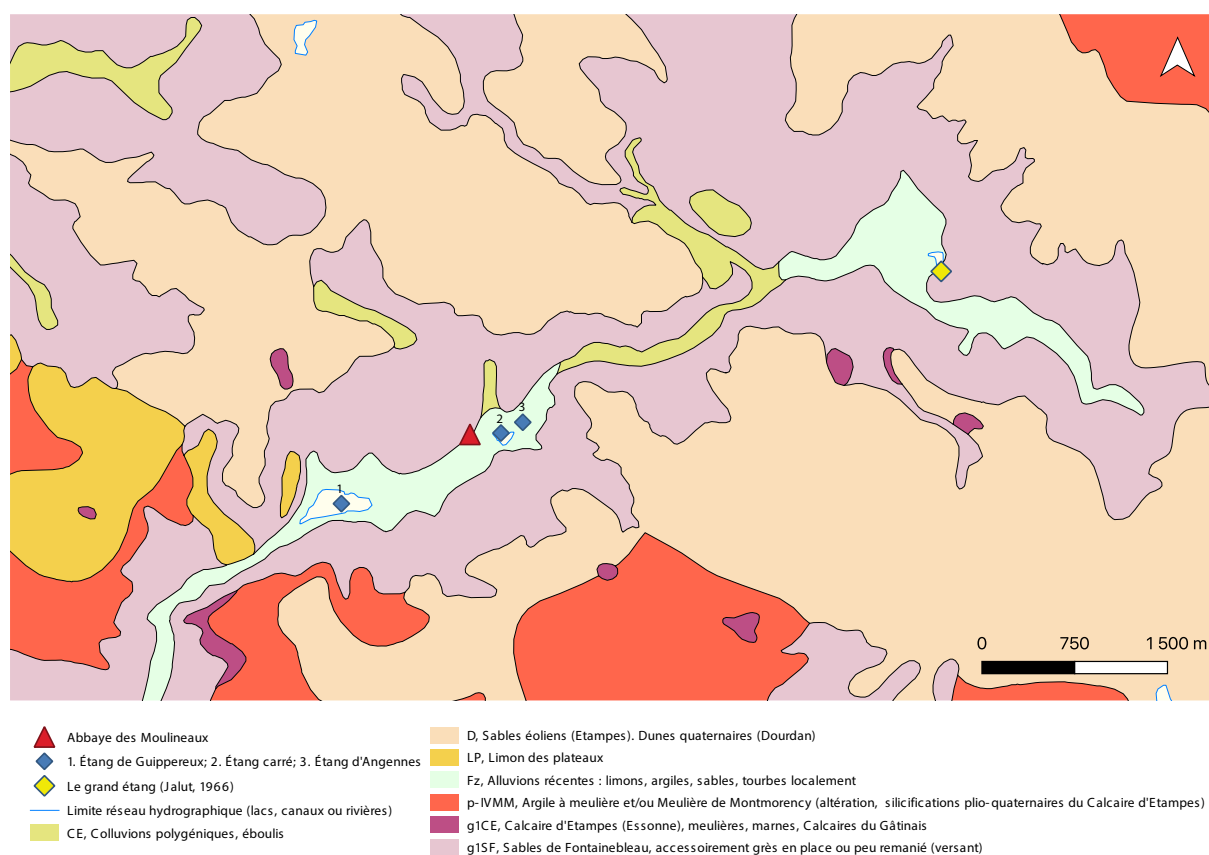


FIG. 15 : Carte géologique autour de l'abbaye des Moulineaux (Données BRGM/R P-53473-FR pour le département des Yvelines, D.A.O. Lou-Anne Mathieu).

défini par un climat atlantique et la moyenne annuelle de jours de gel dépasse 100, avec 1800 heures d'ensoleillement. Des limons éoliens se sont déposés sur les plateaux calcaires, créant ainsi de fertiles terres agricoles, tandis que les buttes de calcaires durs – de sables et de grès - sont colonisés par les forêts. La pression urbaine toujours croissante ainsi qu'une forte fréquentation de ces forêts les a fragilisés. Une ouverture du milieu s'est opérée depuis l'Antiquité par la sélection, le défrichement et la mise en culture d'anciens terrains forestiers propices à la céréaliculture. Les domaines forestiers actuels sont des reliques protégées, soit par leur exploitation difficile (mécanisation impossible ou/et sols défavorables) ou par leur appartenance à d'anciens espaces de chasses royales, comme c'est ici le cas pour la forêt domaniale de Rambouillet.

Le site des Moulineaux : environnement local

La commune de Poigny-la-Forêt est caractérisée par une amplitude thermique modérée de 11,3° et des précipitations annuelles importantes de 715 mm bien réparties dans l'année (climate-data.org, S.D.). Elle est traversée d'est en ouest par la Guesle, un sous-affluent de la Seine par l'Eure et la Drouette et est ponctuée de nombreux étangs, mares et marais. L'ensemble constitue une large zone relativement humide et boisée, propice aux pratiques pastorales et agricoles, ainsi qu'à l'exploitation hydraulique et piscicole. Le site se situe dans une clairière en contrebas du vallon de la Guesle, au sein de la forêt domaniale de Rambouillet, elle-même incluse dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Selon la carte géologique (**Figure 15**), le site de la celle des Moulineaux est implanté sur la bordure de récentes colluvions. Les colluvions forment un couloir assez large, indiquant une activité plus soutenue de l'actuelle Guesle, ayant incisé les plateaux de sables de Fontainebleau. Le secteur est caractérisé par un couvert forestier important, essentiellement peuplé de taillis de chênaies mixtes et de taillis de conifères, répartis selon les niveaux d'acidité du sol. La situation du site, en fond de vallon de la Guesle, permet également à une végétation de milieu humide de se développer dans divers milieux marécageux. Des ripisylves sont observables en berge de la Guesle ou dans les contextes marécageux des étangs de Guiperreux, d'Angennes et Carré.

La variété et la richesse de ces mosaïques de végétation valent au vallon de la Guesle et ses alentours l'attribu-

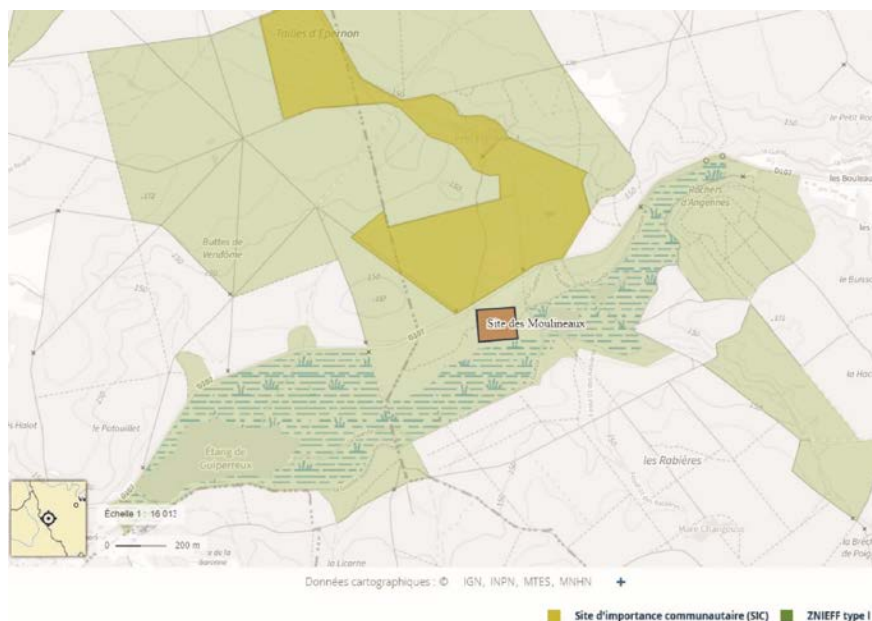


FIG. 16 : Carte des zones d'intérêts protégées en relation avec le site des Moulineaux (Etienne Courné via *Géoportail*, 2022).

tion de plusieurs mesures de protection. À proximité immédiate du site des Moulineaux – puisque du côté nord de la route D107 – une zone *Natura 2000* a été mise en place en 2010 (**Figure 16**). De plus, Poigny-la-Forêt est présente dans un ensemble de 55 communes membres du Parc Naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse, dont la mission principale est la protection et valorisation de cette biodiversité particulière. En 2016, une mesure supplémentaire de protection est prise avec l'acquisition du site des Moulineaux par la mairie de Poigny-la-Forêt. Bien que celle-ci résulte plus d'une volonté de valorisation patrimoniale, elle permet la préservation des environnements alentour. Auparavant terrain privé essentiellement utilisé pour la chasse, la parcelle est aujourd'hui fermée et accessible uniquement sur autorisation municipale. Diverses interventions ont eu lieu sur le site des Moulineaux, notamment pour l'élagage d'arbres jugés dangereux, ou encore, le débroussaillage en prévision de différentes activités et événements (fouilles archéologiques, opérations de renforcement des structures ou Journées Européennes du Patrimoine).

Le massif forestier de Rambouillet, grand de plus de 13 000 hectares, est une relique de l'ancienne forêt d'Yvelines. La pratique de la chasse par la noblesse à partir du XIII^e siècle va contribuer à largement la préserver. Un gruyer, en charge des délits forestiers est par exemple attesté au XIV^e siècle dans la seigneurie de Poigny, attestant de la volonté de la noblesse de s'assurer un usage exclusif et privilégié de la forêt. Néanmoins, l'intensité de l'exploitation des territoires à la période moderne et le développement progressif de l'urbanisme vont contribuer à faire fragmenter et réduire la surface de la forêt. Poigny-la-Forêt, en atteste son nom, conserve une couverture forestière importante.

Entre le début du XX^e siècle et aujourd'hui on observe l'effet des politiques de reboisement et protections des zones naturelles. En 2018 (**Figure 17**) le couvert végétal recouvre la majorité du site ainsi que les zones humides alentour. Seule une petite zone au nord de la route ainsi qu'une partie des étangs d'Angennes à l'est du site sont dépourvues de végétation. Or sur les photos aérienne près de 70 ans plus tôt (**Figure 18**), on observe un couvert végétal bien moins dense. Le site est presque intégralement dépourvu d'arbres. L'enclos du prieuré est nettement visible et on peut presque distinguer le muret au sud-ouest de la chapelle mais aussi une partie dégagée dans l'angle sud-est de l'enclos. Le fait marquant est l'absence de toute végétation le long du tracé de la Guesle : les étangs d'Angennes à l'est et ceux de Guiperreux à l'ouest sont dénudés de tout couvert végétal. Ceci montre bien les variations rapides, qui sont des phénomènes historiques récurrents (**VIGNEAU, 2007**).

Données paléo-environnementales pour Poigny-la-Forêt

Il existe une publication d'analyse pollinique effectuée au sein d'une tourbière de la commune de Poigny-la-Forêt relatant l'histoire végétale de la région sur l'entièreté de l'Holocène, du Préboréal au Subatlantique. L'étude étant datée de 1967 (**JALUT, 1967**) les découpages chronologiques sont à prendre avec des pincettes mais donnent une image générale de l'évolution paléoenvironnementale sur un temps long. L'analyse est conduite sur des dépôts tourbeux provenant d'un étang comblé, au lieu-dit du « Le Grand Étang ». À l'époque de l'étude, le milieu est une tourbière acide de trente hectares, recouverte d'une végétation de molinies, aulnes et bouleaux. L'auteur identifie des modifications anthropiques de l'environnement régional à partir de la moitié de l'Atlantique, où cinq périodes de défrichement sont enregistrées. Les phases de recul de la forêt ne sont pas toujours liées à des cultures de céréales : cela pourrait être expliqué par le milieu peu favorable de la tourbière, de pâturages, ou même d'un phénomène d'écran des arbres filtrant les pollens d'herbacées régionales. Les milieux sont alors ouverts et vraisemblablement couverts de friches. Un âge ¹⁴C date du 4^{ème} millénaire av. J.C. les premiers phénomènes de déforestation, affilié par l'auteur au Néolithique. Le site de Poigny-la-Forêt est alors rapproché d'une culture archéologique, définie comme les « Campigniens », avec la présence de deux sites à proximité

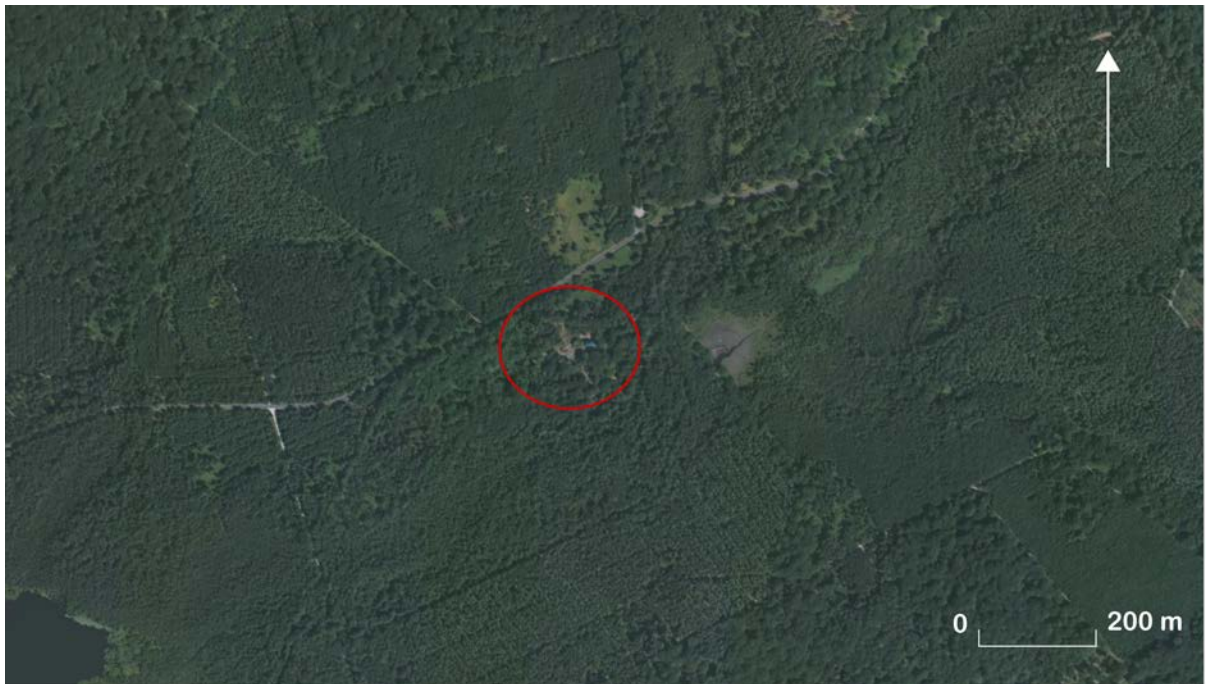


FIG. 17 : Photo aérienne du site, prise de vue 2018 (*Géoportail.fr*).



FIG. 18 : Photo aérienne du site, prise entre 1950 et 1965 (*Géoportail.fr*).

(Dourdan et Houdan) et du Rubané». L'assèchement de l'étang est daté du Subboréal. Une étude pollinique actuelle, sur la végétation de l'année 1966, a été entreprise sur un échantillon de Sphaigne de la tourbière. La comparaison avec les résultats précédents montre une augmentation générale des taux d'espèces arborées, avec notamment le chêne (35%), bouleau (30%), pin (18%), et une quasi-disparition de l'aulne, qui était très présent par le passé (BARTHÉLÉMY, 1983).

À une échelle régionale, les synthèses polliniques dans la moitié nord de la France attestent d'une grande ouverture des paysages dès le VII^e et VIII^e siècles, période charnière pour la formation des territoires et des savoir-faire (CATTEDDU, 2009). Les sociétés médiévales s'inscrivent alors dans un long processus d'anthropisation de l'environnement, où les différents milieux écologiques sont anthropisés à divers degrés et selon différentes modalités (BURNOUF, 2008). À l'échelle nationale, le paysage rural médiéval français est défini par deux grands types : le *saltus*, des terrains ouverts servant quelques fois à l'agriculture, et la *silva*, un espace forestier dont la faune et la flore sont gérés par les sociétés (COLARDELLE, 1996). Dans le cas de l'abbaye des Moulineaux, nous nous retrouvons plutôt face à un cas de *silva*, espace géré par les communautés monastiques, avec quelques ouvertures de paysages pour de la culture.

Bassin versant

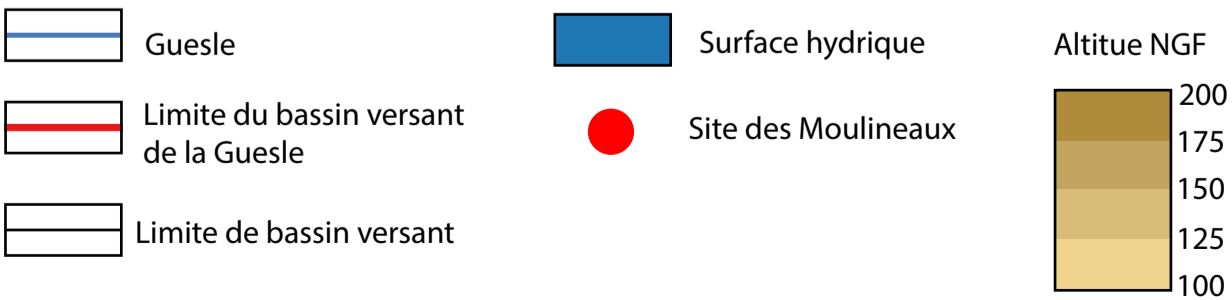
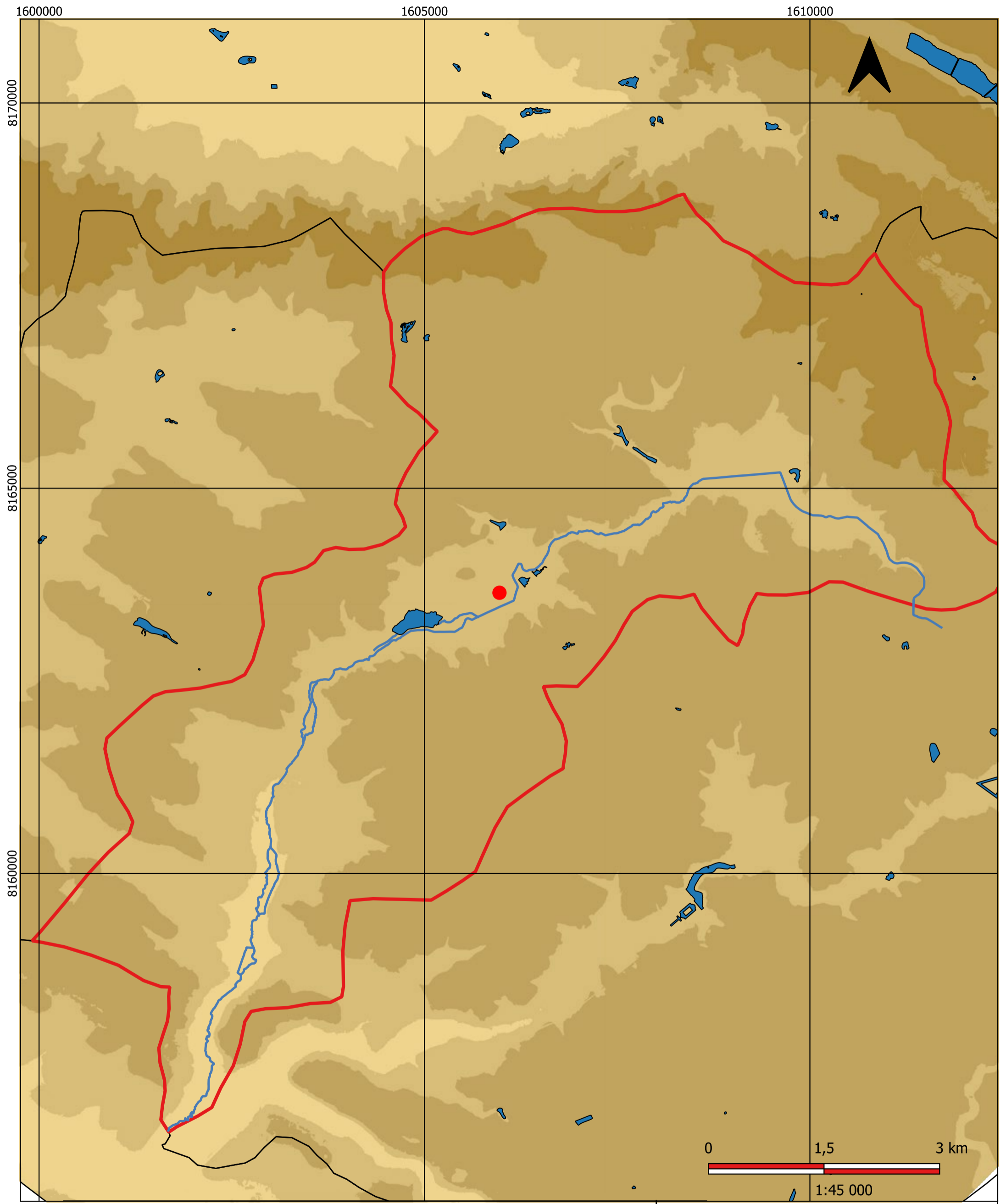
La Vallée de la Guesle, au fond de laquelle se trouve le site des Moulineaux est caractérisé par une topographie légèrement accidentée. Au nord-est se trouve les Rochers d'Angennes, dont le nom vient en partie des blocs et rochers massifs de grès qu'on y trouve. Au nord un paysage similaire se dessine avec les Buttes de Vendôme avec des pentes douces où le substrat de grès est apparent. Ces deux espaces sont chargés en colluvions connus comme les sables de Fontainebleau (Figure 15).

Récemment l'IGN a mis à disposition en libre accès les données LiDAR en maillage 5 m ou 1 m. Celle-ci sont nommées RGE ALTI® et sont disponible depuis 2021 sur le site de l'IGN. La densité du relevé² est de 0.5 point par m² avec une exactitude altimétrique contrôlée³ de 0.2 m et exactitude planimétrique contrôlée de 0.5 m (IGN). Les données ont été téléchargées en format MNE prêt à être utilisés. Les images ont été traitées à l'aide du logiciel QGIS version 3.18.3-Zürich avec les extensions GRASS et SAGA. Dans une zone circulaire de 10 km autour du site, les bassins versants ont été extraits par le biais de l'outil « hydrologique » de GRASS avec la commande *r.watershed*. Les bassins versants et rivières ainsi extraites ont été comparées aux données déjà existantes fournies par l'IGN, à savoir les BD TOPO® du département des Yvelines, datées de Septembre 2021 au format Shapefile. Les données produites par l'extraction du MNE et celles fournies par l'IGN présentent une très forte correspondance avec une variation de 2-5 m pour les polygones et 20-200 m pour les polygones (bassins versants). Nous avons décidé de garder les données des BD TOPO® qui semblent plus justes. Par la suite, deux cartes ont été réalisées : la première présente le bassin versant de la Guesle sur un fond topographique trié par classes de 50 m (Figure 19), la deuxième est une carte détaillée du fond de vallée de la Guesle autour du site des Moulineaux sur un fond topographique ombragé avec un azimut 315° (Figure 20).

Grâce aux données étudiées, nous avons pu définir une estimation du bassin versant de la Guesle d'une surface de 5 995 km². Cette rivière est longue de 17,2 km trouve sa source à l'ouest de Rambouillet. Coulant d'est en ouest, elle traverse la commune de Poigny-la-Forêt avant de pénétrer la vallée de la Guesle où elle borde le site des Moulineaux qui se trouve en rive droite. Elle traverse ensuite la commune d'Hermeray, à l'ouest

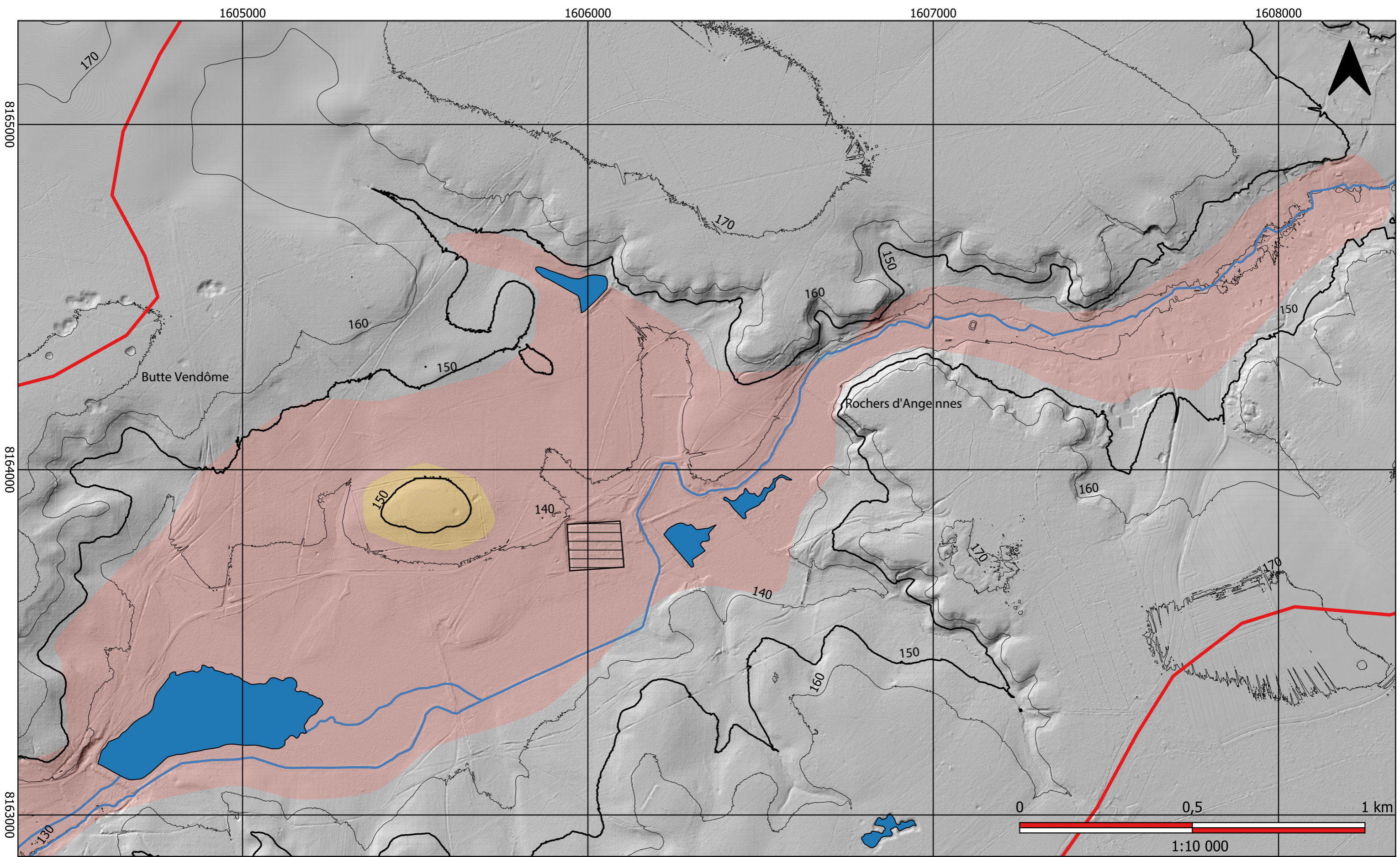
²Pour les milieux forestier et littoraux en France Métropolitaine.

³Sur des tronçons de réseau, sur des parkings, des pistes d'aérodrome, sur des terrains de sport, ainsi que sous couvert végétal.



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LiDAR : IGN
 DAO : Mathias Bellat

FIG. 19 : Relevé LiDAR, trié par classes, de la vallée de la Guesle (Mathais Bellat).



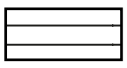

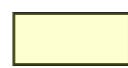



- | | | | | | |
|--|----------------------|---|--------------------------|---|---------------------|
|  | Sites des Moulineaux |  | Guesle |  | Butte témoin |
|  | Etangs / bassins |  | Limite de bassin versant |  | Vallée de la Guesle |

FIG. 20 : Relevé LiDAR sur format ombré azimut ouest (315°) de la vallée de Guesle (Mathias Bellat).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR : IGN
 DAO : Mathias Bellat

des Moulineaux puis Raizeux et enfin Epernon où elle se jette dans la Drouette. Par ce cours d'eau plus important, elle est incluse dans un large réseau hydrographique qui en fait un sous-affluent de l'Eure et par là, de la Seine. La zone autour du site des Moulineaux ne présente qu'une petite partie du bassin versant, majoritairement situé entre 150 m et 175 m d'altitude. La zone d'installation du site des Moulineaux présente un intérêt particulier de par sa situation en fond de vallée dans une zone assez « vaste ». En effet, en amont au niveau des rochers d'Angennes, les versants forment un goulot avec des pentes plus raides. En aval il en est de même au juste après l'étang de Guiperreux. La Guesle va favoriser la mise en place d'un profil paysager humide en fond de vallée, marqué par la présence de zones marécageuses et d'étangs. Ces derniers résultent d'aménagements anthropiques dont l'objectif était la mise à profit de cette ressource. Les moines de la celle des Moulineaux sont sans doute les premiers aménageurs. En effet, plusieurs cas documentent la création d'étang à des fins agricoles et piscicoles sur d'autres sites d'occupation grandmontaine (CLOQUIER, 2019). En plus des fins productivistes, l'aménagement des étangs a permis de drainer et de contenir l'eau dans des espaces définis, permettant par là-même de définir des espaces à sec plus propices à la construction. C'est sur un de ses espaces que la celle a ainsi pu être aménagée. Des digues et levées de terres, témoignage d'un impressionnant projet de construction du territoire sont encore observables, notamment à l'est du site, sur les contours de l'Etang Carré. Trois étangs sont connus aujourd'hui. A l'est, l'étang Carré (11 130 m²) puis l'étang d'Angennes (7 310 m²), séparé entre eux par une levée de terre axée du nord-ouest vers le sud-est. A l'ouest, l'étang de Guiperreux, le plus grand des trois avec ses 0,115 km²) et, encore aujourd'hui, le mieux conservé.

À proximité du site, à environ 500 m à l'ouest, on peut observer une butte témoin qui a du appartenir au relief des buttes de Vendôme. Ce relief dans le fond de vallée a potentiellement présenté un avantage certain par le passé (protection contre les inondations). Il serait intéressant de prospecter cette parcelle de l'ONF pour voir si d'éventuels vestiges y sont visibles. Certaines boucles de la Guesle, notamment celles à proximité des étangs d'Angennes et Carré, sont probablement artificielles et suivent les courbures de la route départementale.

C. Méthodologie, *Mathias Bellat, Etienne Courné*

Il nous semble important d'aborder le sujet de la méthodologie avant de débiter la présentation des résultats. Le rapport de fouille est un exercice difficile dont le rendu ne présente jamais une grande fluidité dans les propos exposés. La raison est simple, il s'agit d'un travail préparatoire à une éventuelle publication monographique sur le site ou un rapport pluriannuel. Le rapport annuel de fouille, dans sa pensée schématique, est comparable à un brouillon sur lequel l'archéologue prépare ses idées au fur et à mesure qu'elles viennent - littéralement - à lui par le biais des découvertes. Plus encore c'est que certains éléments peuvent être difficiles à comprendre par le lecteur car la méthodologie d'enregistrement de la fouille est en constante évolution. Nous souhaitons donc poser ici des principes que nous avons appliqués lors de notre fouille ainsi que des pistes de réflexions sur les éventuelles améliorations de nos méthodes utilisées.

1. Enregistrement des données

Un protocole d'enregistrement, aussi exhaustif que possible, des données a été utilisé sur le site. Depuis les années 1980 et la fouille du Grand-Louvre par P.- J. Trombetta, l'archéologie française s'est de plus en plus « rationalisée ». L'explosion du nombre de fouilles avec l'apparition de l'archéologie préventive a donné lieu à une masse de données considérable. Deux problèmes se sont alors posés, celui, d'une part, d'homogénéiser ces données à l'échelle du territoire français et, d'autre part, enregistrer le plus d'information possible avec une durée

de temps limitée. Ces deux principes conditionnent aujourd'hui le fonctionnement de l'archéologie en France. L'un des modèles de standardisation de la fouille est celui développé à Lattes à partir de 1988 par Michel Py (Py *et al.* 1991). C'est ce dernier que nous avons décidé d'utiliser en l'adaptant à notre site. De même depuis la restructuration du logiciel développé par l'université de Montpellier, nous avons décidé d'utiliser *Syslat* comme logiciel de B.D.E.

L'organisation des divisions des espaces, artificielles ou archéologiques, est primordial pour qu'un lecteur externe puisse comprendre l'agencement du site. C'est pourquoi nous mettons à disposition un schéma présentant les sub-divisions qui ont été choisies par l'équipe de fouille pour les site des Moulineaux (Figure 21).

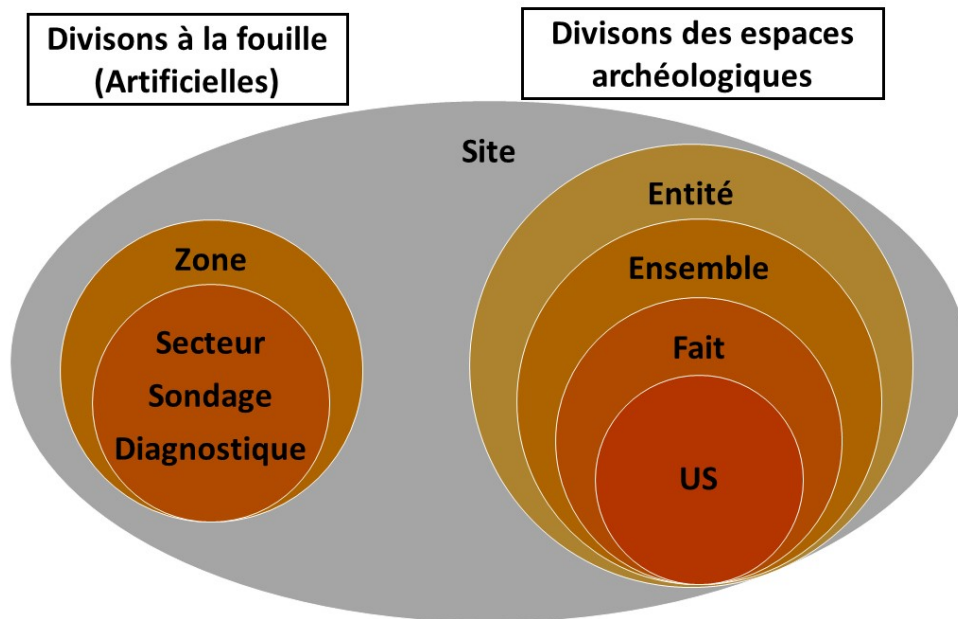


FIG. 21 : Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données sur le site des Moulineaux (Mathias Bellat).

Évolution du site du XII^e au XXI^e siècles

De nombreuses évolutions de site ont pu être observées par le biais des vestiges archéologiques ou encore des recherches dans les textes historiques et livres retraçant l'histoire du site

Nous avons divisé la chronologie du site en trois grandes phases (**Figure 22**) basées sur les sources historiques mais aussi la culture matérielle (céramique). La première phase dite médiévale a été attribuée aux XII^e - XIV^e siècles, d'un point de vue purement historique la phase se terminerait au choix avec la subordination du site des Moulineaux à l'abbaye de Dourdan en 1478 ou alors son rachat par la famille d'Angennes en 1576. La deuxième phase nommée correspond à la première occupation moderne entre le XV^e - XVII^e siècles et la reprise moderne par la famille d'Angennes. La deuxième occupation moderne occupe le XVIII^e siècle et l'occupation par le comte de Toulouse. Enfin, la phase contemporaine comprend les vestiges postérieurs au XVIII^e siècle (phase révolutionnaire, industrielle).

Les vestiges construits formant un des éléments les plus importants pour le phasage du site, nous les avons regroupés dans un graphique avec leur périodisation et leur élévation relative (**Figure 23**) ainsi que sur un plan avec les vestiges des trois campagnes de fouilles (**Figure 24**).

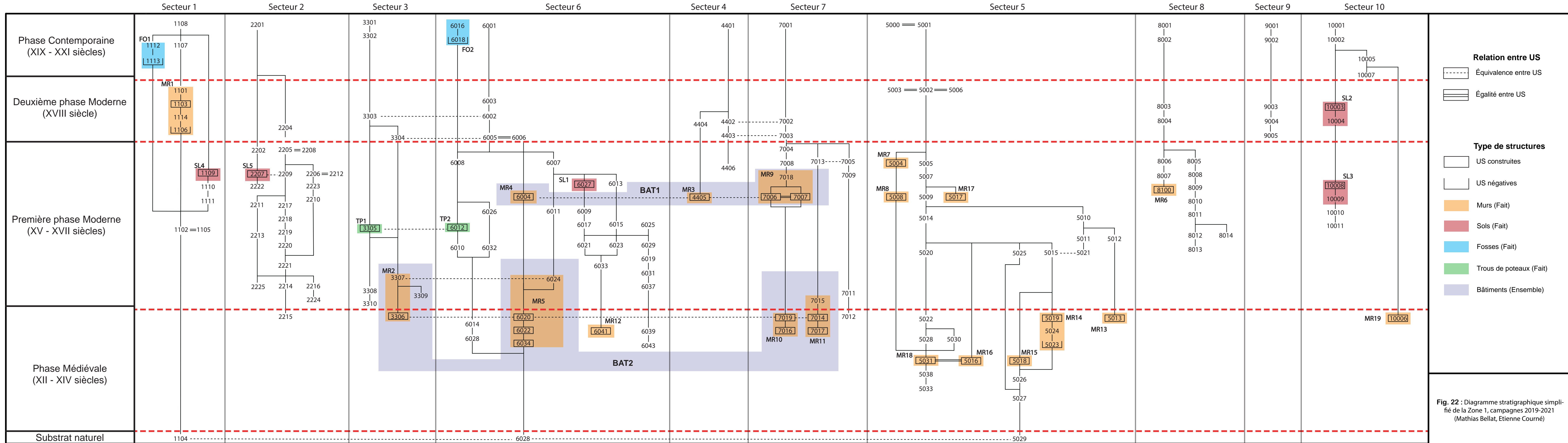


Fig. 22 : Diagramme stratigraphique simplifié de la Zone 1, campagnes 2019-2021 (Mathias Bellat, Etienne Courné)

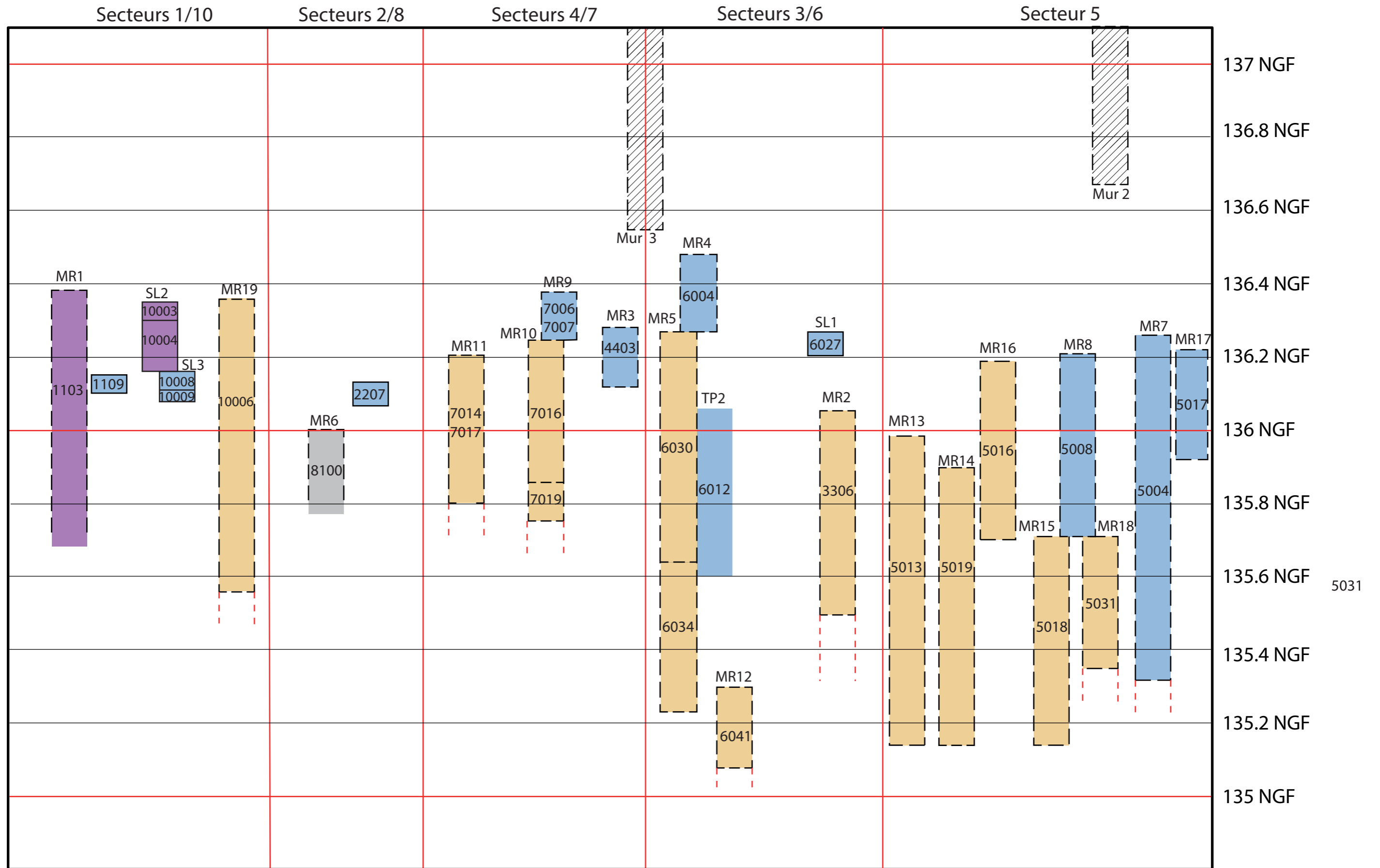
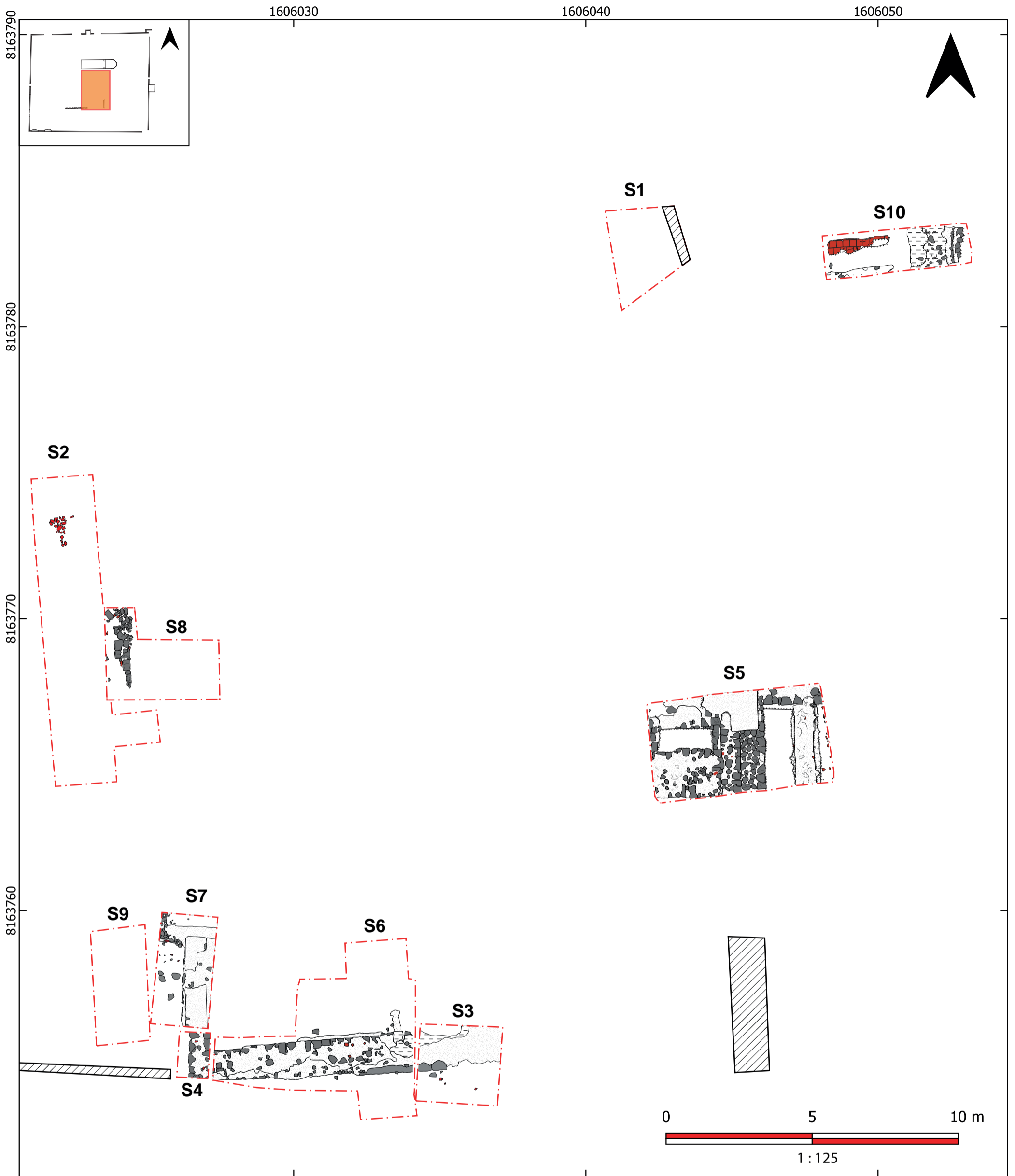

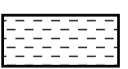
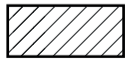
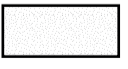





Fig. 23 : Relation altimétrique des différentes structures de la zone 1 de 2019 - 2021 (Mathias Bellat).



- | | | | |
|---|-----------------------|---|------------------------------------|
|  | Limites de fouilles |  | Effondrement |
|  | Élévations conservées |  | Murs (mortiers, TCA, moellons ...) |
|  | Pierres |  | Destruction |
|  | TCA | | |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat, Etienne Courné

FIG. 24 : Plan des structures visibles de la zone 1 fin 2021 (Mathias Bellat, Etienne Courné).

Phase grandmontaine XII^e - XIV^e siècles (*Mathias Bellat, Flavie Jeanpierre Berraud*)

La première occupation du site des Moulineaux remonte à la deuxième moitié du XII^e siècle lorsque, peu après la donation de l'usage de la Forêt aux moines d'Épernon par Louis VII en 1140, ces derniers installent un prieuré occupé dans un premier temps par trois frères (MOUTIÉ, 1847, pp.53-55). Selon A. Moutié le début de l'occupation du site par les moines grandmontains devrait être plus au moins contemporain de la date de donation du territoire d'une partie de la Forêt des Yvelines par l'abbé Robert de Marmoutiers. La charte en question (MOUTIÉ, 1846, p.1) n'est pas datée et deux abbés du nom de Robert se sont succédés entre 1155 et 1176 à Marmoutiers (MOUTIÉ, 1847, p.50). La première charte conservée et datée remonte à 1195 elle mentionne trois frères grandmontains des Moulineaux : Guillaume de Grimoard, Bernard de Josbert et Sévin de Antuis (MOUTIÉ, 1847, p.52). Après le Roi Louis VII ce sont successivement le comte d'Evreux, les comtes de Montfort (Simon IV en 1209 puis Amaury VI en juillet 1220) qui vont faire dons de terre aux moines. Après ces divers dons au début du XIII^e siècle, le prieuré contient 460 arpents : « *en cour, jardins, terres labourables, prés, étangs, bruyères et surtout en bois* » (MOUTIÉ, 1847, p.53).

Il nous est difficile d'établir avec certitude que les éléments archéologiques découverts remontent, pour les plus anciens, à la première phase de construction, par manque de datations absolues (datation radiocarbone manquante). Cependant en nous appuyant sur une comparaison architecturale de la nef encore conservée en élévation avec d'autres abbayes/prieurés, les modes de mise en oeuvre de l'architecture, l'agencement des entités architecturales et le mobilier céramique exhumé, il semblerait que le site des Moulineaux présente une phase d'occupation médiévale au moins antérieure au XV^e siècle (Figure 25). Les textes mentionnent un changement dans la gestion du prieuré aux XVI^e siècle quand la famille d'Angennes récupère la propriété et l'usage du prieuré pour le transformer en résidence seigneuriale. Claude d'Angenne prieur commanditaire de Notre-Dame-de-l'Ouÿe, à laquelle étaient rattachés les Moulineaux, passe le 15 Juillet 1576 un contrat avec son frère Jean d'Angenne alors seigneur de Rambouillet et Poigny qui acquiert dès lors le domaine (MOUTIÉ, 1847, p.76).

A. Comparaison aux autres cloîtres grandmontains

Notons que l'architecture grandmontaine semble être la même pour toutes les celles : seul le type de matériau change selon les régions ; et qu'il existe quelques variations de plan (RACINET, 2016b, fig.73-1) pouvant supposer l'usage de technique de fabrication locale. Sont identifiés des usages de la brique dans le sud-ouest, de calcaire en région parisienne, de pierre blanche en Touraine, ou encore de grès. L'architecture grandmontaine repose principalement sur la simplicité des gros ouvrages : façonnés en pierres locales, les bâtiments grandmontains sont fonctionnels et sobres dans leurs ornements. Les celles étant dédiées à la vie spirituelle des prieurs,

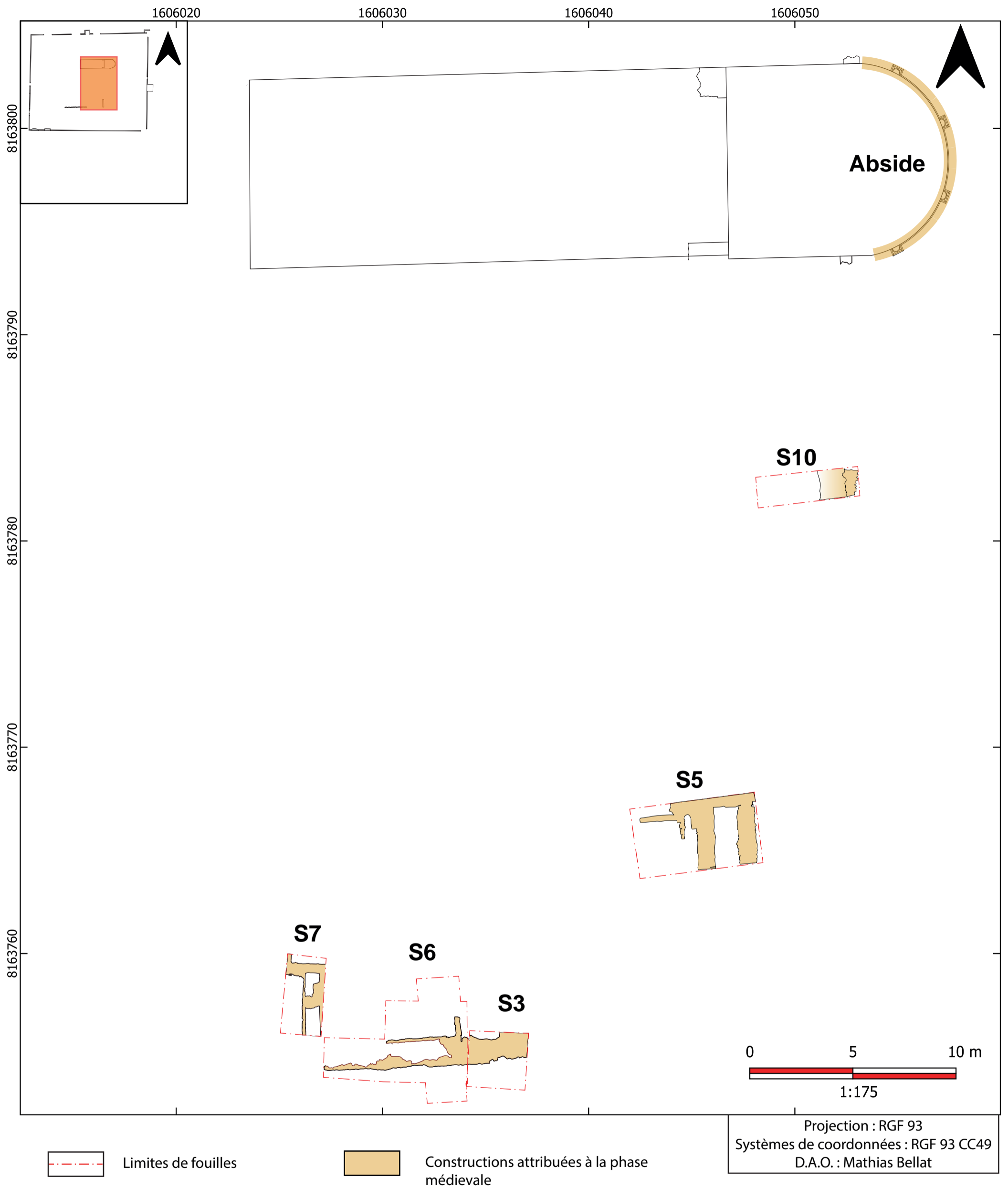


FIG. 25 : Plan de la phase médiévale (Mathias Bellat).

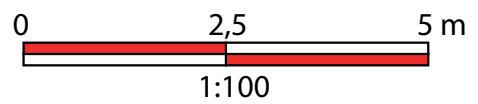
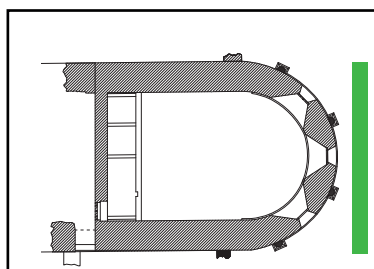
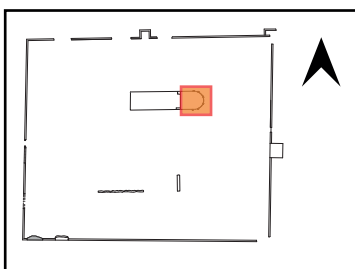
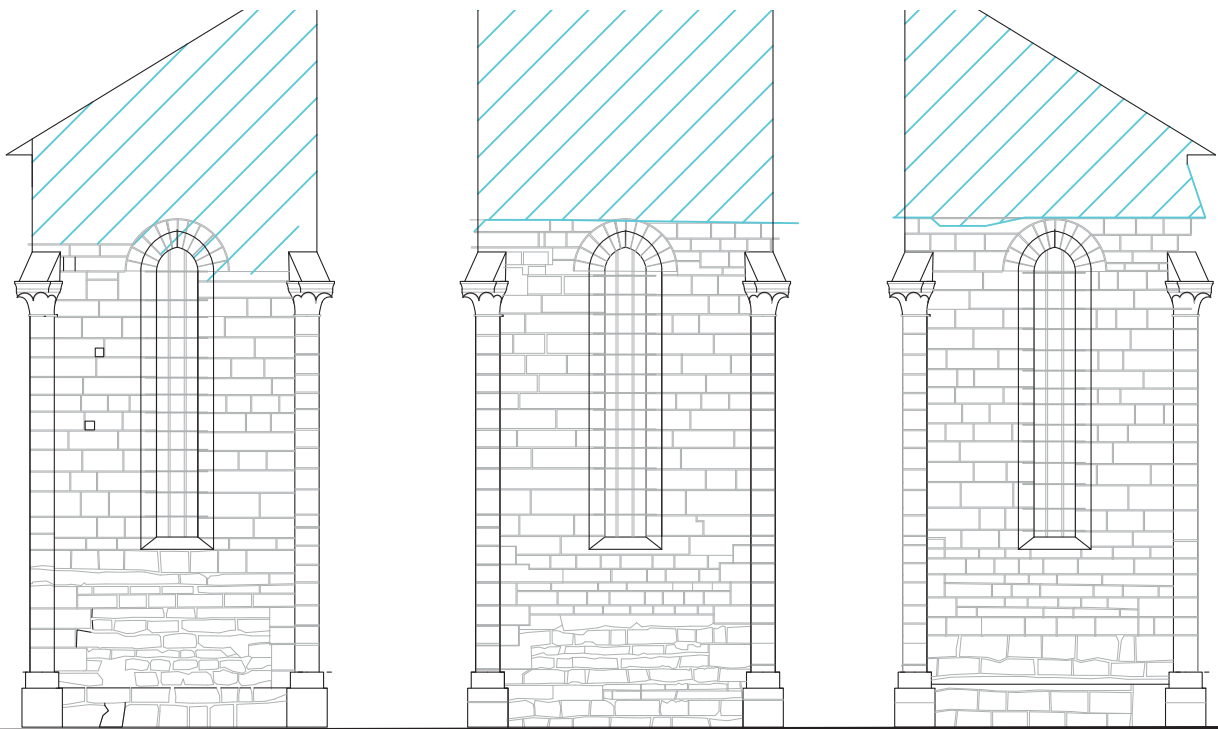


FIG. 26 : Orthophotographie et relevé en transect de l'abside en vue extérieure depuis l'est (©Cabinet Bortolussi, Alexiane Renimel).

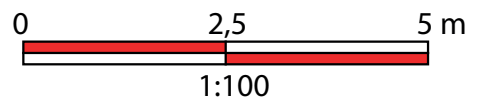
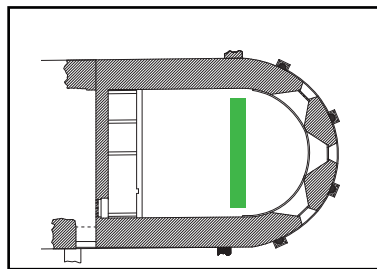
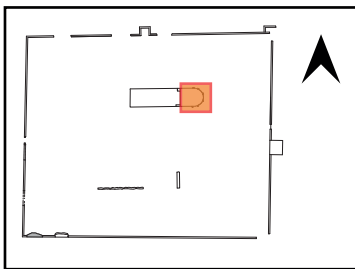
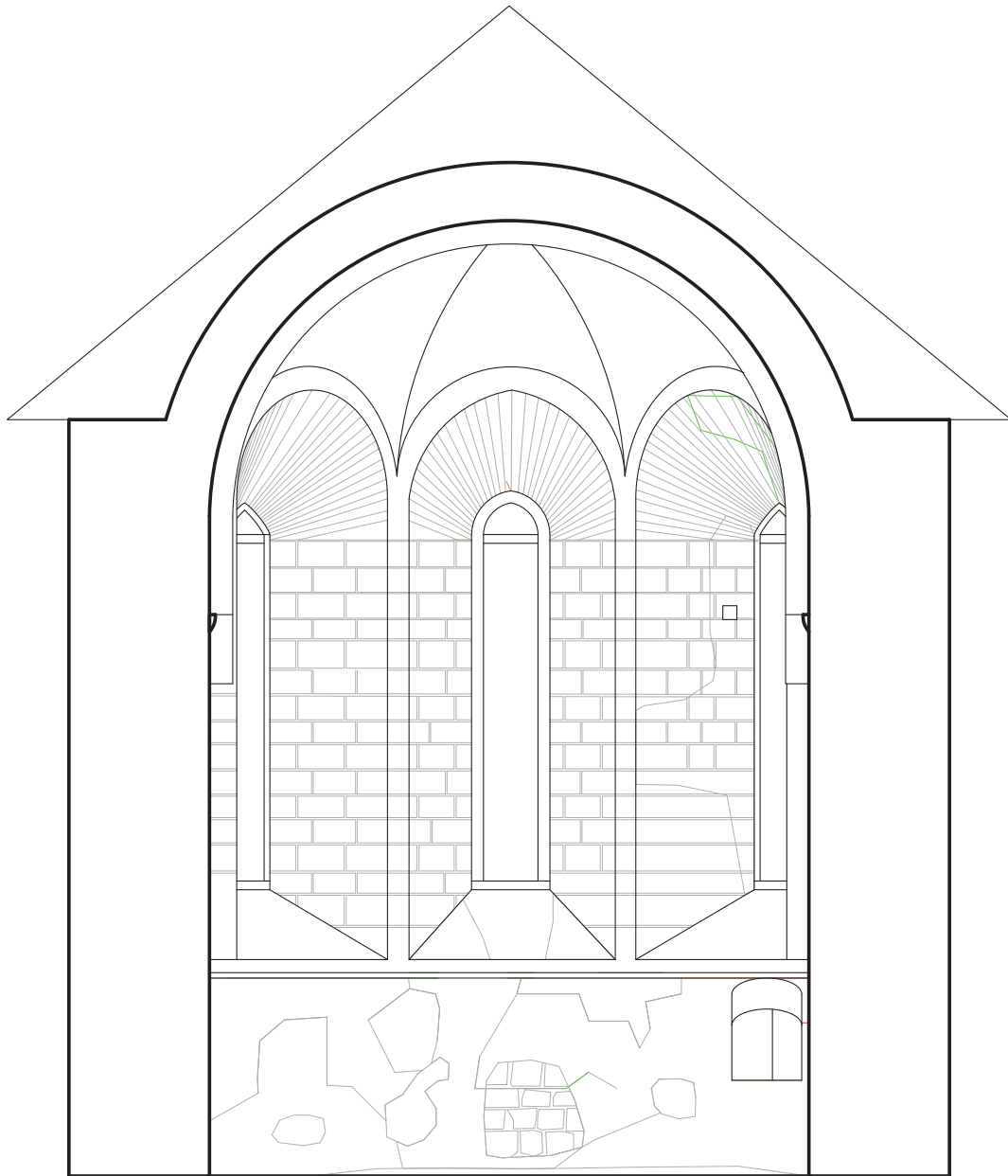


FIG. 27 : Relevé en transect de l'abside en vue intérieure depuis l'ouest (Alexiane Renimel).

celles-ci étaient majoritairement implantées dans des zones isolées ou dissimulées, telle que la forêt, afin de pratiquer le culte dans la discrétion et en lien avec l'environnement naturel. En île-de-France, il existait une dizaine de prieurés grandmontains dont trois en Seine et Marne, deux à Paris ainsi que les Yvelines, et un en Essonne et le Val d'Oise. Aujourd'hui, la plupart ont disparu ou sont en état de ruine. Seuls les prieurés du domaine de Montcient à Sailly (Yvelines) et d'Aulnoy à Courchamp (Seine et Marne) sont encore debout. Le prieuré de Trains à Villecerf (Seine et Marne) possède encore quelque corps de bâti. Seul le prieuré de Notre-Dame-de-l'Ouÿe à Dourdan/Les Granges-le-Roi (Essone) est encore conservé et a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2014 (BRYANT, 2014). Quant aux autres régions, certaines celles ont perduré et l'une a fait l'objet de fouilles archéologiques. L'abbaye de Grandmont à Saint-Sylvestre (Haute Vienne) est fouillée depuis 2013 par Philippe Racinet (RACINET 2015, 2016a, 2018, 2021).

B. Vestiges archéologiques

1. La nef élément caractéristique de la période grandmontaine

Seul élément conservé dans son état initial, la nef et surtout son chevet à abside date probablement de la période médiévale. En effet celui-ci présente de très nombreuses similarités avec d'autres chapelles grandmontaines du XIII^e siècle notamment : Notre-Dame de Louye à Dourdan, l'Abbaye de Grandmont (Haute-Vienne) ou encore le prieuré du Bois-d'Allonne (Deux-Sèvres). Si l'abbaye de Grandmont n'as pas été conservée en élévation, l'épaisseur des murs du chevet (2,75 m) et la disposition semi-circulaire (RACINET, 2019) correspondent avec nos observations sur le chevet des Moulineaux (Figure 26, Figure 27). De même, les trois ouvertures forment un des marqueurs communs avec les abbayes de Dourdan et d'Allonne (Figure 26, Figure 27, Figure 28, Figure 29). Si le chevet ainsi que les éléments y sont liés, chapiteaux et voûte intérieurs sont attribuables au XII^e siècle. C'est aussi le cas de deux éléments de mobilier religieux, la niche crédence et la piscine liturgique (Figure 30, Figure 31) qui sont incrustés dans la nef et ne semblent pas avoir été repris à une époque antérieure. Sur le mur nord intérieur de la chapelle certains habitants de Poigny-la-Forêt ont cru voir un dessin de croix de grandmont



FIG. 28 : Chevet vue extérieure, Prieuré du Bois-D'allonne (©Ministère de la Culture).



FIG. 29 : Voûte sur croisé d'ogives, Prieuré du Bois-D'allonne (©Ministère de la Culture).

(Figure 32), cependant le mauvais état de conservation de ce dessin ainsi que les nombreux graffitis contemporains avoisinant laissent supposer qu'il pourrait tout aussi s'agir d'un dessin contemporain. Pour ce qui est du reste de la nef il est difficile de l'attribuer à une période en particulier car la majorité de la structure a été recouverte d'un enduit moderne ou contemporain. La division de la chapelle à la période moderne avec l'édification d'un mur à l'ouest a aussi déstructuré l'espace original de cette bâtisse. De même, on observe une multitude de

reprises sur le mur sud de la chapelle mettant en évidence l'impossibilité de l'attribuer à une unique période de construction.

Une première observation architecturale peut-être réalisée sur des différents éléments de la chapelle. Nous remercions tout particulièrement Alexiane Renimel ainsi que ses camarades Elodie Ferreira et Stanislas Jacot, tous élèves en architecture spécialité monuments historiques. Leur recherches de master 1 portait sur un projet de restauration de la chapelle. Des plans de masse et en élévation ont été réalisés lors de ce travaille et permettent de dresser cette première description. Cependant, il ne s'agit en aucun cas d'une étude du bâti mais de relevé lié à des problématique de conservation. Cette observation ne vise pas à être exhaustif et ne suis pas les normes lié



FIG. 30 : Niche crédençe dans le mur nord de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).



FIG. 31 : Piscine/Lavabo liturgique dans le mur sud de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).

à cette discipline, nous pouvons uniquement dresser un premier portrait synthétique et descriptif du chevet de la chapelle. Ainsi, une étude du bâti par système dit **BIM** doit être lancée en 2023 avec la coopération de l'Université Panthéon-Sorbonne. Dans le cadre d'un master de M1, une étude de la chapelle et d'autres vestiges (en élévation ou venant d'être exhumés) sera effectuée. Par ailleurs, une notice est disponible sur la base Mérimée et permet de retrouver des images d'archive ainsi que des dessins architecture aux du XIX^e siècle (notice IA00051989).

Le mur extérieur du chevet avec sa forme semi-circulaire mesure environ 13,78 m sur sa partie courbée et possède une hauteur de 7,94 m jusqu'au début de la toiture. Tous les blocs utilisés sont en calcaire blanc, leur origine reste à établir. Cepednant, il est fort probable qu'il s'agisse de calcaire de Berchères utilisé notamment pour la construction de la cathédrale de Chartres (PRACHE, 1992), dont les carrières sont située à environ 40 - 50 km du site. Cette pierre claire contraste nettement avec le grès d'Épernon plus foncé qu'on trouve sur le reste du site pour les reconstruction plus tardives. La base du chevet est composée d'une assise de trois pierres pour la partie centrale et deux pour celles au nord et au sud. Un fin linteau sépare la base du mur du reste de sa partie en élévation qui se compose de 25 à 29 assises en pierre liées avec un mortier. Les pierres ont un appareil irrégulier avec des blocs de grande dimensions (30 à 100 cm de côté) qui alternent avec des blocs plus petits (< 30 cm). Le mur semblerait suivre un appareil dérivé d'un appareil en panneresses avec des irrégularités. Il est difficile de trouver un appareil qui lui ressemble dans la typologie des appareillages romans. Un appareillage similaire est l'*opus monspelliensis*, appareillage roman de la région de Montpellier. Il se caractérise par une alternance d'assises de « boutisses » et d'assises de « carreaux ». Il ne serait cependant pas justifier de le classer comme tel de part la distance géographique séparant le prieuré des Moulineaux de la préfecture de l'Hérault. Cependant cette appareillage étant lié à l'architecture Roman on peut y voir une concordance chronologique avec la construction du chevet. Quatre colonnes engagées marquent les limites entre les ouvertures, elles mesurent environ 6,2 m de

haut et 0,55 m de diamètre. La base et la plinthe des 4 colonnes sont régulières et se situent entre la base du chevet et la première assise après le linteau de séparation. Les chapiteaux sont décorés avec un motif floral assez épuré, ce qui correspond aux principes de dénuement de l'ordre de Grandmont. Il est intéressant de noter que si les trois chapiteaux sud, sud-est et nord-est possèdent uniquement une rangée de fleurs qui s'ouvrent, la colonne nord possède un chapiteau avec seulement deux rangées de fleurs s'ouvrant. S'agit-il d'une variation volontaire, d'un chapiteau issu d'un autre chantier ou un réemplois plus tardif, difficile à dire. Les chapiteaux des colonnes sont surmontés de pierres taillées pour supporter le mur du chevet agissant comme un contrefort. Cependant, la dimension des colonnes ne laisse pas à penser qu'il puisse s'agir d'une fonction de portance du mur, celles-ci sont trop fines. Le style de la couverture des colonnes au-dessus des chapiteaux est typique du style roman, ce qui nous apporte un nouvel indice chronologique, concordant avec la période romane d'édification de cette partie de la chapelle. Les trois ouvertures mesurent 0,99 m de large et 4,33 m de haut sur leur face extérieure. Elles sont couvertes chacune par un arc brisé en tiers point sans clef de voûte et sans sommier composé de 12 claveaux relativement réguliers. Une grille en métal est visible sur chaque ouverture, il s'agit probablement d'un élément du vitrail original. Le mur sud présente des reprises qui sont attribuables à des périodes plus récentes (Moderne et Contemporaine), quant au mur nord il est couvert de végétation et son observation n'est pas possible.

Sur la partie intérieure de l'abside conservée dans son état originel, seule une zone limitée entre les trois ouvertures semble avoir été préservée. L'abside présente une voûte d'arêtes au nombre de 4 partant de chaque bord des ouvertures. Cette voûte est fermée par un doubleau composé de claveaux (**Figure 33**). Cette description succincte de la chapelle et plus particulièrement de l'abside permet de placer certains repères chronologiques notamment en rapport avec l'architecture romane mais aussi d'avoir un rapide aperçu des élévations encore conservées aujourd'hui. Pour ce qui est des fondations, elles ont pu être observée sur une petite fenêtre, dans la



FIG. 32 : Représentation potentielle de croix de grandmont sur le mur nord de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).

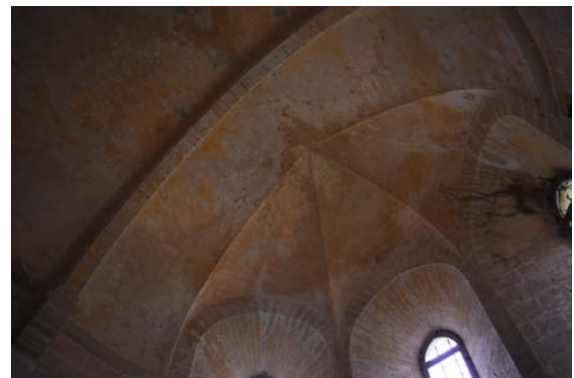


FIG. 33 : Voûte en arêtes de l'abside (©Cabinet Bortolussi).

partie est du chevet, lors de la campagne de septembre 2021 dans les D4 et D5 (BELLAT *et al.*, 2021, pp.104-105). L'implantation de ces secteurs contre le mur intérieur nord (D4) et contre le mur du chevet est (D5) ont permis de constater le développement des fondations de la chapelle. Les deux secteurs ont livré des résultats assez comparables.

L'élévation de la chapelle repose sur un niveau de fondation (US 402 et US 508). La partie supérieure de celles-ci ont été mis au jour à une très faible profondeur, soit à peine une dizaine de centimètres sous le niveau de circulation actuel (US 400 et US 501) La même technique de construction est observée dans les deux secteurs (**Figure 34**). En support direct de l'élévation, une assise de moellons équarris et taillés avec régularité, pris dans un mortier de chaux se développe. Ce niveau marque l'interface entre l'élévation et la fondation. Débordant légèrement par rapport à l'élévation, il propose une base solide pour assier les murs de la chapelle, avec une

profondeur comprise entre 70 - 90 cm . L'aspect général de la maçonnerie autant que sa profondeur dans le sol ne font aucun doute sur sa nature. Composée de moellons grossièrement équarris et disposés dans un ordre assisé tenu par un mortier de chaux et de sable. Aucun traitement de parement n'est observé, contrairement à l'élévation intérieure de la chapelle qui est couverte d'un enduit de chaux. Les bâtisseurs ont probablement creusés des tranchées de fondation dans lequel ont été déposés des blocs et moellons sur lequel était coulé un mortier pour les lier entre eux. Les éléments qui composent ici la maçonnerie ne font état d'aucune régularité, ni dans leur taille ni dans leur calibre et encore moins dans leur disposition.

De toute évidence, les fondations USC 402 et 508 sont bien d'origine médiévale puisqu'elles supportent le chœur dont la datation des structures ne fait plus de doute. Ces fondations reposent directement sur le substrat naturel (US 507 et US 414), le même qui est observé dans la plupart des secteurs de fouille avec ce sable gris-bleu très fin et légèrement humide. Ces secteurs ont permis d'établir que la chapelle a été construite sur des fondations en semelles débordantes, à l'instar des autres structures connues sur le site (BELLAT *et al.* 2020, 2021).

Aucun niveau de sol appartenant à l'époque médiévale n'as été identifié même si des niveaux de tomettes ont pu être observés environ 30 cm sous le sol actuel, ceux datant probablement de période moderne voire contemporaine.

Enfin, pour ce qui est de la charpente bien que datée du XII^e siècle dans un premier temps, le chantier

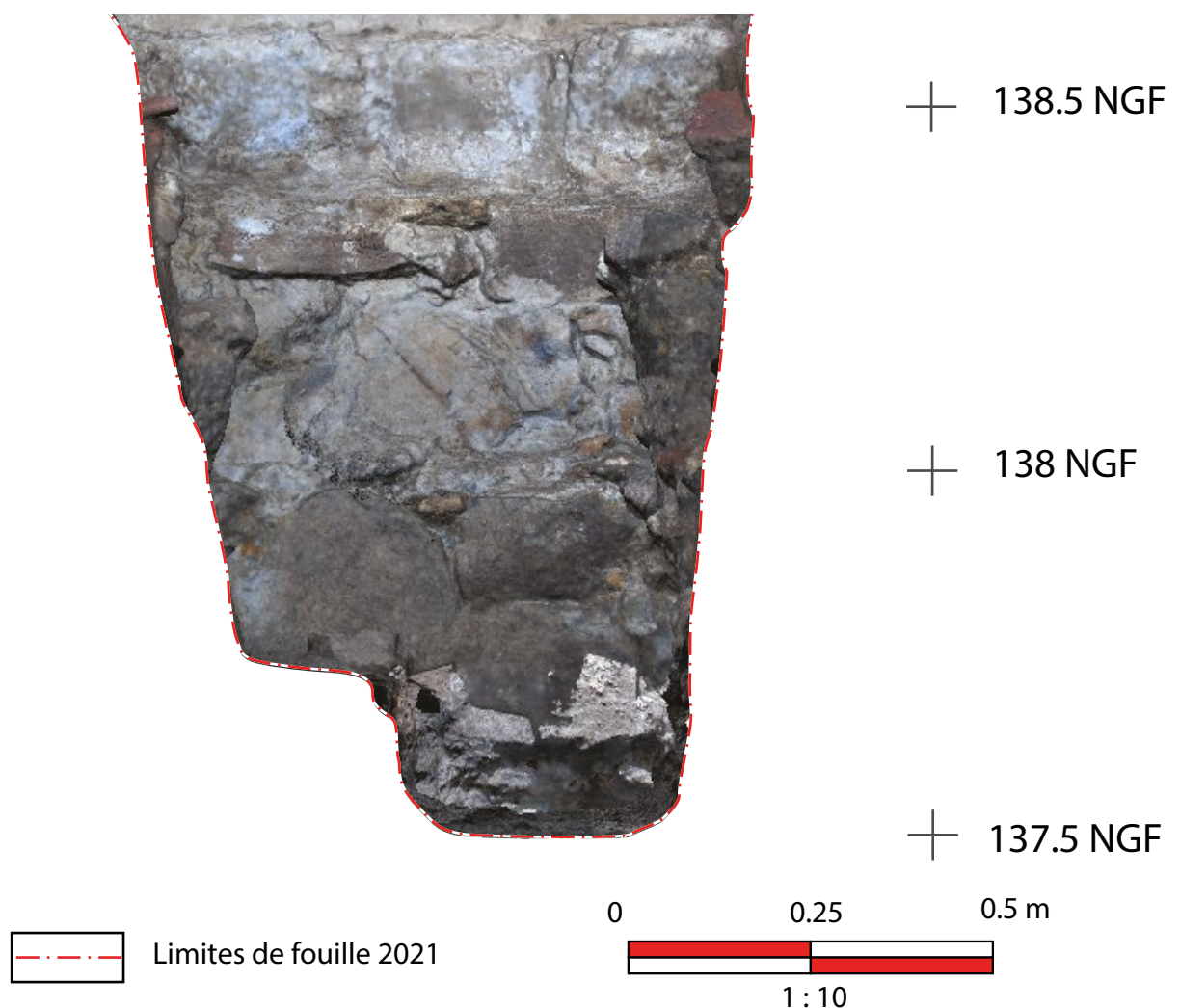


FIG. 34 : Orthophotographie de la coupe est, axe nord-sud, du D5 accolé au mur est de l'abside (Etienne Courné).

de restauration mené depuis février 2023 par le Cabinet Bortolussi a permis d'effectuer des observations qui viennent contraster avec cette hypothèse. En effet, selon le style de la charpente il serait plus probable que celle-ci date de la phase moderne, des prélèvements dendrologiques réalisés par *Dendrothèque* permettront de trancher.

2. L'agencement global des structures

Sur les fenêtres ouvertes entre 2019 et 2021 ce sont les espaces les plus au sud et à l'est qui ont donné les résultats les plus aboutis quant aux vestiges médiévaux. En effet, l'espace ouest du bâtiment ayant été détruit pendant la période moderne, il ne nous reste aujourd'hui qu'un niveau de destruction, l'US 2206/2212 (**Figure 35**), des potentiels constructions de la période médiévale de l'aile ouest. Des prélèvements micromorphologiques ont été réalisés sur une coupe complète du S2 et leur étude est en cours, ils permettront de préciser le phasage de la destruction notamment. Un infime niveau de mortier compact jaune à été trouvé sur une fenêtre de 20 x 30 cm dans le S2, l'US 2215 (BELLAT *et al.*, 2019, p.43). Il pourrait s'agir d'un mur ou d'un niveau de sol mais la faible dimension de cette US ne permet pas de tirer d'interprétation fiable pour le moment. Un unique reste de mur dans le S8, le MR6 (**Figure 36**), pourrait être attribué à la phase médiévale, mais son mauvais état de conservation ainsi que son alignement, déviant de l'organisation globale du BAT2, laisse la porte ouverte à d'autres hypothèses.



FIG. 35 : Vue en coupe du niveau de destruction 2206/2212 depuis le nord (Mathias Bellat).



FIG. 36 : Vue du MR6 visible dans le S8. Un mur de pierre sèche ici pris depuis le nord (Marine Waszak).

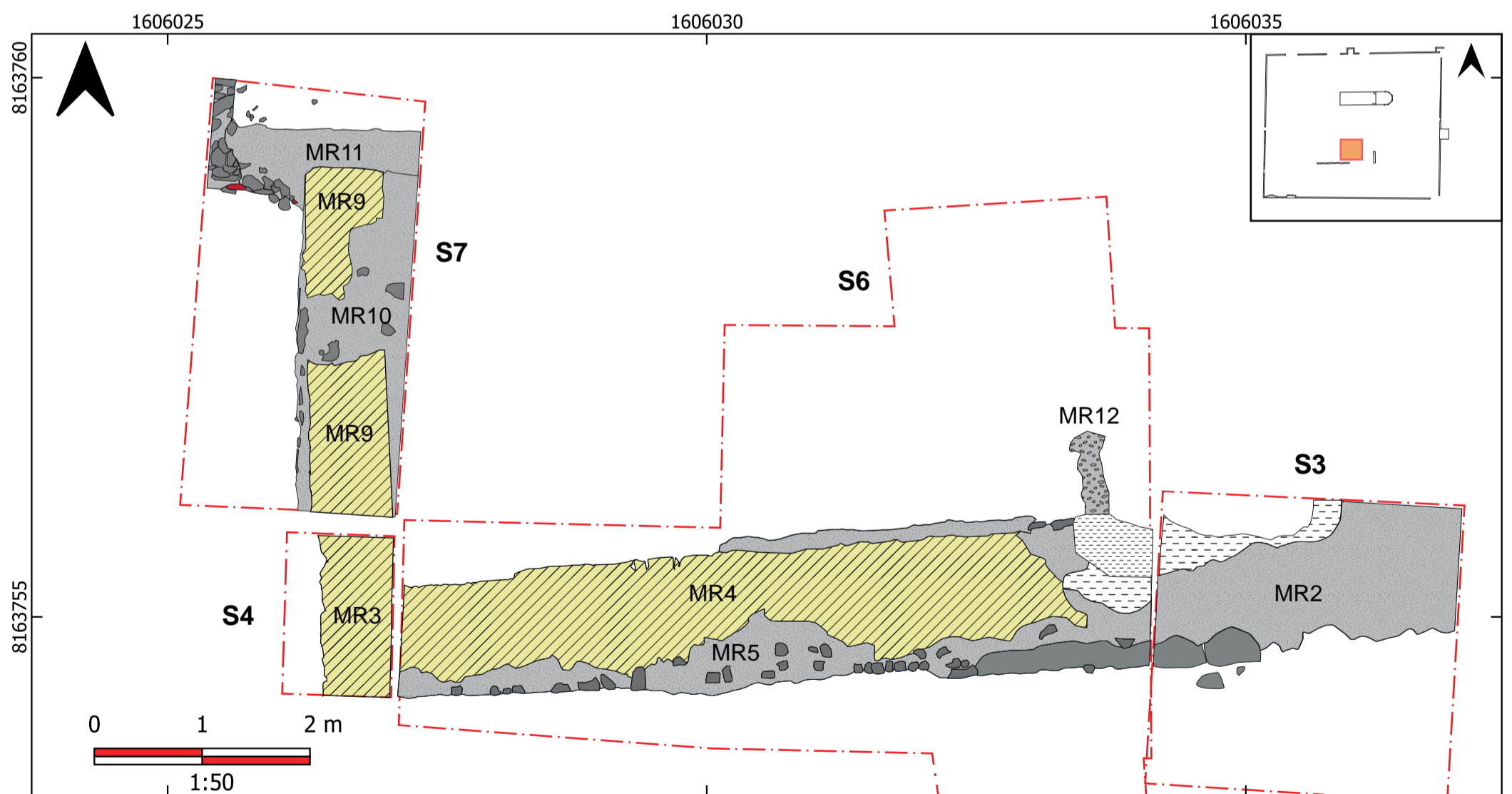
L'ensemble sud, le BAT2

L'ensemble BAT2 (**Figure 37**) présente une continuité architecturale sur 4 secteurs, les S3, S4, S6 et S7. Même si le S5 semble lui aussi lié à la même phase de construction, il a été séparé de cet ensemble car il ne présente aucune continuité stratigraphique observée avec les autres secteurs du sud de la zone 1. Le BAT2 possède une longueur totale observée de 10 m et une largeur totale observée d'environ 5 m et les structures sont observables sur une hauteur maximale de 1 m (MR5). L'axe ouest-est se trouve légèrement décalé selon un axe sud-ouest, nord-est (5 - 10°) tandis que l'axe nord-sud semble lui plus rectiligne. Dans le S4 l'angle du bâtiment a été observé pour la phase moderne mais pas celle de la phase médiévale car la fenêtre a été ouverte sur une trop faible profondeur. Cependant, il semblerait, en se fiant aux vestiges du S7, que l'angle du BAT2 se trouve bien au même emplacement que la reprise moderne donc dans le S4. Le mur du BAT2 possède une épaisseur moyenne



Figure 37 : Orthophotographies groupées du BAT2. Les parties du BAT1 postérieures n'ont pas été retirées.

Projection : RGF 93
 Système de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogrammétrie : Etienneourné, Mathias Bellat, Aurélia Lureau
 D.A.O. : Mathias Bellat



- | | | | | | |
|--|--|--|-------------------------|--|----------------------------|
| | Mur intérieur du BAT2 (6041) | | Pierres | | Effondrements (6024, 3309) |
| | Murs attribués à la période médiévale | | Murs extérieurs du BAT2 | | Limites de fouille |
| | Murs postérieurs recouvrant potentiellement des murs médiévaux | | | | |

Projection : RGF 93
 Système de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. : Etienneourné, Mathias Bellat

Figure 37 : Détail des structures du BAT2 attribuées à la période médiévale.

de 1,3 m ce qui le rapproche d'autres fondations datées du XIII^e à Roissy-en-France (DUFOUR, 2014, p.104), bien que d'autres fondations notamment dans les Yvelines soient plus épaisses, avec 2,2 m d'épaisseur observée sur la partie XII^e du câteau de Beynes (DUFAY, 2001, p.258). Pour ce qui est de l'organisation du mur du BAT2, sa composition et son agencement sont aisément visibles dans le S6 et légèrement dans le S3. Dans le S6 on peut observer le MR5 qui se compose de 4 US différentes, une de destruction et trois de différents appareils. Alors que l'extérieur est constitué de mortier compact et de 3-4 niveaux d'assise de pierres de taille, l'intérieur possède un appareil plus complexe (Figure 39). On distingue un premier niveau de mortier sans inclusion, l'US 6034, puis le mortier compact observable aussi sur la face extérieure ainsi que des pierres de tailles moins nombreuses. Une fine couverture de mortier/enduit l'US 6020 est aussi visible dans cette partie basse du mur ainsi qu'une protubérance en mortier, l'US 6022, une semelle débordante qui devait servir probablement à protéger des remontées hydriques par capillarité en l'absence de fondation (PESEZ, 2019, p.97). On retrouve ce type d'aménagement au du prieuré de l'Ouÿe à Dourdan, pour la phase médiévale (BRYANT, 2014, Fig.145). Cette distinction, dans l'utilisation du mortier entre la partie inférieure et supérieure des fondations, a aussi été observée dans l'aménagement de la tour du château de Roissy-en-France daté du XIII^e (DUFOUR, 2014, p.106). Un des autres éléments notables et distinctifs de l'appareil des murs attribués à cette première phase de construction, sont les petits « pavements », observables en 2020 dans la partie centrale sud du S6 sur le MR5 ou encore en 2021 dans le S5 sur le MR13 partiellement visible ou le MR19 dans le S10. Ils sont caractérisés par l'utilisation de pierres (Figure 38) de dimensions réduites (< 20 cm). Difficile ici d'établir un parallèle avec d'autres bâtiments médiévaux en Île-de-France. Aucun des niveaux du mur n'a donné de matériel ce qui ne permet pas d'avoir d'autre fourchette chronologique que son style d'appareillage différent de la partie moderne. Sur la partie à l'ouest du mur dans le S7 on observe le MR10 (US 7016) qui constitue probablement la continuité du mur extérieur du BAT2. En effet, son organisation et direction selon un axe nord-sud assez clair et la présence d'un état postérieur avec le MR9 au-dessus du MR10 sont des indices d'un état originel de ce mur.



FIG. 38 : Vue de détail sur le « pavement » du MR5. Des blocs de petites dimension tous calibré de manière similaire qui bordent le mur au sud. Vue depuis l'ouest (Mathias Bellat).

Dans la partie intérieure du mur un effondrement avec un décrochement a put être observé sur le S3 et S6 avec l'US 6024 (**Figure 40**). Cet effondrement est à mettre en lien avec le MR12 (6041) qui est un mur de mortier jaune assez mal conservé et conservé uniquement à une profondeur assez conséquente à 1,25 m de la surface, alors que le reste du BAT2 est conservé dès une profondeur de 0,3 m. Il est intéressant de noter que ce MR12 est le seul mur intérieur qui nous est parvenu de la première phase. Il s'agit probablement d'une séparation interne entre deux espaces. En suivant grossièrement le plan type des prieurés grandmontain, où l'agencement des pièces encore conservées au prieuré de Notre-Dame de l'Ouÿe (Dourdan), il s'agirait de la délimitation entre les cuisines à l'ouest et le réfectoire à l'est (**BRYANT, 2014, p.45**).

Enfin pour ce qui du nord du S7 il a livré un autre espace attribué lui aussi à la période médiévale, une cave enregistrée MR11. Ce fait est composé de trois US, l'US 7014 (US construite), de l'US 7015 (mortier de couverture), de l'US 7017 (voûte de pierres). La couche de comblement, l'US 7013 de ce MR11 a donné du mobilier céramique datant du XIII^e au XVIII^e siècle avec notamment un grand nombre de céramiques du XV^e siècle. La structure est visible sur une hauteur de 44 cm de haut et environ 14 cm de large observé sur 2 m de long selon un axe est-ouest (**Figure 41, Figure 42**). L'appareil est fait d'un mélange de mortier de grès de moellon comme ce que l'on peut observer sur le château de Roissy-en-France (**DUFOR, 2014, p.171**) ou à Dourdan (**BRYANT, 2014, p.48**). Dans la cave du prieuré de l'Ouÿe à Dourdan ont observé des rigoles ou caniveaux de 25 cm de large pour 15 cm de profondeur et un mortier jaune recouvre les parois. Des petites rigoles sont aussi présentes sur les bords du mur. Tout comme à Dourdan nous ne pouvons pas tirer de conclusion quant à l'interprétation de cette cave. Il pourrait s'agir d'un cellier, d'une cave à vin ou alors d'un lavoir bien que les dimensions ne nous permettent pas encore d'établir une préférence pour une interprétation ou l'autre. Dans l'abbaye de Conche-en-Ouche (Normandie) datée du XI^e - XII^e siècles des caves de petites dimensions s'agencant en galerie dite de « cellules » ont été interprétées comme ayant une fonction de stockage de tonneaux (**DESHAYES, 2019, p.239**). Cependant ces caves sont reliées entre elles par un long couloir ce qui désentrave les cellules de l'escalier nécessaire à la descente des produits notamment présent à Notre-Dame-de-l'Ouÿe.



FIG. 40 : Vue en détail sur l'effondrement du MR5 dans le S6, l'US 6024. Vue depuis le sud (Mathias Bellat).



FIG. 41 : Vue zénithale sur la cave ou MR11 dans le S7, vue depuis l'ouest (Etienne Courné).

Si l'on résume les vestiges du BAT2 se cantonnent à : un mur extérieur - probablement une fondation - conservé sur une longueur totale observée d'environ 13 m, une cave et un mur intérieur observé uniquement sur 0,2 m de large et environ 1,5 m de long. Cela fait en somme peu de vestiges. Peu de niveaux d'occupations lié à ce bâtiment : l'US de comblement 7013 et potentiellement les niveaux les plus bas du S6 avec les US 6037 et 6039 ayant donné des céramiques attribuées aux XIV^e - XVI^e siècles, ainsi qu'une seule US dans le S3, l'US 3304, ont donné des tessons qui pourraient être du XIV^e siècle. Pour ce qui est de l'interprétation du BAT2 il s'agit très probablement des fondation du bâtiment sud du prieuré originel. Pour ses dimensions nous pouvons nous baser sur les mesures réalisées lors de la vente du domaine à la famille des d'Angennes avec un acte de déposition du 20 août 1577 par l'architecte Olivier Ymbert (MOUTIÉ, 1847, pp.82-83). Celui-ci mesure la longueur de la chapelle à 18 toises environ soit environ 35 m et 3 toises de largeur ou 6 m : « plusieurs bâtiments en quadrature, sçavoir est vne chappelle de longueur de dix huit ou dix neuf toises, comme luy semble, et de largeur enuiron de troys toises » (MOUTIÉ, 1846, p.70). L'aile sud étant probablement plus petite, en longueur, elle doit donc mesure en-dessous de 35 m de long. À Dourdan le prieuré à une aile sud de 18,5 m de long et 9,1 m de large (BRYANT, 2014, p.45), cependant l'auteur ne précise pas s'il inclut la connexion avec les ailes ouest et est ce qui induirait une longueur supérieur à celle présentée. L'appareil en moellon de moyen calibre, quelques blocs pris dans un mortier est typique du phénomène de « pétrification » du bâti

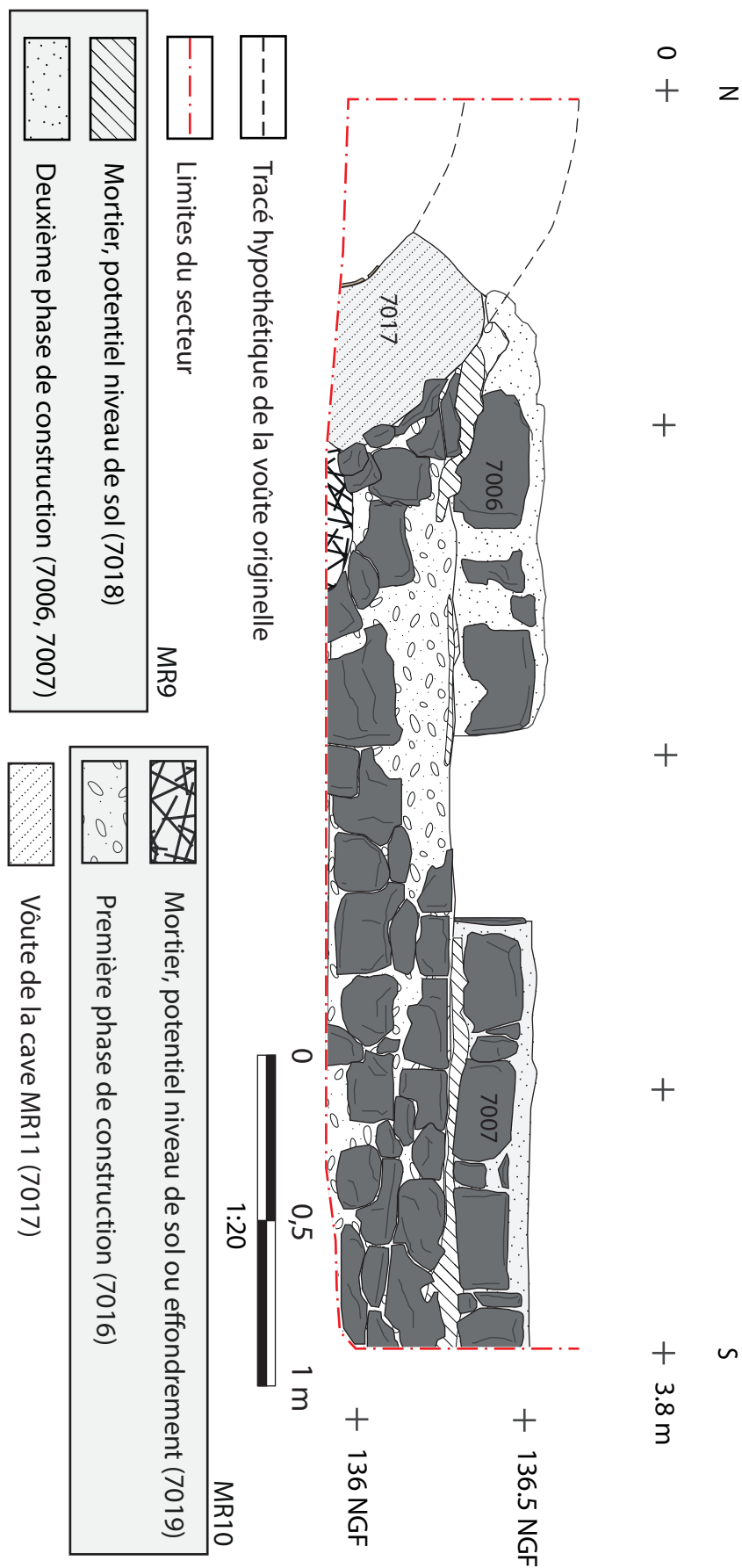


FIG. 42 : Relevé de la coupe nord-sud du S7 avec MR9, MR10 et MR11 (Etienne Courné).

observé à partir du XIII^e siècle en Île-de-France notamment (bla, 2020, p.288). En effet, dans les restes conservés aucun ne permet d'attester l'utilisation de matériaux périssables, jusqu'alors très présent au Haut-Moyen-Âge (BERNARDI, 2014). S'agit-il d'une spécificité au prieuré de Moulineaux, d'une précocité par rapport au phénomène de « pétrification » ou encore uniquement une absence de preuves, la question reste ouverte.

Étude des secteurs 5 et 10

Des éléments maçonnés ont été mis au jour dans les différents secteurs ouverts durant la campagne de fouille, avec des appareillages semblables au sein des secteurs 5, 10 et du BAT2. Le MR13 est situé à l'est du secteur 5, dans un axe nord-sud. Il s'agit d'un mur maçonné à l'aide de bloc de grès (Figure 43), mesurant alors 2,50 m x 0,7 m (variant parfois jusqu'à 0,9 m) sur 0,62 m de hauteur (Figure 44). Le MR13 a été conservé sur deux assises et possède une sorte d'excroissance. L'excroissance correspond au mortier situé entre les deux assises et celui-ci semble déborder, tel un ressaut, « divisant » le mur en deux parties de manière similaire à ce qui peut être observé sur le MR5 (Figure 39). Les assises de cette excroissance marquent probablement la distinction entre l'élévation et la fondation du MR13, constituée de grands blocs de grès équarris, de longueur variable, assemblés grâce à un mortier de couleur crème tirant sur le jaune. L'assise est posée directement sur le substrat du site, correspondant ici au sable de fontainebleau. On observe de manière similaire des fondations posées à même le substrat au château de Breynes (78) pour les fondations XII^e (DUFAY, 2001, p.259). Le ressaut se pose sur l'assise inférieure et est constitué de pierres de grès de taille moyenne, non taillées et non disposées selon une certaine logique. L'ensemble est mélangé directement au mortier et des fragments de TCA sont même parfois intercalés entre deux pierres.



Fig. 43 : Vue de détail de l'appareillage du MR13, prise depuis l'est (Flavie Jeanpierre Berraud).

S'ensuit la dernière assise possédant les mêmes caractéristiques que la première. Puis, une très fine couche de mortier est observable sur le dessus, celle-ci venant recouvrir les blocs de grès. Lors de la mise au jour du MR13, l'équipe remarque une certaine ressemblance avec le MR5 du secteur 6, excavé en 2020. En effet, sur toute l'emprise du secteur 6, un mur de 7 m s'étend, traversant un axe est-ouest. Ce mur, tout comme le MR13, possède la protubérance observée ainsi que le même type d'appareillage. L'ensemble du BAT2 semble présenter des techniques de construction similaire à celle du MR13 dans le S6.

Le MR14 et un des seul mur présentant une possible de tranchée de fondation avec 5024. Il est difficile d'en être certain mais le MR14 semble couper le MR13 selon un axe ouest-est. Cependant leur position stratigraphique similaire et leur altitudes semble indiquer une période de fondation similaire.



Fig.x : Photogrammétrie du S5 en fin de campagne 2021.

FIG. 44 : Orthophotographie du S5 en fin de campagne 2021, S5 zone 1, 2021 (Photo Flavie Jeanpierre Beraud, D.A.O. Mathias Bellat).

D'autant qu'il soit peu probable que le MR14 ait une autre fonction que celle d'une fondation de part ses dimensions exceptionnelle, une largeur supérieure à 0,7 m observée mais très probablement double.

Pour finir trois autres murs ont été attribués à la période médiévale dans le S5 mais peut d'indices fiables nous permettent d'établir cette hypothèse. Nous nous sommes basé exclusivement sur leur position stratigraphique (**Figure 22**) par rapport aux autres murs les recouvrant et leur altitude la plus basse (**Figure 23**). En premier lieu, le MR15 qui est recouvert partiellement par le MR8 possède une largeur supérieure à 1,5 m ce qui en fait un des murs les plus épais du site des Moulineaux et ne laisse que peu de doute quand à sa fonction de fondation. On pourra tout de même questionner sa proximité avec le MR13 ce qui laisserai un espace réduit < 2 m entre ces deux murs. Dans un second temps les MR16 et MR18 semble être issue du même mur à l'origine, le MR18 n'étant que l'état détruit du MR16 avec les blocs de pierres ayant été prélevés. Leur position stratigraphique et leur altitude ainsi que la couleur du mortier jaune semblable au mortier du MR13 et du MR12 du BAT2 dans le S6.

Au total dans le S5 ce sont 4 murs qui ont été identifiés comme appartenant à la phase médiévale. Cependant, seul le MR13 peut être attribué véritablement avec peu de doute à cette phase leur autres interprétations sont *quasi* toutes basées uniquement sur la position stratigraphique.

Enfin, le dernier mur semblable est le MR19, identifié au sein du secteur 10. Le MR19 se situe à l'est du secteur 10 dans un axe nord-sud, semblant se placer dans l'axe du mur sud de la chapelle. Le MR19 est constitué de blocs de grès de taille assez variable (entre 10 et 35 cm) liés par un mortier de couleur crème (**Figure 45**).



FIG. 45 : Vue de détail de l'appareillage du MR19, prise depuis l'est (Marine Waszak).

Le MR19 possède également la protubérance en mortier observée sur les MR5 et MR13, celle-ci vient s'intercaler entre deux assises. De plus, le MR19 semble directement implanté sur le substrat en sable de Fontainebleau, aucune tranchée de fondation n'as été observée, tout comme le MR13 et MR5. Le mobilier archéologique associé à ces différents éléments de maçonnerie peut nous permettre de dater cet ensemble : des tessons datables de la période médiévale ont été prélevés à proximité de ces différentes unités stratigraphiques construites.

La question des niveaux d'occupation / niveaux de sol à la période médiévale

Une des questions qui donnée lieu à de nombreuses hypothèses dès la première campagne de fouille en 2019 est la présence de niveaux d'occupation et de circulation au sein du bâtiment. Si pour la période moderne des

vestiges de niveaux de sol en TCA nous sont parvenus dans un bon état de préservation (Cf. partie moderne), il n'en n'est rien pour la phase médiévale. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette absence. Les niveaux de sols de la période médiévale ne nous sont pas parvenus ce qui peut être lié à plusieurs faits. Première hypothèse, les sols médiévaux en terre cuite architectural auraient été récupérés puis rehaussé aux périodes modernes. Deuxième hypothèse, les niveaux de sol médiévaux seraient en mortier, comme c'est le cas pour les sols médiévaux (INIZAN *et al.*, 2017) ou moderne à Roissy-en-France (DUFOUR, 2014, p.248), ce qui expliquerait leur non conservation dans ce milieu forestier acide. Troisième hypothèse, peu probable, les niveaux de sol n'auraient pas été atteint car plus profond. Hors dans le S6, c'est à 1 m de profondeur sous l'élévation que le sondage s'est arrêté et les niveaux de sol à Notre-dame de l'Ouÿe se situaient uniquement à 20-30 cm sous les niveaux actuels (BRYANT, 2014, p.60). Enfin dernière hypothèse, les niveaux de sols auraient été originellement plus haut que le niveau de circulation actuel, ce qui est probable vu la faible profondeur des fondations, entre 20 - 50 cm selon les secteurs.

3. Interprétations et restitutions de la période médiévale

Pour le peu d'informations qui nous sont parvenus de la période médiévale nous pouvons dresser quelques hypothèses. Dans un premier temps, il semblerait que le chevet ainsi que les fondations de la chapelle soient attribuables à la construction originelle du prieuré au XII^e siècle. Dans la zone du prieuré des vestige d'un ensemble construit le BAT2 a été mis en évidence avec la présence potentiel d'un mur intérieur et d'une cave de stockage. Plusieurs murs avec un contexte moins clair ont aussi été mis au jour dans le S5 suivant au choix un axe nord-sud ou est-ouest.

Seul les fondations des murs semblent avoir été préservées sur une épaisseur moyenne de 1,3 m et une hauteur allant de 1 m à 0,5 m. Si l'on se fie aux ratio de Bernardi (2014) entre les fondation et l'élévation on aurait un rapport de 1/4 à 1/7, ce qui permettrait d'estimer la hauteur des ailes sud et est du cloître entre 4 et 7 m de hauteur. En se fiant à l'élévation préservé au sud du S5, celle-ci mesure environ 6,5 - 7 m de haut mais il s'agit d'une reprise moderne, ce qui ne nous donne pas d'indications précise pour l'élévation médiévale. Pour l'aile ouest il est impossible de savoir avec précision mais on peut supposer une hauteur égale aux autres ailes comme observés sur le prieuré de Notre-Dame-de-L'Ouÿe à Dourdan (BRYANT, 2014). Les toitures devait être couvertes de tuiles en céramiques comme le suggères les nombreux spécimens trouvés lors de la fouilles ou encore les remarques de l'architecture des d'Angennes en 1577, Olivier Ymbert (MOUTIÉ, 1846, p.70). Les fondations du bâtiment, se posent très probablement à même le substrat, comme le suggère l'absence de tranchée de fondation et la présence de semelles débordantes. L'orientation du cloître suit celui de la chapelle avec un léger décalage nord-ouest sud-est de 5°-10° environ. Pour les fonctions au sein des bâtiments il semblerait comme le suggère Olivier Ymbert que deux ailes servent pour les moines et le prieur et un pour les bestiaux et stockage de denrées (probablement l'aile ouest) : «*deux qui serument à loger par le hault le prieur et l'autre sert à loger le bestial ny ayant que vng grenier dessus qui sert pour loger et serrer les grains, avecques deux petits caueaux qui peuuent servir à mettre neuf ou dix pièces de vin et sous ledict troisieme corps d'hostel y a vne petite sallette, à laquelle il y a quelque apparence que ce ayt esté le lieu du chappitre, ce qui se voit aux sièges qui y sont et façons des fenestres esquelles il y a quelques colonnes, et Enquis sur la vallerur tant du fons que des susdicts bastiments tous couuerts en thuille [...]*» (MOUTIÉ, 1846, p.70).

C. Étude céramique *Jimmy Foy*

Pour la période médiévale, le mobilier céramique est quantitativement plus modeste que celui attribuable à la période moderne. Néanmoins il présente un profond intérêt car les unités stratigraphiques livrant du mobilier de cette période semblent plus homogènes que celle datables de l'époque moderne. De surcroît le nombre et la variété des tessons décorés sont particulièrement intéressants et constituent probablement une des pistes de recherche les plus prometteuses de ces trois campagnes de fouilles. Comme pour les autres périodes, on regrettera l'absence d'ensemble clos, la *quasi* absence de forme archéologiquement complète (seul un couvercle glaçuré du XIV^e siècle nous est parvenu entier et non fragmenté) et la faiblesse numérique des formes caractéristiques qui incitent donc à la plus grande prudence quant à la chronologie et à l'appréciation du vaisselier en usage au prieuré à la période médiévale. De même étant donné la relative faiblesse numérique des lots fournis, l'analyse chronologique doit être considérée comme une première approche prudente qui sera complétée par des recherches ultérieures.

Les secteurs 3, 5, 6 et 7 ont chacun fourni des unités stratigraphiques attribuables à la période médiévale, y compris à l'état de traces. Le secteur 5 semble sans conteste plus intéressant à cet égard, puisque c'est ce dernier qui a fourni les tessons les plus anciens que l'on peut certainement attribuer au XIII^e siècle ainsi que des lots assez homogènes pour le XIV^e siècle.

Un grand nombre de tessons rattachables aux productions à pâte rouge siliceuse des ateliers de Dourdan a pu être identifié. Ils appartiennent tous - avec de très fortes probabilités - à la seconde phase de production des ateliers et sont donc datables du XIV^e siècle (CLAUDE, 2009). Ce constat n'est guère étonnant puisque le site du prieuré se situe à une trentaine de kilomètres des ateliers de Dourdan qui ont approvisionné une large partie du sud-ouest de l'Île-de-France entre le XII^e et le XIV^e siècle, comme le montre les fouilles récentes de la rue de la Roche plate (DUFOUR *et al.*, 1997) et celles de l'Ancien Hôpital (CLAUDE, 2012), deux sites étampoisi qui en ont livré dans de très fortes proportions. De plus, on peut rappeler qu'à partir de 1492 le site des Moulineaux est directement administré par l'Abbaye de Dourdan (MOUTIÉ, 1847, p.72). Cela pourrait être une des explications de la grande quantité de céramique de Dourdan dans notre ensemble. Ce sont surtout des pichets à col droit, à lèvre triangulaire et à anse ronde tout à fait typiques de la production de ces ateliers. On relèvera la présence d'un probable plat circulaire à bords épais légèrement évasé pour lequel nous n'avons pas trouvé de parallèle.

De nombreux tessons de panse décorés selon des techniques très variées ont été identifiés. Ces décors se



FIG. 46 : Coquemar à bord droit (pâte pâte beige-rosée) et décor de flammules rouge-ocre 0092 (US5022) (Jimmy Foy).

composent de bandes appliquées moletées de croisillons obliques ou verticaux, de pastilles simples, de pastilles à grènetis, de bandes appliquées ondulées, et de filets d'argile organisé en grille rectangulaire. Ces décors sont systématiquement recouverts de glaçures vertes ou jaunes miel. Certains tessons présentent une engobe sous-jacente rouge qui permet d'obtenir un décor polychromique bicolore. Tous ces décors sont assez bien connus en Île-de-France et ont été étudiés par J. Nicourt (1986), par E. Lecler (1995), et par D. Deroeux et D. Dufournier (1991). Ces tessons appartiennent, à n'en pas douter, à des pichets dits « très décorés », dont la production (parisienne comme rouennaise) s'échelonne du XIII^e au XIV^e siècles. Il semble, si l'on suit la typologie établie par J. Nicourt, corrigée par celle ébauchée par E. Lecler, que les décors de bandes appliquées moletées de croisillons obliques ou verticaux soient attribuables à la deuxième moitié du XIII^e siècle alors que les décors de pastilles à grènetis soient plutôt attribuables à la première moitié du XIV^e. Ils appartiennent avec de forte probabilité à des pichets globulaires à col droit. Tous ces parallèles permettent de proposer une datation du XIV^e siècle. Étant donné l'état fragmentaire de ces décors, nous avons fait le choix de ne pas restreindre cette fourchette chronologique, en attendant que de nouvelles découvertes viennent préciser celle-ci. On notera par ailleurs que les décors de filets d'argile organisés en grille rectangulaire n'ont pas, en l'état de nos recherches, trouvé de parallèle pertinent. Il convient également de mentionner la relative rareté de ce type de tessons qui marque presque systématiquement des sites de consommation dotés d'un certain niveau de vie et d'un certain luxe dans la constitution des vaisseliers comme c'est le cas du site de Tremblay-en-France (BRUT *et al.*, 2015) ou celui de Maubuisson (DUREY-BLARY & BLARY, 1993). On aurait donc un site dont le statut serait assez aisé, représenté par un vaisselier assez richement orné aux périodes médiévales de son occupation. Le couvercle triangulaire à bouton de préhension glaçuré en jaune miel, le seul vase complet qui nous soit parvenu, de même que le pichet globulaire à col droit légèrement évasé et à lèvre triangulaire entièrement glaçuré en vert (malheureusement archéologiquement incomplet malgré les nombreux recollages effectués) vont dans le même sens : celui d'un vaisselier relativement luxueux qui n'est pas sans évoquer celui découvert à l'Abbaye de Maubuisson et étudié par V. Durey-Blary (DUREY-BLARY & BLARY, 1993).



FIG. 47 : Oule à lèvre en bandeau (pâte beige-rosée)
(Jimmy Foy).



FIG. 48 : Décor de flammules rouge-ocre 0119
(US5032) (Jimmy Foy).

Enfin un certain nombre de tessons à pâte blanche et à décor de flammules de peinture rouge-ocre pourraient éventuellement faire remonter la chronologie attestée du site au XIII^e siècle, même s'il est vrai que ce type de décor apparaît sans discontinuer entre le XI^e et le XV^e siècle. Des tessons de lèvres à bandeau mouluré et à décor de flammules, appartenant probablement à une « oule » sembleraient accréditer une datation haute même s'il est vrai que la durée de vie de ces vases peut être assez longue (notamment dans le cas assez fréquent des réemplois à des fins funéraires (NICOURT, 1972). On restera donc prudent quant aux datations de ces produc-

tions en attendant que de nouvelles découvertes ne viennent éclaircir ces horizons éloignés. Ceux-ci complètent néanmoins ce panorama des décors attestés au prieuré. Ils concernent des vases destinés au stockage (« oule ») ou à la cuisson des aliments (« coquemar »); pièces qui viennent compléter le vaisselier du prieuré pour la période médiévale.

On notera donc que la composition du vaisselier médiéval est globalement conforme aux sites franciliens découverts ordinairement avec une sur-représentation des vases destinés au service de la boisson, pichets « très décorés », glaçurés (attestés surtout par des anses ronde ou à poucier) ou à pâte rouge de Dourdan (attestés surtout par des bords et des anses rondes caractéristiques). Une bonne représentation des vases destinés à la cuisson des aliments (coquemars) et l'attestation de vases destinés au stockage (oule, pots à lèvres triangulaire ou renflée divers et de diverses productions avec ou sans glaçure). Une originalité de notre collection réside dans l'absence de poêlon, de cruche, de tasse et de lampe; même s'il est tout à fait possible que la fragmentation des vases et la nature des unités stratigraphiques aient empêché de les identifier clairement. Ces éléments décorés trouvent des parallèles intéressants sur les sites de consommation franciliens doté d'un certain « niveau de vie » notamment à Paris : parvis de Notre-Dame (NICOURT, 1986), Cour Carrée du Louvre (BRUT (1986), 1994), Jardin du Carrousel (VAN OSSEL & BRUNET-VILLATTE, 1998), cave du 34 rue Greneta (BRUT *et al.*, 2015); dans sa banlieue comme à Saint-Denis (MEYER-RODRIGUES, 1995), à Tremblay-en-France (LAFARGE & LEFEBVRE, 2009); ainsi que sur des sites castraux comme le château de Blandy-lès-Tours (RAVOIRE, 2006) ou monastiques comme l'abbaye de Maubuisson (DUREY-BLARY & BLARY, 1993) ou le Collège des Bernardins (HURARD *et al.*, 2011).



FIG. 49 : Couvercle à pâte orangée, glaçure jaune-vert (US5024) (Jimmy Foy).



FIG. 50 : Couvercle à pâte orangée, glaçure jaune-vert (US5024) (Jimmy Foy).

L'étude du mobilier céramique médiéval issu de ces trois années de fouilles, même s'il doit être appréhendé avec prudence compte tenu de la faiblesse numérique des tessons et de l'absence d'ensemble clos, est donc particulièrement encourageante. Posant un premier jalon pour les plus anciennes occupations connues du site du prieuré, elle pourrait permettre, grâce à de nouvelles découvertes, de préciser la chronologie de l'occupation et le statut social du site par comparaison avec d'autres sites franciliens. On relèvera ici principalement la richesse potentielle du vaisselier céramique en usage au prieuré des Grandmontains, notamment pour les périodes médiévales. On rappellera qu'au Moyen Âge, il n'est pas rare que les habitants rejettent les céramiques hors d'usage dans des fosses comblées et colmatées régulièrement ce qui constitue des ensembles clos particulièrement riches pour la compréhension des sites de consommation. La fouille d'ensembles clos (latrines, fosses à fond perdu,

dépotoirs) pourrait permettre de disposer d'un éclairage plus complet quant à la vaisselle en usage au sein d'un site monastique médiéval dans un environnement géographique (l'Ouest des Yvelines) qui n'en dispose guère en l'état actuel des recherches. Ainsi, sur le plan céramologique, la poursuite des fouilles à Poigny-la-Forêt, pourrait venir combler une lacune importante des recherches médiévistes en Île-de-France.

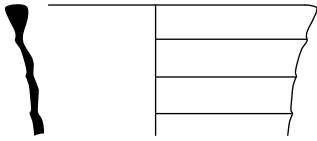


FIG. 51 : Poucier simple glaçuré 0087 (US5022)
(Jimmy Foy).

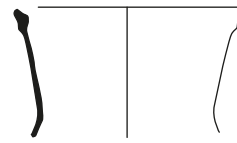


FIG. 52 : Poucier double glaçuré 0085 (US5022)
(Jimmy Foy).

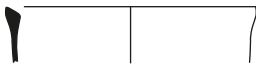
0086
US 5022
Pichet à ressauts externes (glaçuré)



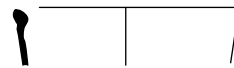
0061
US 5009
Pichet à anse ronde (Dourdan)



0062
US 5009
Pichet à anse ronde (Dourdan)



0074
US 5022
Pichet à anse ronde (Dourdan)



0075
US 5022
Pichet à anse ronde (Dourdan)



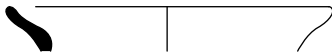
0 5cm

0076
US 5022
Plat (Dourdan)

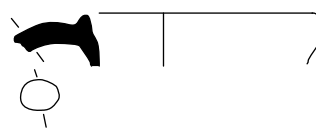


0 5cm

0083
US 5022
Coquemar



0084
US 5022
Glaçure jaune/verte - Coquemar



0 5cm

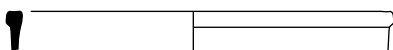
0088
US 5022
Pot à lèvre triangulaire



0089
US 5022
Pot à lèvre triangulaire



0055
5009
Pot à lèvre arrondie



0 5cm

FIG. 53 : Mobilier céramique de la phase médiévale (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).

La période moderne XV^e au XVII^e siècles

Bien que la chronologie matérielle, basée sur la céramique principalement, soit établie pour la phase moderne du XV^e siècle aux XVIII^e siècle, la division basé sur les observations historiques divergent un peu. En effet ont note une phase dite « d'Angennes » qu'on établie du milieu du XVI^e siècle à la toute fin du XVII^e et d'une phase dite « du comte de Toulouse » du début du XVIII^e à la révolution française, rattachée ici à la période contemporaine de part la faiblesse des informations disponibles.

A. Historique de la reprise du site par la famille d'Angenne, *Etienne Courné*

1. Un site ruiné en déclin

Alors que l'Ordre de Grandmont connaît une importante crise interne au début du XIV^e siècle, le pape Jean XXII ordonne une réforme générale de son fonctionnement. Celle-ci va avoir une influence concrète sur la maison des Moulineaux. Celle-ci aura dès lors le statut de celle, occupée par 5 ou 6 frères tout au plus.

En 1361, les textes s'y réfère comme « l'Hostel des Moulineaux » (MOUTIÉ, 1847). En 1493, on le connaît alors comme une dépendance du prieuré de Notre-Dame-de-L'Ouÿe à Dourdan, auquel il verse une rente. Avant ce changement de statut son dernier administrateur bénéficiaire connu est Nicolas Ledroy, dont la dernière mention remonte à 1480. A partir de cette période, bien que le prieuré demeure dans le patrimoine de l'Ordre de Grandmont, son statut de dépendance ne lui vaut d'être cité que très rarement dans les sources, tout au plus comme une annexe de l'Ouÿe. Selon les sources consultées par Auguste Moutié, la maison est alors affermée dans les années 1558 à un fermier qui, pour occuper les bâtiments claustraux, devait : « [...] assurer à ses frais le service divin dans la chapelle de l'ancien monastère; de réserver un logement pour le prieur-chef et ses gens, [...] de fournir écurie et chevaux, et de les approvisionner de paille et de litière » (MOUTIÉ, 1847). Ce témoignage nous éclaire sur plusieurs points. L'occupation d'une part, qui n'est déjà plus monastique mais agricole. D'autre part, le statut de la celle des Moulineaux. Celle-ci n'est, semble-t-il, n'est plus qu'un bien foncier que l'ordre loue. Le souvenir de son histoire ne reste qu'avec la pratique de l'office dans la chapelle qui reste toujours consacrée. C'est au travers de cette dépendance du prieuré de l'Ouÿe que la famille d'Angennes, qui réaménage et occupe le site pendant plus de 100 ans, acquiert le domaine. En 1558 (MOUTIÉ, 1846, pp.55-57), Charles d'Angennes, évêque du Mans, loue la celle des Moulineaux à Eustache du Bellay, évêque de Paris et prieur de L'Ouÿe. Celui-ci souhaite disposer d'un domaine à proximité de Rambouillet, résidence principale et ancestrale des d'Angennes.

2. L'acquisition du domaine par les d'Angennes, seigneurs de Rambouillet

Dès 1564, Claude d'Angennes obtient la charge de prieur de l'Ouÿe. Il devient alors « propriétaire », via sa charge, de la terre des Moulineaux, auparavant louée par son frère Charles. Il cède le bien à son frère Jean en 1576 (MOUTIÉ, 1846, pp.59-62). Cette acquisition se fait à travers un échange de terre, Jean obtenant les

Moulineaux en échange de sa terre de Besnières, dans la paroisse de la Celle-les-Bordes. Un acte de 1770 du vicaire général de l'Ordre souligne par ailleurs la mauvaise affaire. La terre de Poigny était connue comme riche, bien plus que celle reçue en échange. Il s'agit ici d'une stratégie de regroupement des terres effectuée par Jean d'Angenne. Jean, bien qu'il seigneur de Poigny, ne possède pas les terres. Il cherche donc à s'y établir tout en résidant à proximité du château de Rambouillet et sa famille. La celle des Moulineaux, ou ce qu'il en reste, s'avère être une bonne base pour ce projet. En effet, le terrain se situe dans un environnement propice, éloigné du bourg de Poigny et dans les bois, qui sont déjà reconnus à cette époque comme un territoire de chasse réputé. Par ailleurs, les anciens bâtiments monastiques, en pierre, offrent à la fois l'inspiration et la matière. La fonction passée des bâtiments, en dehors de leur délabrement, ne convient cependant pas tout à fait à l'usage voulu par Jean d'Angennes. De grands travaux de réhabilitation sont donc mis en place pour convertir l'austère prieuré médiéval en un manoir renaissance, à même d'accueillir un seigneur issu d'une prestigieuse famille de la noblesse. Ces travaux commencèrent peut-être dès le bail de Charles d'Angennes qui louait les lieux pour bénéficier d'un pied-à-terre à proximité de la résidence familiale. En 1584, le domaine est officiellement intégré à la châtellenie de Poigny par décret royal d'Henri III (MOUTIÉ, 1847). Les travaux sur le domaine réhabilitent les bâtiments délabrés. Olivier Ymbert, maître-maçon pour le comte du Duc d'Alençon et qui aurait participé aux travaux de réaménagement du château de Rambouillet, fournit un rapport sur l'état général des bâtiments daté du 9 août 1577 (MOUTIÉ, 1846, pp.72-73). Ceux-ci sont largement ruinés, dû à un manque d'entretien sur plusieurs décennies. Les Guerres de Religion, qui ont dévasté la région, ont également probablement affecté les bâtisses.

« Avons veu et visité, toisé, mesuré, et estimé une grande chappelle faicte de massonnerye et de pierres de bloc toute voultée de pierre et chaux et sable, les fenestres de pierre de taille et enduite avecques deulx autelz et une petite cloche, les fenestres garnyes de vistres, et ladicte chappelle couverte de thuyllles ayant douze toyses de longueur sur trois toyses de largeur et de hauteur quatre toyses que nous avons évalué ainssy comme elle est présent à la somme de neuf cens quarante livres tournois. »

« Au bout de ladite chappelle y a un grand corp dhotel qui a la longueur dix neuf toyses et de largeur troys toises et demye. En iceluy corps dhotel y a au dessoubz comme manière d'un petit chapitre et comme une petite cuisine et un petit caveau où peult tenir six ou sept pièces de breuvage, et au bout dudit corps dhotel sont escuryes de chevaulx et audessus ung grenier. Ledict corps dhotel est couvert de thuyllles la massonnerye faicte de pierre de bloc terre chaulx et sable et pierre de taille en aucuns endroictz. Lequel corps dhotel ainssy comme il est nous avons prisé et évalué à la somme de six cens cinquante livres tournois. »

« A l'autre bout là où est la porte de ladite chappelle et où est l'entrée audict logis, y a ung corps dhotel, qui a de la longueur treize toises et demye, de largeur trois toises, et de haulteur troys toises et demye massonné à bloc et terre et quelques croisées et portes, qui sont faictes de pierre de tailles massonnés de chaulx et sable. Dedans ledict corps dhotel se tient le fermier. La où il se tient il y a chambre et grenier et une petite montée de pierre de grès et de l'autre côté au mesme étage une chambre et garde-robe et au-dessous des étables à vaches. Lequel corps dhotel avons prisé et avallué ainssy comme il est à la somme de cinq cens cinquante livres. »

« Du costé du jardin y a ung corps dhotel, qui fait la quadrature des aultres logys et chappelle cy-dessus nommez, qui a huit toyses quatre pieds de longueur, sur troys toises de largeur, et troys toises de haulteur. »

« Dans ledict corps dhotel au second étage y a deulx chambres et une garde-robe, et au-dessus des greniers, et au-dessous dudit logis, des estables à vaches et à chevaulx, et un passage, et une petite lecterye avecques une montée qui sert pour monter aux chambres et garde-robe. Le tout couvert de thuyllles. Lequel corps dhotel ainssy comme il est avons prisé et évalué à la somme de cinq cens cinquante livres. »

(Olivier Ymbert, 9 Août 1577 MOUTIÉ 1846, pp.71-73).

Ce document est une source de premier ordre pour appréhender l'état du site au XVI^e siècle, à la veille des travaux initiés par les d'Angennes. Il rend en effet compte de l'agencement de la celle médiévale et de la fonction des différents corps de bâtiments qui la compose. Il nous permet d'affirmer que la première version du site est déjà une série de bâtisses maçonnées de pierres de tailles liées par un mortier de terre, de chaux et de sable. Les couvertures sont faites de tuiles, bien que leur nature ne semble pas tout à fait indiquer. Nous pencherions pour l'hypothèse de tuiles en terre cuite de part leur grand nombre retrouvé dans les couches, toutes périodes confondues.

Le maître Ymbert nous indique aussi que à l'exception de la chapelle, les trois autres corps de bâtiments se développent sur deux niveaux au moins. Un rez-de-chaussée et un étage, avec deux caves ou caveaux. Le départ de voûte souterrain découvert dans le secteur 7, nommé MR11 semble correspondre à une de ces deux caves. Cela montre par ailleurs l'importance de ce témoignage écrit qui semble être confirmé par la fouille.

Ce rapport est probablement une étape préliminaire en vue de la planification des travaux qui vont être engagés pour transformer la celle des Moulineaux en manoir du marquisat de Poigny.

3. De la celle au manoir

Avec l'occupation du site par les d'Angennes, un grand programme de reconstruction du site est donc engagé. Les profondes modifications que cela implique sont visibles sur les vestiges encore en élévation. Déjà, la châtelainie de Poigny est élevée en marquisat, probablement en 1612 selon Auguste Moutié. Jacques d'Angennes, fils du premier d'Angennes de Poigny, devient alors le premier marquis de Poigny. Néanmoins, les lettres patentes d'érection, données par Louis XIII, semblent avoir disparues.

Le premier élément, le plus notable, est sans aucun doute la construction d'un vaste enclos qui marque les limites du site. Un mur maçonné, rythmé par une série de tours carrées aux angles, aussi appelés « bastions » dans la bibliographie, se développe sur un plan carré. L'appareillage de celui-ci est composé de moellons équarris et réguliers de pierres de grès gris. Un bourrelet à mi-hauteur vient créer un renfort dont la fonction est sans doute moins structurelle que décorative. Pour renforcer la structure générale tout en créant un rythme harmonieux à l'ensemble, des chaînes latérales se suivent le long du mur, avec une alternance de blocs plus ou moins large en « carreau sur boutisse ». Les bastions d'angles, donc la plupart sont bien préservés possèdent des ouvertures qui correspondent sans doute à des meurtrières à gueules rondes. Bien que l'ensemble de ce complexe architectural puisse laisser penser qu'il ait eu un rôle défensif, il n'est pas établi que celui-ci ait été particulièrement prégnant. Le mur dans son ensemble ne semble pas avoir eu de chemin de ronde. Par ailleurs, la hauteur du mur, son épaisseur et sa construction générale autant que la situation générale du site en fond de vallée rend le manoir assez vulnérable pour une époque où l'artillerie occupe une place de plus en plus présente dans les conflits.

Il semble donc que le mur et ses « bastions » aient plus eu une fonction dissuasive et démonstrative. D'une part, leur présence participait à symboliser et à inscrire le pouvoir du maître des lieux dans le paysage, ce dernier étant en mesure de mettre en place un tel projet architectural. D'autre part, il permettait également de fermer l'accès au site aux intrus, qui ne pouvaient ni accéder, ni voir le manoir. Les d'Angennes privatisent ici un espace qui marquent également leur prestige social. Enfin, le mur offrait sans doute une protection malgré tout non-négligeable dans une époque troublée. En effet, en 1576, année d'acquisition du site par Jean, est signé l'édit de Beaulieu qui marque un premier pas vers une pacification entre protestants et catholiques. Les d'Angennes, comme tous leurs contemporains, ont vécu ces conflits, à l'instar de Charles d'Angennes, évêque du Mans, qui voit la cathédrale Saint-Julien-du-Mans ravagée par les protestants.

Par ailleurs, des fossés sont ajoutés à l'ensemble et ceux-ci sont mis en eau, alimenté par la Guesle. Bien qu'au-

aujourd'hui à sec, il n'en demeure pas moins que l'accès principal au site se fait par encore aujourd'hui à l'ouest, par le pont. Celui-ci permet l'accès à une porte simple, ou aucune trace d'un véritable bastion au rôle proprement défensif n'a été détecté. Cet aménagement bénéficie d'une bonne qualité de préservation générale. Si certaines portions sont partiellement éboulées, en particulier les bastions d'angles, il est observable en élévation sur l'ensemble de son parcours. Le cadastre moderne reprend d'ailleurs son tracé pour former la parcelle principale du site. On notera cependant la présence dès la période médiévale, de limites avec une enceinte du site (MOUTIÉ, 1847) attestée notamment lors d'un différent entre les moines et le comte de Montfort autour de 1229 (MOUTIÉ, 1846, pp.18-20) après l'inondation de plusieurs étangs. Actuellement, aucun programme de fouille n'a été entrepris sur les murs ou les bastions. Les problématiques scientifiques liées à l'étude du site porteront cependant certainement à l'avenir sur ces vestiges dont la qualité de préservation promet d'intéressantes perspectives de recherche, notamment sur le réaménagement du site.

Il est cependant intéressant de proposer des comparaisons avec d'autres châteaux contemporains. L'ouvrage *Les plus excellents bastiments de France* de Jacques Androuet du Cerceau paraît être un intéressant début pour commenter l'agencement et l'architecture du manoir XVI^e des Moulineaux. Cet ouvrage présente des constructions monumentales dont l'investissement dans la conception et la construction sont sans commune mesure avec le manoir de Poigny. Néanmoins, il permet de proposer des exemples dont le prestige et l'influence typique de la Renaissance, marquera durablement les constructions postérieures. Il est donc tout à fait envisageable de voir dans ces châteaux des sources d'inspirations pour les architectes et constructeurs du manoir des d'Angennes. Les planches et illustrations réalisées par Jacques Androuet du Cerceau propose des vues d'époques qui peuvent aider à concevoir l'aspect du manoir au XVI^e et XVII^e siècles.

À titre d'exemple, le plan du manoir de Poigny trouve des éléments de comparaisons avec plusieurs d'entre eux. En premier lieu, le château de Beauregard, dans le Loir-et-Cher (Figure 54). Jean du Thier, qui acquiert le château en 1545, engagea de grands travaux dont l'aspect XVI^e siècle. On y retrouve un plan en U, avec trois corps de bâtiments autour d'une cour ouverte, fermée par un simple mur sur la quatrième face à l'est.

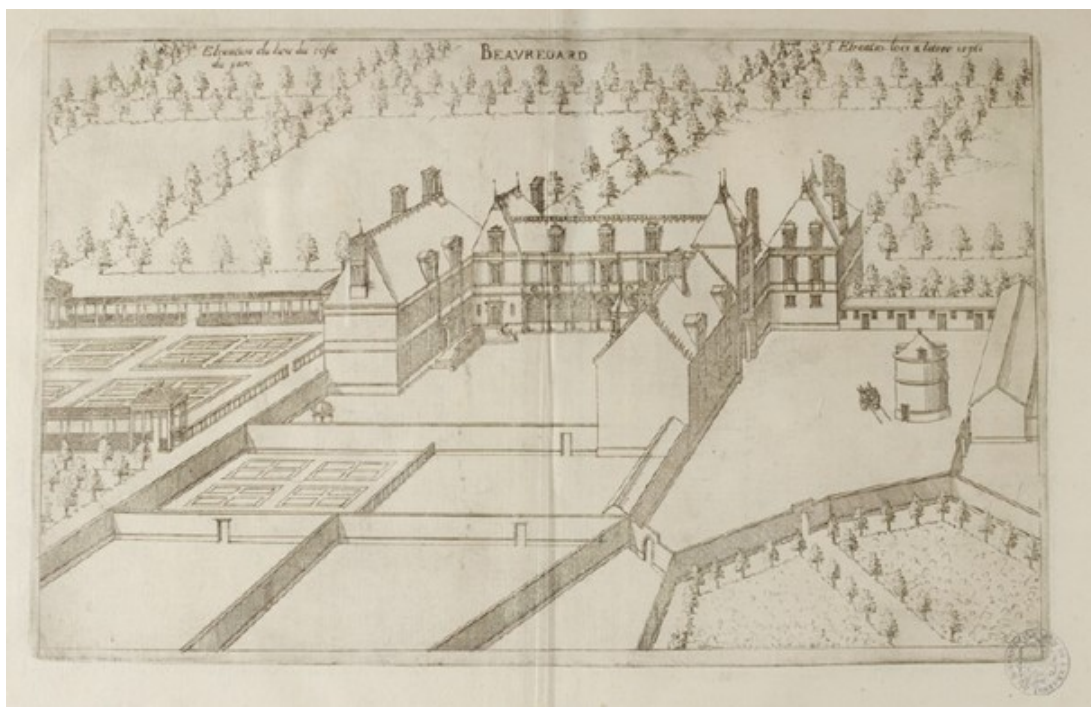


FIG. 54 : Le château de Beauregard, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, via Gallica).

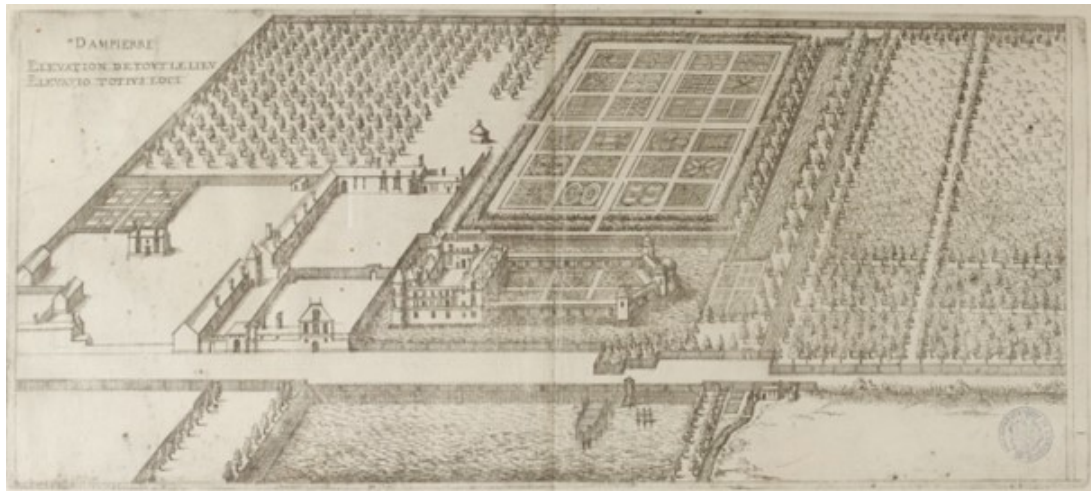


FIG. 55 : Le château de Dampierre, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, *via* Gallica).

Le réaménagement des Moulineaux par les d'Angennes mènent à un plan similaire avec un abatement du corps de logis ouest qui correspond aux US de destruction 2206/2212 du S2 (BELLAT *et al.*, 2019). À Dampierre, nous retrouvons une configuration similaire, sur cour centrale (Figure 55). On y observe également la présence de douves, dont la fonction n'est pas défensive mais plutôt à usage décoratif. C'est probablement dans la même logique que sont creusées celles de Poigny. Peut-être jouent-elles également un rôle de drainage dans le cas de potentielles crues de la Guesle, afin de sauvegarder les structures au sec. Un élément particulier attire aussi notre

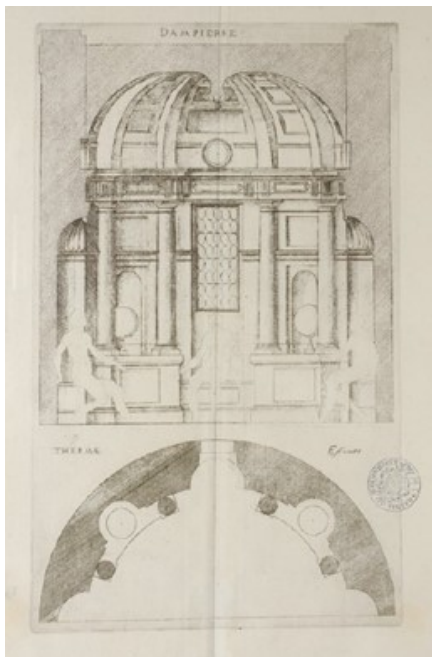


FIG. 56 : Vues des thermes de Dampierre, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, *via* Gallica).

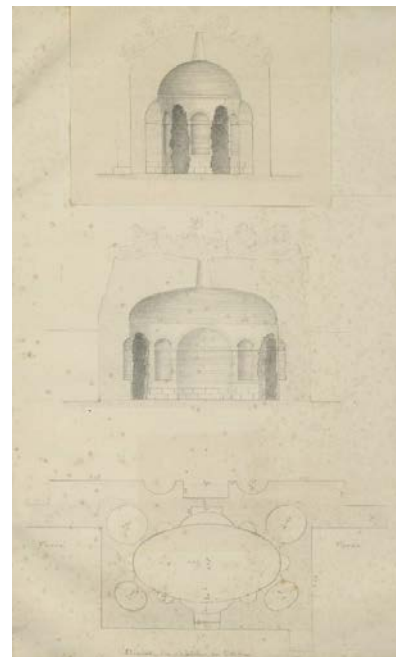


FIG. 57 : Vues du « nymphée » des Moulineaux, par Louis Morize, 1871 (©AD Yvelines).

attention. Il s'agit des « thermes » de Dampierre, dont l'auteur présente plusieurs vues.

On retrouve en effet à Dampierre la présence d'un espace dédiée aux bains ou du moins consacrée à l'eau. Les dessins fournis par l'auteur (Figure 56), s'il montre une réalisation dont le luxe ne permet pas nécessairement de le comparer avec les vestiges du « nymphée » des Moulineaux, présentent néanmoins un aspect général et un plan qui trouvent écho dans les plans et dessins laissés par Louis Morize en 1871 (Figure 57). On y retrouve alors

la présence d'alcôve et de niches sous une coupole qui surplombe un espace en demi-lune à Dampierre et ovoïde aux Moulineaux. L'absence de décors conservés dans le second cas ne permet pas de proposer des comparaisons supplémentaires. Cependant, la potentielle contemporanéité, la proximité géographique et le plan général présentent des similarités pour le moins perturbante. En l'absence de fouilles et de données historiques concrètes sur cet élément, il paraît cependant difficile d'affirmer plus de choses à ce sujet de confirmer la nature de cette structure. Un autre élément est à noter à Dampierre. C'est la présence des communs du château, à savoir écuries, espaces de stockage et autres bâtiments pratiques en avant du château. Il ne s'agit pas là d'un cas unique, mais néanmoins intéressant pour la proximité géographique et chronologique des deux constructions. Les différents plans de Poigny montrent tous des communs dans la partie ouest du manoir, inclus dans l'enclos formé par le grand mur et les « bastions » d'angles. Cet élément pourrait participer à caractériser certaines structures présentes sur le site mais dont la fouille n'a pas encore pu être faite. Le château d'Anet (**Figure 58**) en Eure-et-Loir enfin, est un exemple intéressant. Encore une fois, il s'agit d'un site proche de Poigny, à environ 35 km au nord-est. La version présentée par Jacques Androuet du Cerceau est l'œuvre de Diane de Poitiers et des travaux qu'elle engage vers 1540. Encore une fois, le plan en U sur cour carrée centrale est présent, avec trois corps de logis qui le ferme au nord, à l'est à l'ouest. Cependant, l'élément d'intérêt ici est la présence de douves, à nouveau, mais qui sont aussi marquée par la présence de pavillons carrés aux angles. Les structures connues dans l'historiographie comme des « bastions » d'angle aux Moulineaux, terme à forte connotation militaire et défensive pourrait alors avoir été conçu sur un tel modèle. Dans ce cas, leur fonction, et plus largement celle des douves et du « mur d'enceinte » n'aurait aucune fonction défensive aux Moulineaux. Leur rôle serait alors principalement ostentatoire et tout au plus servent-ils à isoler le site et à prévenir l'accès aux individus indésirables. Il est intéressant de noter que Oliver Ymbert l'architecte du duc d'Alençon responsable de la description du site des Moulienaux lors du rachat, entretient des relations avec Philibert Delorme, architecte du château d'Anet, proche de Diane de Poitiers et du roi. Philibert Delorme a notamment acheté une maison à Olivier Ymbert sur la commune de Saint-Léger (Archives Nationales MC/ET/XIX/289). Il est alors tout à fait envisageable de proposer que, sur le modèle du château d'Anet, les pavillons d'angles de l'enclos aient été couverts par une charpente et une couverture de tuiles ou d'ardoises.

Ces différents exemples de château, tous des fondations relevant de la haute-noblesse du XVI^e siècle sont des propositions de comparaisons pour appréhender le manoir de Poigny. Nous ne saurions ici affirmer que la

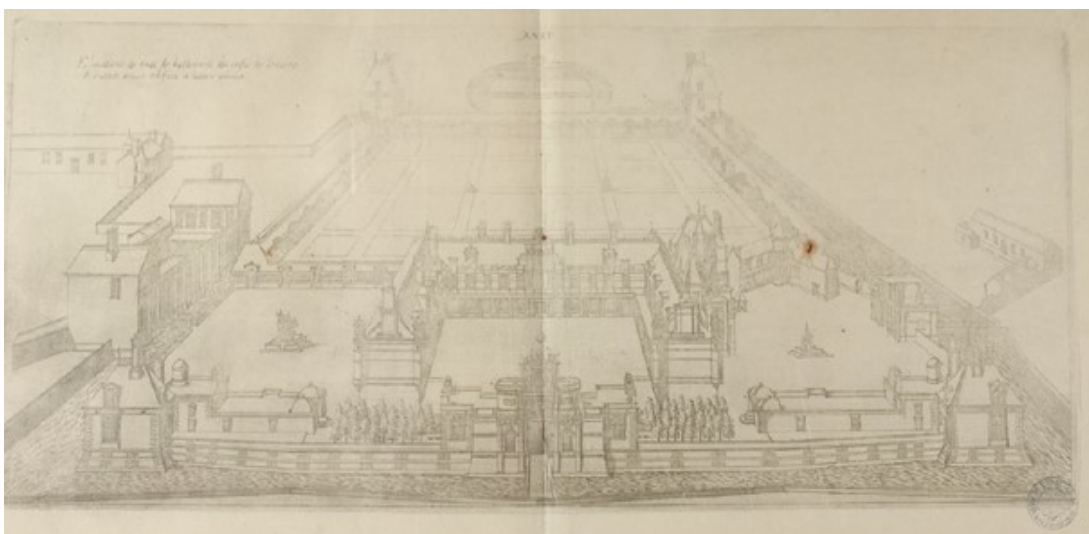


FIG. 58 : Vue du château d'Anet, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, *via* Gallica).

demeure des marquis de Poigny ait pu être réalisée avec autant d'attention. Pour autant, il est intéressant d'y voir de potentielles sources d'inspirations pour les travaux du réaménagement qui transforme la celle médiévale en un manoir de la renaissance. Par ailleurs, les marquis de Poigny, qui eurent des charges d'ambassades pour le compte de la Couronne n'ont pas manqués d'avoir connaissance et de visiter ces différents châteaux, qui déjà à l'époque avaient la réputation d'être des exemples de l'architecture française en vogue, comme l'indique Charles Androuet du Cerceau. Les orientations ne sont pas les mêmes, mais il faut souligner que dans le cas des Moulineaux, les structures sont conditionnées par les fondations et les vestiges de l'ancienne celle, comme les sources historiques et archéologiques tendent à le montrer.

4. La fin de la période d'Angennes

Le manoir est occupé par les marquis de Poigny tout au long du XVII^e siècle. Cependant, il souffre de la concurrence des autres lieux de résidence de la famille, notamment Rambouillet, résidence principale des d'Angennes. De plus, le XVII^e siècle est marqué par une nouvelle conception de la vie de cour. La politique de Louis XIV, marqué par le traumatisme de la Fronde (1648-1653), va fortement inciter la noblesse à s'éloigner de ses terres pour se concentrer à Versailles et à Paris. Les d'Angennes alors vont délaisser la région rambolitaine, à l'instar de Catherine de Vivonne (1588-1665), marquise de Rambouillet qui tient un célèbre salon littéraire à Paris.

Le dernier d'Angennes, marquis de Poigny, qui occupe le manoir est Charles d'Angennes (1687-1709). Celui-ci meurt sans descendance à la bataille de Malplaquet. Il est le dernier héritier direct de Jean d'Angennes de la maison de Poigny. Il avait préalablement cédé le marquisat de Poigny à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV (MOUTIÉ, 1847). Cette vente permet au comte de réunir un grand domaine comprenant le marquisat de Rambouillet, celui de Poigny. Adjoints d'autres châtelainies des alentours, ce vaste domaine est érigé en 1711 en duché-pairie par lettres patentes de Louis XIV. Comme le souligne Auguste Moutié, il apparaît que cet événement marque un coup fatal aux Moulineaux. En effet, l'ambition de Louis-Alexandre de Bourbon est de se tailler un vaste domaine à proximité de Versailles et de sa cour. Les terres de Poigny ne l'intéressent alors que d'un point de vue territorial et pour y chasser. En aucun cas n'envisage-t-il d'y résider. Le site entame alors une période de déclin au cours du XVIII^e siècle, où les témoignages de son occupation se raréfient.

B. Vestiges archéologiques, *Etienne Courné*

Sur les campagnes 2019 - 2021 ainsi que des études menées sur le bâti en 2022 plusieurs zones de reprises modernes ont été observées (Figure 60).

1. Les remaniements de la chapelle grandmontaine

Le manoir des marquis de Poigny semble bien s'inscrire dans les canons de l'architecture de la noblesse française du XVI^e et du XVII^e siècles. Ce constat est fait en connaissance du plan général de l'ensemble, sur cour carrée centrale, fermée par 3 corps de bâtiments et ouverte sur sa face ouest. La construction d'un mur, équipé de quatre pavillons d'angles, aussi connus comme « bastions », contribue à former un espace clos dans lequel se développe les bâtiments du château. Comme stipulé dans le contrat de vente, la chapelle doit-être préservée par les nouveaux propriétaires. Les seigneurs d'Angennes s'engagent à maintenir le service du culte et celle-ci reste consacrée. Pour autant, le programme de réaménagement du site entend tirer profit au maximum des structures

déjà présentes. La préservation actuelle du chœur et du chevet de la chapelle laisse penser que cette partie du site a toujours pu bénéficier d'une attention particulière au cours des différentes occupations du site. Son caractère sacré n'est sans doute pas étranger au soin dont elle a fait l'objet, de sa conception à sa préservation.

Tandis que la chapelle grandmontaine était de plain-pied et composée d'un unique espace, les réaménagements des d'Angennes vont initier de profondes modifications. Avec l'ajout d'un grand mur de séparation, la chapelle initiale va se retrouver coupée en trois espaces distincts, chacun avec une nouvelle fonction propre : la chapelle, la « salle d'armes » et la cave. Ce grand mur est encore présent aujourd'hui (**Figure 59**). Bâti à l'interface entre le chœur et la nef, où un chancel aurait pu être aménagé dans un autre contexte, il s'agit d'un mur maçonné. Aujourd'hui encore couvert d'un enduit de chaux blanc, il est possible par endroit d'observer son appareillage. Il s'agit d'une construction en matériau mixte. Dans les parties basses de l'élévation, visibles depuis la cave (**BELLAT *et al.*, 2021**, p.104), nous pouvons observer des moellons de grès grossièrement équarris dont le calibre correspond au celui habituellement observé sur le site. En rang assisé, il est pris dans un mortier de chaux. Les parties supérieures sont plus difficiles à observer. Cependant, certaines des fenêtres, là où l'enduit est tombé, permettent d'observer la composition de la maçonnerie. On y retrouve un mortier visiblement similaire à celui observé dans la cave. L'appareillage est composé ici de plusieurs matériaux. On y observe alors à la fois des moellons de grès équarris, mais cette fois accompagné de briques et terre cuite. Bien entendu, l'usage de ces deux matériaux laisse immédiatement penser que le mur n'était pas destiné, dès sa conception à demeurer nu. La présence de l'enduit actuel tend à le confirmer. Ce constat se confirme également en considération des espaces concernés par ce mur, à savoir la chapelle et la « salle d'Armes », probablement les deux espaces les plus privilégiés du site.



FIG. 59 : Mur de fermeture de la chapelle à l'ouest, vue de l'intérieur (Etienne Courné).

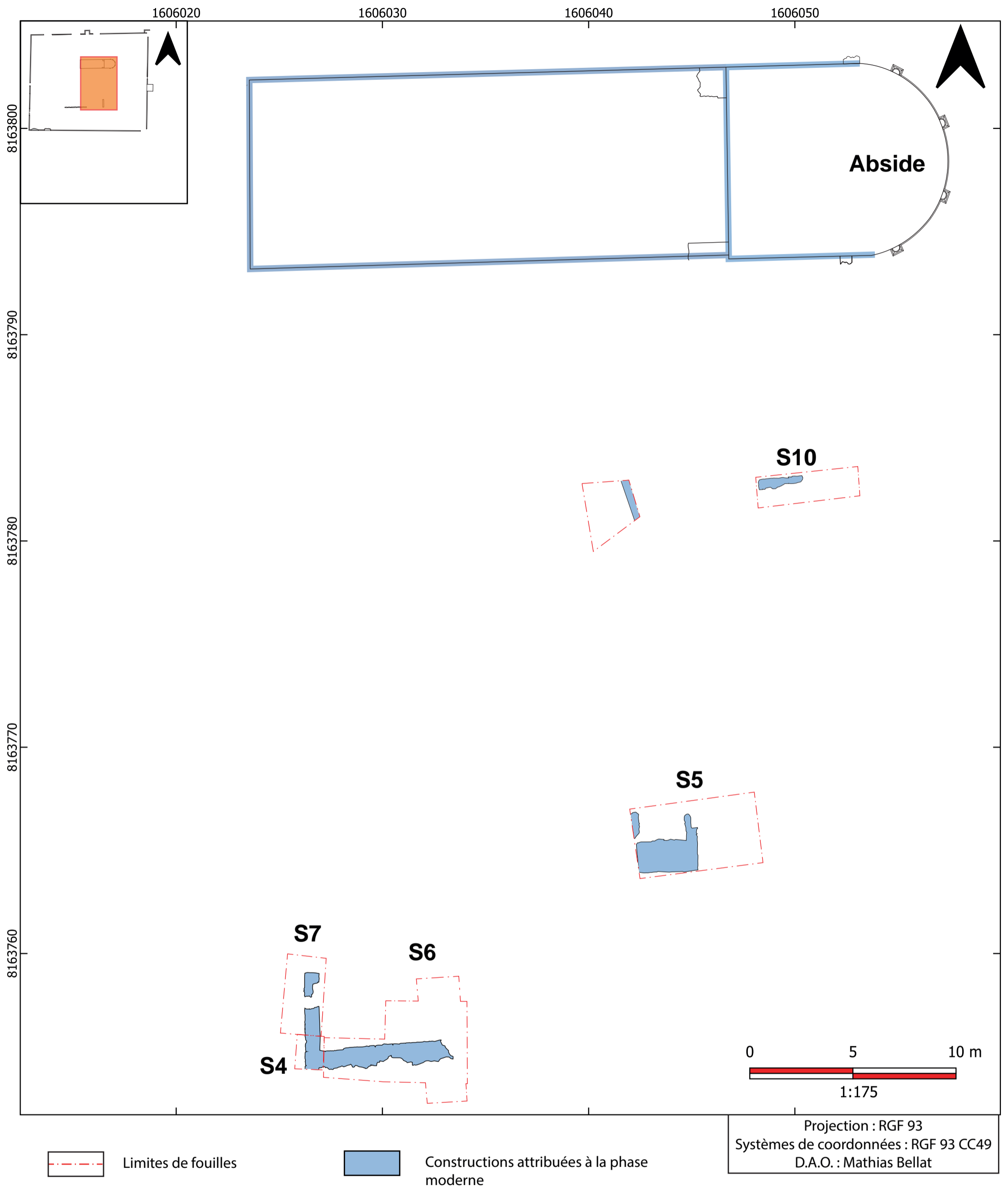


FIG. 60 : Plan de la phase moderne (Mathias Bellat).

L'aspect générale de la chapelle

La chapelle voit son agencement intérieur profondément modifié au XVI^e siècle. Elle devient la chapelle seigneuriale et les vestiges préservés en sont de parfaits témoignages. Elle est alors réduite à une longueur maximale de 9,6 m dans son axe est-ouest. Elle préserve en revanche une largeur maximale de 6,15 m. Le premier élément notable est la présence d'un enduit ou d'un badigeon de chaux peint imitant un parement régulier. Une peinture ocre permet de tracer les arêtes de blocs réguliers et assisés. Ce badigeon en trompe-l'œil se développe sur les murs nord et sud ainsi que sur le mur de l'abside. Bien que celui-ci n'est pas précisément définie chronologiquement, il paraît à peu près certain qu'il ait été réalisé entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle. En effet, nous savons que le site sera progressivement délaissé par le comte de Toulouse qui l'acquiert en 1706 et il paraît peu probable qu'il y ait engagé des travaux. Néanmoins nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour affirmer cela avec certitude. D'autres traces de polychromie sont observées çà et là, en particulier sur le mur nord. Une croix de consécration, parfois considérée comme une croix de Grandmont est encore observable. Dans la partie médiane ouest du mur nord, les traces d'une figure peinte sont encore discernables. Si l'état actuel de conservation ne permet pas de saisir la figure représentée, nous disposons néanmoins d'un dessin de Louis Morize daté de 1871 (**Figure 61**). Cette reproduction montre une figure de saint, reconnaissable par son auréole. Si l'on reconnaît un visage glabre, une coupe de cheveux qui pourrait laisser penser à une tonsure et une croix entourée d'un cercle que semble tenir ce personnage, il n'est cependant pas possible de l'identifier. Ces différents attributs pourraient néanmoins donner la piste d'un moine ou d'un diacre qui aurait été canonisé.

D'autres traces de polychromie et d'ornements peints ont également été repérés sur les aménagements de la chapelle, la niche crédence et la niche accueillant la piscine liturgique. La principale modification observée dans la chapelle et qui est directement liée aux aménagements du XVI^e siècle la création d'une tribune. Les vestiges de celle-ci sont encore visibles aujourd'hui, en particulier les poutres qui soutenaient la plateforme, probablement un plancher. Sa longueur reprend la largeur de la chapelle, soit 6,15 m pour une largeur de 1,50 m. Elle se situe à 2,4 m du niveau de circulation actuel (**Figure 62**). Cette tribune était accessible via deux portes. Toutes deux similaires dans leur apparence, elles sont surmontées de linteaux à 3 claveaux et à clef simple. L'une donnait sur la

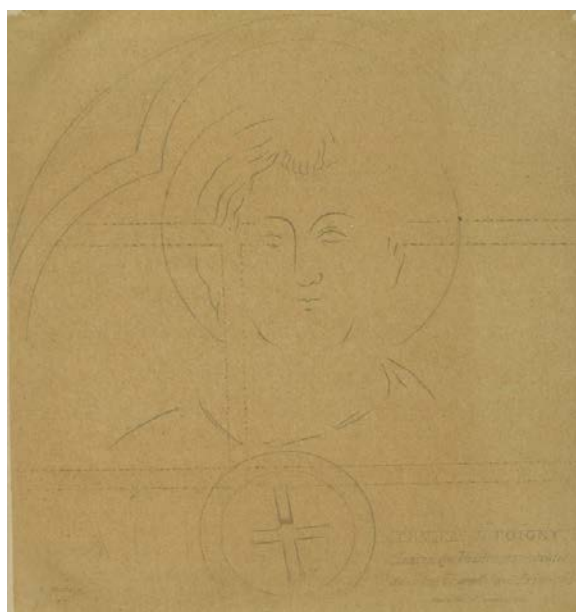


FIG. 61 : Figure de saint représenté peinte sur le mur nord de la chapelle, reproduction et interprétation de Louis Morize (©Archives départementales des Yvelines F121J).

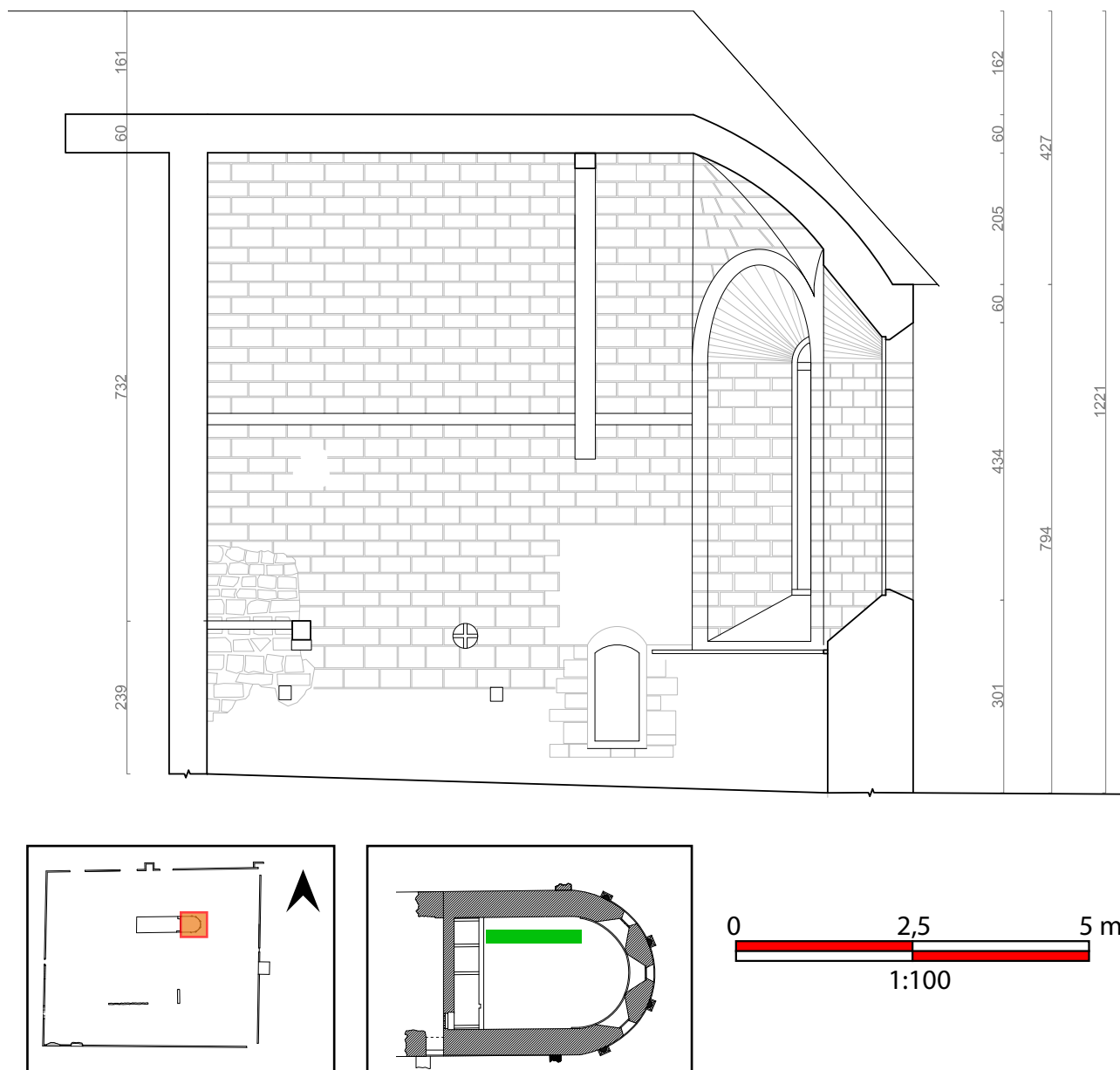


FIG. 62 : Coupe longitudinale du mur nord intérieur de la chapelle et mesures (Alexiane Reniamal).

«salle d'armes» et l'autre sur le premier état du logis principal, l'aile est. Il faut sans doute voir dans cette tribune la volonté de séparer à nouveaux les espaces pendant l'office. Tandis que les fidèles issus du peuple, les serviteurs et les gens de maison suivait la messe depuis le rez-de-chaussée, la famille du seigneur de Poigny y assistait sur cette tribune. Cet aménagement est un nouveau marqueur de la transformation du site qui est adapté aux besoins des nouveaux occupants.

Les fondations

Il apparaît que la fondation du mur de séparation qui ferme la chapelle à l'ouest et la sépare de la cave et de la «salle d'armes» repose sur une fondation (US 404) dont l'appareillage est différent de celui observé pour les fondations médiévales de la chapelle sur les murs nord et est. La partie supérieure de cette fondation est si-

miliaire à celle observée pour les fondations décrites précédemment (Cf. partie médiévale). Le premier niveau d'assise régulière est ici tout à fait absent. Si on y retrouve une profondeur à peu près similaire, autour de 70 - 90 cm, l'appareillage observé ici est bien plus désorganisé avec de larges moellons à peine équarris (**Figure 63**). Cette différence de traitement, qui permet de nettement différencier les deux ouvrages de deux époques différentes, pourrait être mis à profit à l'avenir pour proposer des références de datations sur les prochaines structures fouillées. Cela pourrait permettre de discriminer les fondations médiévales des fondations modernes.

Les fondations, US 404, est considérée comme moderne puisqu'elle présente un aspect distinct dans sa construction des autres fondations médiévale. De plus, elle supporte un mur dont la datation est établie comme XVI^e liée aux aménagements des d'Angennes. Elle est donc postérieure à 1577.

Les sols

Si la nature des fondations ne faisait que peu de doutes, ce sont les vestiges de niveaux de sols qui devaient donner de plus amples informations sur la période moderne.

L'étude des fondations a permis de déterminer que le niveau actuel de circulation doit se situer à une altitude très proche du niveau de sol initial, c'est-à-dire de la période médiévale. En effet, les fondations sont apparues à seulement 0,12 cm de la surface. On estime que les US superficielles observées (US 501, 502, 503, 509 et US 400 et 403) correspondent à des événements récents de remblais. Cette proposition est appuyée par la quantité de déchets retrouvés dans cette couche. Il s'agit essentiellement de débris de verre, de bouteilles d'alcool récentes et de matériel plastique et aluminium. Ceux-ci sont par ailleurs mêlés à des fragments de verres qui semblent plus anciens, peut-être du début XX^e siècle. Les quelques exemples de mobilier céramiques découverts tendent à être rattachés à la période moderne, fin XVIII^e siècles pour les plus anciens.

La nature légèrement indurée de l'US 403 et sa répartition uniforme en fait un potentiel niveau de circulation. Il est hautement improbable qu'un niveau de sol soit présent sous ces niveaux, puisqu'il se trouverait alors sous les fondations. Par ailleurs, la hauteur des aménagements liturgiques confirme la proposition de l'établissement des niveaux de sols dans la chapelle entre 136,5 m N.G.F. et 136 m N.G.F., en correspondance avec les niveaux de sols construits découverts dans le secteur 10 (**Figure 64**) à proximité de la chapelle (**BELLAT *et al.*, 2021**).

Si aucun niveau de sol construit n'a pu être découvert, plusieurs éléments laissent à penser que un à deux états distincts ont pu exister. Le secteur D5 a en effet permis de découvrir un certain nombre de carreaux de pavements de terre cuite de 0,2 x 0,2 m, dont le calibre correspond aux carreaux de pavements découverts dans le secteur 10 (**Figure 64**). La découverte de noyaux de mortiers associés, désolidarisés pourraient indiquer qu'un premier état de préparation du sol en mortier ait pu être mise en place avant une pose des carreaux de pavement, comme pour les US 10004 et 10009 du S10. Certains éléments de terre cuite, fragmentaires, présentent un calibre différent, légèrement plus petit. Il nous paraît difficile ici de répondre s'ils sont issus du même sol construit ou s'ils appartiennent à une autre phase étant donné les données de fouilles actuellement disponibles.

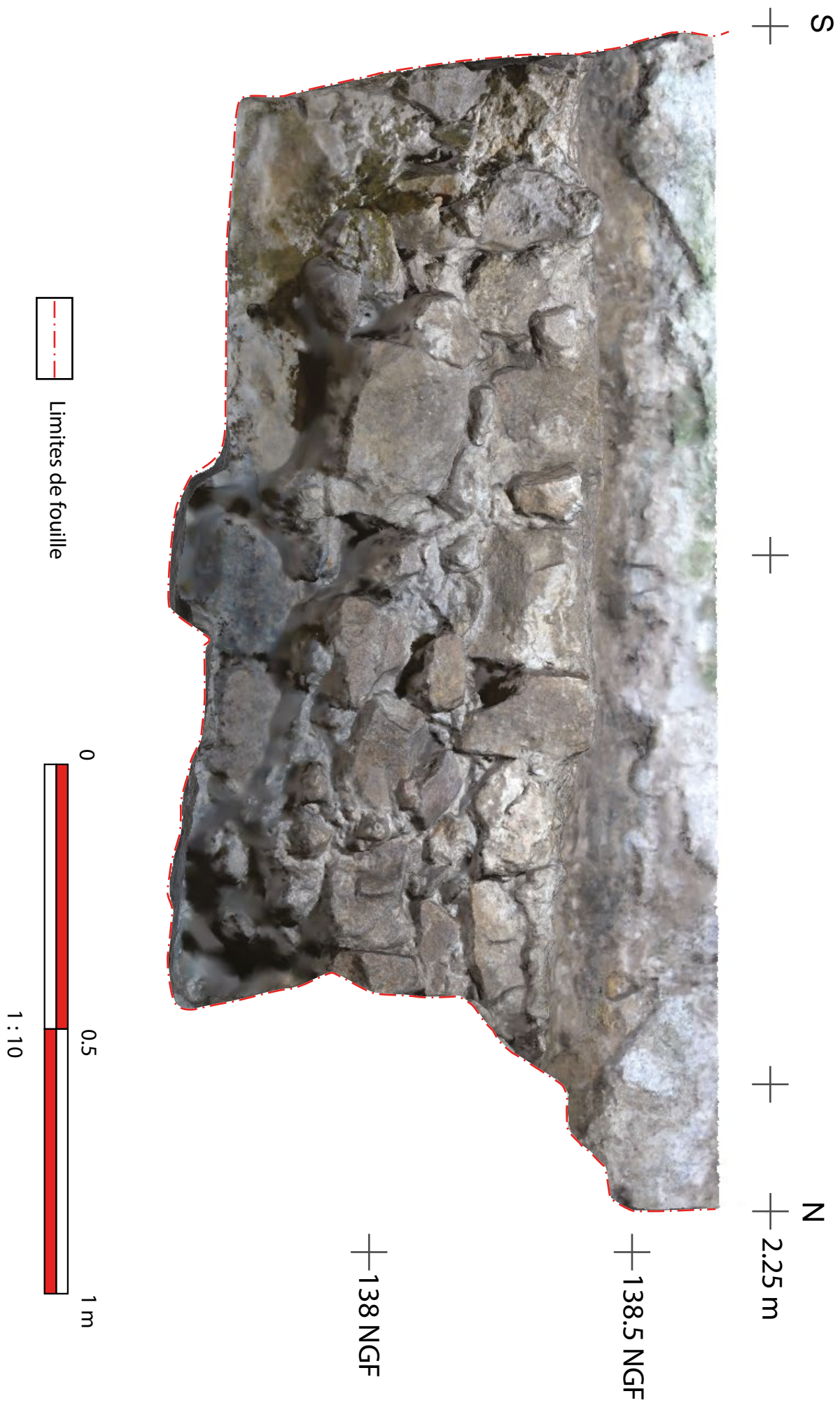


FIG. 63 : Coupe longitudinale des fondations du mur ouest de la nef de la chapelle, D4 zone 2, 2021 (Photos Lou-Anne Mathieu, D.A.O. Etienne Courné).

Le niveau de sol construit, en carreaux de terre cuites sur lit de mortier est aujourd'hui détruit. La fouille a permis de découvrir un tas de matériaux issus d'une phase de destruction dans la partie ouest du D5, dans l'US 504. Le sol a été détruit et la plupart des matériaux prélevés, probablement dans une logique de emploi dans une autre construction, inconnue. Néanmoins, la plupart des terres cuites ont été découvertes entre 136,2 m N.G.F. et 136,4 m N.G.F., le niveau de sol détruit devant donc se situer à cette altitude. Ce constat est cohérent avec les éléments développés précédemment. La présence d'un sol construit avec des terres cuites dans la chapelle des Moulineaux peut être appuyée par la connaissance de cas de comparaisons connus dans la région (CHAPELOT *et al.*, 2009). Pour autant, il paraît difficile de proposer une datation précise pour ce sol avec le risque d'intrusion élevé du secteur. Il en va de même pour sa destruction. En revanche, si on le compara à l'exemple du secteur 10, il est possible d'y voir un sol moderne, probablement issue des travaux des d'Angennes. Il s'agirait alors d'un sol du XVI^e ou XVII^e siècle. Sa destruction est, elle beaucoup plus complexe à déterminer chronologiquement.

La fouille de la chapelle confirme sa longévité d'occupation. Si de nombreux réaménagements ont été engagés, en particulier au XVI^e siècle, il apparaît que son chœur et son chevet a su garder un aspect proche de celui qu'ont connu les moines de Grandmont. Néanmoins, elle a souffert des périodes récentes et s'est retrouvée dépouillée de son mobilier et de son sol.

La « Salle d'Armes »

Au premier niveau est aménagé un nouvel espace. Il s'agit de ce qui est communément appelé la «salle d'Armes», bien que rien ne permet d'affirmer que cela ait pu être sa fonction réelle. Occupant l'espace initialement prévu pour la nef de la chapelle, cette salle constitue un étage, au-dessus de la cave et à l'ouest de la désormais chapelle seigneuriale. Son élévation a aujourd'hui quasiment intégralement disparu et sa couverture aussi. Il n'en subsiste qu'un reliquat de voûte en berceau en connexion avec la voûte de la chapelle. Celle-ci est composée de pierres meulières qui forme un arc supporté par une élévation dont les restes sont composés de moellons de pierres de grès équarris en assises régulières. La couverture de cette voûte était très probablement en connexion directe avec celle de la chapelle. La hauteur sous voûte de la salle, en considération de ce reliquat de voûte, devait être de 7,32 mètres. Il s'agit donc sans aucun doute de la salle la plus haute de l'ensemble du manoir à l'exception de la chapelle qui conserve elle une hauteur sous voûte d'environ 10 mètres. Elle était accessible par



FIG. 64 : Vue de détail depuis le sud du niveau de sol SL3 (US 10008), S10 zone 1, 2021 (Marine Waszak).



FIG. 65 : Vue sur la niche du mur de séparation, façade ouest de la chapelle en 2020 (Etienne Courné)

au moins un accès conservé. Une porte s'ouvre en effet dans le mur de séparation avec la chapelle, permettant d'accès à la tribune. Cet accès permettait également de communiquer directement avec le logis de l'aile est via une seconde porte qui reliait cette dernière à la tribune de la chapelle.

Le mur qui sépare la chapelle de cette grande salle est le seul vestige de l'élévation de cette salle. S'il ne permet pas de nous renseigner sur la maçonnerie de ces murs, leur appareillage, leur décor ou encore sur les ouvertures présentes, il rend néanmoins compte de l'attention particulière portée à la décoration. On y trouve une niche, présente dans la moitié supérieure de l'élévation, ouverte vers l'ouest (**Figure 65**). Haute d'un peu plus de deux mètres, elle était de toute évidence destinée à accueillir une statue, aujourd'hui disparue. Son premier niveau est composé d'un bourrelet courant du nord au sud situé à mi-hauteur de l'élévation. Reposant sur deux consoles centrales, il est composé essentiellement de briques. La niche en elle-même se situe au-dessus de ce bourrelet. La niche possède un fond semi-circulaire en cul-de-four qui s'enfonce dans le mur. Deux grandes volutes l'entourent de chaque côté. L'ensemble est surmonté d'un fronton classique. Deux boutons fleuris en plâtre se situent sous le fronton de part et d'autre de la voûte en cul-de-four.

Il s'agit là d'un des exemples les plus criants de la réoccupation du site par les d'Angennes qui ajoutent des éléments ostentatoires et de décorations aux bâtisses. Ce détail pointe la rupture avec la supposée sobriété des bâtiments grandmontains.

Les efforts de fouilles ne se sont pour l'instant pas portés sur la salle d'Armes qui de fait demeure encore mal connue. Cependant, la mise en place d'un programme d'étude d'archéologie du bâti pourrait potentiellement permettre de mieux cerner cette partie du site. Il convient cependant d'indiquer ici que la date retenue pour la datation de cette salle est le XVI^e siècle. La niche n'est-elle pas précisément définie dans la chronologie. Il n'est pour l'instant pas possible d'affirmer qu'elle ait été incluse dans le programme architectural initial ou si elle fut rajoutée postérieurement au XVII^e siècle. Il paraît cependant peu probable qu'elle soit plus récente, en considération de l'occupation du site au XVIII^e et XIX^e siècles.

La cave

Un mur intérieur de séparation est alors bâti. Celui-ci va permettre d'isoler la chapelle du reste de la nef. Celui-ci, bâti de plain-pied, isole ainsi complètement les deux espaces. A l'ouest, la nef est alors intégralement réaménagée. Tandis que la chapelle grandmontaine ne disposait que d'un niveau au sol, la « nef » des d'Angennes se répartie alors sur deux niveaux. Au sous-sol, une cave voûtée est aménagée. Longue de 21 m et large de 4,75 m, elle occupe complètement l'espace de la nef hors chapelle. L'espace intérieur comporte un mur de 4 assises régulières badigeonnées de mortier et composés de moellons de grès équarris et réguliers. Ces murs supportent la voûte qui est-elle construite en pierres meulières, recouverte d'un mortier différent et qui semble plus récent. Elle est finie à l'est par le mur de séparation avec la chapelle et à l'ouest par un mur percé par une ouverture récente puisqu'absente d'une photographie datée 1985 et précédée d'une niche carrée (Notice Mérimée IA00051989). A proximité directe de cette niche, dans la voûte nord, est observable une double percée vers l'extérieur. Deux autres ouvertures sont observables sur son côté sud, vers la cour du château. Celles-ci correspondent à des descentes carrées dont l'ouverture extérieure est plus étroite que l'ouverture intérieure. Ces éléments ont probablement une double fonction. La première est de créer voies d'aération et d'éclairage dans la cave. La seconde est de pouvoir éventuellement y faire passer des éléments à stocker, comme on peut l'observer avec les bouches-à-charbon.

Un seul accès a été prévu pour la cave. Il s'agit d'un passage en descente situé dans la partie ouest de la face sud. S'il est aujourd'hui dépouillé d'une partie de ces éléments structurels, une photographie de 1985 permet de rendre compte de son aspect initial (**Figure 66**). Cette photographie montre l'arche en berceau qui surplombait cette porte, qui pouvait être fermée d'une porte en bois. Ces éléments ont aujourd'hui disparu. Cet élément montre par ailleurs que le pillage des Moulineaux s'est étalé sur des périodes récentes.

La hauteur maximale de la cave, sous voûte, est de 2 m au-dessus du niveau de circulation actuel. La voûte en berceau est composée moellons équarris de grès qui la couvre sur toute sa longueur. Les seuls éléments de



FIG. 66 : Vue sur l'entrée de la cave en 1985 (©J.-P. Vialles dans notice Mérimée IA00051989)

support et de renforcement sont les deux piliers accolés au mur est. Leur fonction de support est probablement partagée entre la cave et le mur de séparation de la cave et de la chapelle (**Figure 59**). Le niveau de circulation actuel est composé d'un sable blanc-ocre qui se développe sur l'ensemble de la cave.

Deux fenêtres de fouilles ont été implantés dans la cave. Celles-ci ont permis de travailler d'une part sur les fondations des murs (D3) et sur la voie d'accès (D6).

Les fondations de la cave

Les niveaux de fondations ont pu être observés dans le D3. Ici, le niveau de fondation du mur de séparation cave/chapelle (US 310) ne se résume qu'à une seule assise de moellons de grès équarris, de calibre régulier de 0,25 x 0,20 m. L'identification de ce niveau de fondation est facilitée par la position en ressaut de 0,05 cm de cette assise par rapport à l'élévation du mur est de séparation avec la chapelle. Un boudin de mortier marque également la séparation entre les deux maçonneries, une semelle débordante comme pour les fondations médiévales (Cf. partie médiévale). Pour la fondation de la voûte, l'US 311, celle-ci présente un léger ressaut, mais moins prononcé que pour le mur est. Elle se développe également sur une unique assise. Dans les deux cas, ces fondations ont été découvertes dès la fouille de l'US 302, qui vient immédiatement après l'US 301. Cela laisse à penser que le niveau de circulation initial devait se situer à l'interface de ces deux US. Cependant, il est à noter que l'US 302 présentait une texture homogène et plus indurée que l'US 301. Bien que quelques fragments de terres cuites architecturales (tomettes, carreaux ou tuiles) il paraît difficile d'affirmer qu'un sol autre qu'en terre battue ait pu être aménagé. La poursuite des opérations dans la cave pourrait cependant permettre de préciser ce constat. Les fondations (US 310 et US 311) viennent toutes deux se poser directement sur le substrat (US 307), similaire à celui observé sur l'ensemble du site.

La cave voûtée et le mur est résultent certainement du même événement, soit les travaux de réaménagements de la cave par les d'Angennes. Leur appareillage, très similaire indique qu'ils ont pu être aménagés en même temps. Une étude par un archéologue du bâti pourrait tendre à confirmer ou non leur chaînage.



FIG. 67 : Bloc de soutènement de la voûte de l'entrée de la cave, D6 zone 2, 2021 (Etienne Courné)

L'accès à la cave

La fenêtre de fouille ouverte sur l'accès à la cave n'a pas permis de mettre en évidence plus d'informations concrètes sur les modalités d'accès. Aucune trace d'un escalier n'a été mis au jour, ni de descente. En revanche, la découverte d'un bloc taillé dans une pierre de bonne qualité et marquant l'angle intérieur ouest a permis de le mettre en relation avec les blocs observés sur la figure (**Figure 67**). La découverte de bois en fond de sondage a stoppé la fouille. En effet, l'équipe ne disposant à ce moment-là pas des outils et infrastructures nécessaires pour en assurer la conservation et l'étude.

Cette partie de la cave s'est avérée extrêmement perturbée. Si sa stratigraphie semble assez simple au premier abord, avec une succession linéaire de couches, il apparaît qu'elle présente un très fort risque d'intrusion. Ce constat s'explique par sa fonction même, en tant qu'unique point de passage pour accéder la cave. Cette situation a favorisé d'une part un fort et récent apport sédimentaire qui a recouvert des vestiges et des artefacts récents sur plus de 50 cm de strates. En fond de sondage, des déchets plastiques ont ainsi été découverts, mêlés à des éléments de bois. Du mobilier varié et diachronique y a été découvert. Ainsi, alors qu'un pied de vaisselle en verre, probablement issue de la période moderne, a été découvert dans la couche superficielle (US 601), des fragments de polystyrène ont été découverts enfouis sous près de 25 cm de sédiments (US 603).

Un autre élément peut expliquer le contexte perturbé de ce passage. Comme dit précédemment, la porte présentait en façade extérieure une arche cintrée sur clef centrale (**Figure 66**). Ces éléments ont été pillés entre 1985 et 2016, puisque des photos réalisées lors du rachat du site en 2016 montrent leur absence. Ne subsistent aujourd'hui que les éléments de cadrage de la porte qui supportaient les voussoirs de base. L'ensemble des clavoux ont, eux, été enlevés. La fouille a permis de mettre au jour des blocs finement taillés qui formaient le cadrage vertical de la porte dans la partie interne, dans la cave (**Figure 67**). Ceux-ci nous renseignent sur la finesse d'exécution de cette partie du bâtiment, témoignant du soin apporté dans la réalisation de cet ensemble.

La porte de bois, associé à elle aussi disparue. Cette phase de pillage a inévitablement entraîné des creusements et une forte perturbation de cet espace. En fond de sondage ont été découverts des fragments de planches de bois (US 605). Il est probable que ces fragments sont les restes de la porte, qui à l'inverse des pièces n'a pas été récupéré pour emploi et simplement abandonnée sur place. Les fondations n'ont pas pu être atteintes. Celles-ci ont été rendues inaccessibles par la présence des bois dont la préservation et l'étude ne pouvaient pas être prise en charge et qui n'ont pas été prélevés. Ceux-ci étaient d'ailleurs eux-mêmes partiellement bloqués par une impressionnante concrétion métallique qu'il n'a pas été possibles d'enlever. L'observation de fil de fer barbelés en connexion avec cette concrétion laisse penser qu'il s'agit d'un amas de barbelés, présent ici pour prévenir l'intrusion d'individus.

Le secteur D6, malgré un fort potentiel initial, s'est avéré bien trop perturbé par des intrusions récentes pour fournir des informations inédites sur la cave et son accès. Il apparaît à peu près certain que cet aménagement soit lié à la création de la cave. En effet, celui-ci est agencé dans le but de créer une pente d'accès vers la cave, en atteste la découverte des blocs de bonne facture dans la partie interne qui laisse à penser que l'agencement de l'entrée de la cave résulte d'un fait unique et défini, qui est conçu dans le cadre de la création de la cave. Il paraît donc peu probable que cette porte soit un vestige de la nef médiévale (**BELLAT *et al.*, 2021**).

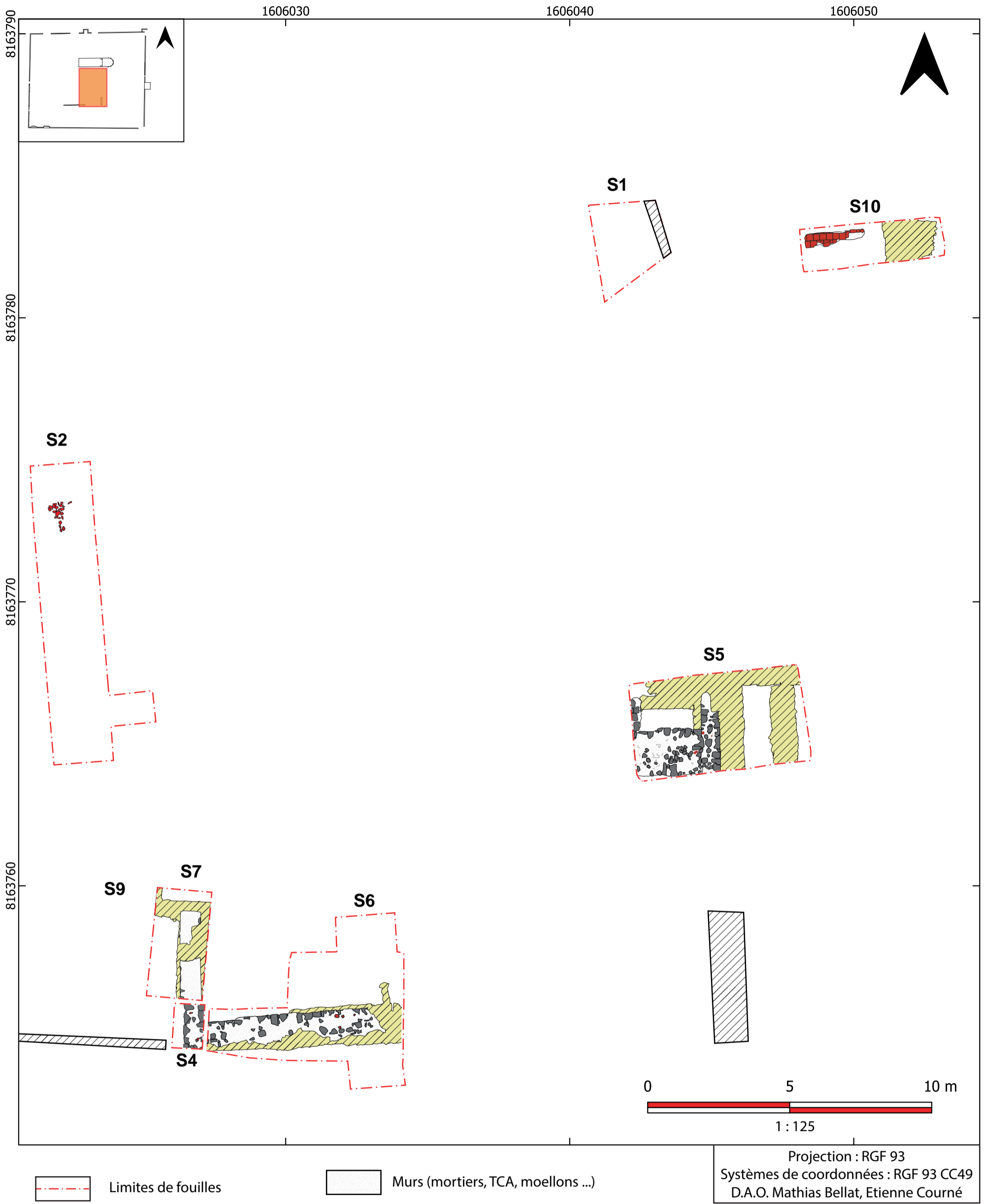
2. Réaménagement du site : l'agencement global de structures

L'ensemble Sud

Sur les secteurs S3, S4, S6 et S7, un ensemble de structures a permis l'identification d'un corps de bâtiment correspondant probablement à l'aile sud de la celle médiévale. Enregistré comme le BAT2, il est amputé de toute élévation et n'en subsiste que les fondations. La fouille a permis de montrer que ces fondations ont été réutilisées à la période moderne pour la construction d'un nouveau bâtiment, le BAT1. Celui-ci est observé dans l'ensemble de ces secteurs, où sa continuité architecturale est attestée. Pour autant, il s'agit d'une structure complexe à appréhender du fait de son état de conservation général. En effet, celle-ci n'est conservée que sur une assise d'élévation sur l'ensemble des secteurs fouillés. Ce constat ne permet de rendre compte que de son plan général, de ses dimensions et de théoriser son contexte de construction. Les hypothèses présentées ici sont à considérer comme une série de propositions qui seront à mettre en perspectives à travers les résultats des prochaines opérations de terrains sur le site.

Le BAT1, dont le plan et les dimensions sont déterminés par les fondations médiévales préexistantes, se claque quasiment parfaitement sur le BAT2, antérieur (**Figure 67**). Il forme ainsi un corps de bâtiment axé Est-Ouest et comportant une pièce unique de 10 m de longueur pour une largeur de 5 m. Si dans les premières phases de fouille la superposition de deux phases de constructions chronologiquement distinctes n'avait pas été repérées, l'observation de plusieurs indices a permis de mettre en évidence cette particularité. Le premier élément notable et la différence évidente de l'appareillage architectural entre les fondations médiévales et l'élévation moderne. Cette différence s'explique d'une part par la fonction de ces deux phases de construction. La fondation n'a pas bénéficié de traitement de façade particulier puisqu'elle n'était pas destinée à être visible. Les fondations présentent une façade composée de moellons de grès grossièrement équarris et à calibre variable. Si elles forment une semelle qui suit un axe bien défini, son parement n'est pas régulier, avec des pierres en léger ressaut.

On observe à l'emplacement des S4, S6, S7 et S9 un angle du BAT1 qui lie les deux murs selon un axe nord-sud et ouest-est. Le secteur S4 montre que la structure ne se développe pas plus à l'ouest. Ce constat se confirme par l'observation du MR9 qui vient fermer la structure à l'ouest également (**Figure 42**). Cette élévation n'est conservée que sur une unique assise, qui disparaît sur certaines portions des murs, notamment dans le S7 et dans le S3, probablement liée aux opérations de récupérations des pierres dans une logique de emploi. Les moellons qui composent ces murs sont bien équarris avec une face extérieure plane et proprement taillée. Leur calibre est systématique, variant autour des 30 cm de long pour 15 cm en largeur et 15 à 18 cm de hauteur. Ces éléments suivent un alignement proprement exécuté pour former une façade nette à l'extérieur de la structure. La construction des ces murs se compose d'un parement en moellons de grès intérieur et extérieur faisant office de coffrage. La partie interne est elle composée d'un blocage de matériaux en tout-venant pris dans une préparation de mortier qui offre une bonne solidité à la construction. On observe des épaisseurs variables sur le mur, mais la moyenne se situe autour des 1 m d'épaisseur pour une hauteur conservée de 0,25 à 0,35 m. Sur la partie supérieure, le mortier présente encore le négatif des pierres qui constituaient la poursuite de l'élévation, en particulier dans le S7. Les mesures prises ont permis de confirmer que le même calibre de moellons était utilisé.



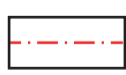
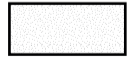
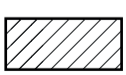



- | | |
|---|---|
|  Limites de fouilles |  Murs (mortiers, TCA, moellons ...) |
|  Élévations conservées |  TCA |
|  Pierres |  Murs antérieurs de la phase médiévale |

FIG. 67 : Plan des structures de la phase moderne dans la zone 1, 2021 (Mathias Bellat, Etienneourné).



FIG. 68 : Vue depuis le nord du MR3 avec l'US 6004 de l'assise supérieure, à l'est l'effondrement du mur (6024), S6 zone 1, 2021 (Mathias Bellat).

L'élévation moderne est malheureusement bien mal conservée. Si l'on peut tout toutefois observer des exemples en bon état de son parement extérieur, avec parfois des traces d'enduit extérieur, notamment dans le secteur 7, des portions complètes du parement intérieur, dans les S3, S6 et S7 ont été victimes de dégradations (**Figure 68**) qui ne nous permettent pas de les restituer correctement.

Le deuxième élément qui permet de distinguer chronologiquement les fondations et les élévations, formant deux entités distinctes entre le BAT1 moderne et le BAT2 médiéval réside dans l'orientation des structures. Les observations réalisées au cours de la fouille et les plans levés permettent de mettre en évidence que le BAT2 suit une orientation dans sa longueur nettement axée est-ouest tandis que le BAT1 suit une orientation qui se décale légèrement vers le sud. S'il n'est pas écarté la possibilité que les constructeurs médiévaux aient pu être amenés à proposer une orientation de l'élévation différente de celle de la fondation, la première hypothèse semble vraisemblable en connaissance de la bibliographie disponible.

Un dernier élément vient à préciser la chronologie proposée pour le BAT1. Le mobilier découvert dans les couches associées, situées au-dessus du niveau de fondation médiéval propose du mobilier céramique marqué par une concentration non-négligeable de types modernes et une absence d'exemplaires médiévaux. Si certaines couches stratigraphiques comme les US 7011 et 7012 présentent un mobilier mixte, il est nécessaire de noter que le contexte forestier du site, en présence d'un important réseau racinaire (**Figure 69**) a pu être un agent perturbateur pour favoriser les échanges de mobilier dans les différentes couches. D'une manière générale le mobilier céramique dans les couches directement associées au MR3, MR4 et MR9 relève d'exemplaires en circulation entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, ce qui semble parfaitement correspondre à l'occupation d'Angennes.

La nature des découvertes réalisées autour du BAT1 n'ont pas permis de mettre en évidence une fonction particulière de la structure sud du manoir. Le mobilier demeure relativement divers, avec une prépondérance de céramiques. Peu des tessons des céramiques modernes ont pu être identifiées dans leur fonction. Leur usage peut donc être lié à la consommation autant qu'à la préparation. Quelques fragments de verre moderne ont été mis au



FIG. 69 : Vue depuis le sud du réseau racinaire dans le secteur 7, recouvrant le MR9, S7, zone 1, 2021 (Etienne Courné).

jour, témoignage d'un usage de vaisselle fine liée à la consommation. La découverte d'une monnaie du début du règne de Louis XIV ne permet pas de mieux caractériser l'occupation. Si l'emplacement était celui du réfectoire et de la cuisine des moines, il est possible que cette fonction ait perduré avec les d'Angennes. Néanmoins, rien ne permet de confirmer cette hypothèse.

L'aile Est

La fouille des secteurs S5 et S10 a permis d'ouvrir une fenêtre d'observation sur un espace très riche en structures archéologiques. Néanmoins, la pluralité des structures et leur agencement dans une aire aussi réduite rend également très complexe leur compréhension.

Le S5, secteur ouvert en 2020 et élargi en 2021 correspond au secteur le plus riche en termes de vestiges. Ouvert au nord du Mur 2 dont l'élévation est conservée et dans l'axe du départ de mur sur la face sud de la chapelle, son implantation a pour objectif l'étude de l'aile est de la celle grandmontaine. Du fait de la réoccupation moderne, il permet également d'étudier le maître-hôtel du manoir qui succède à la celle. L'étendue maximale du S5 est de 19.2 m², ce qui en fait une des plus larges fenêtres de fouilles ouvertes sur le site.

Une série de murs imbriqués sont mis au jour dans le S5. Leur approche est rendue complexe par la taille limitée de l'emprise du secteur et par leur chevauchement. Pour autant, 3 murs au moins sont clairement identifiés comme issus de la période moderne et bâti au cours du réaménagement des bâtiments.

Le premier d'entre eux est le mur MR7 (US 5004), considéré comme mur malgré son aspect imposant. Cette « plateforme » de 2,2 m sur 1,3 m, dont la longueur se développe dans un axe est-ouest, se trouve dans la partie sud du S5. L'appareillage qui le compose comporte un coffrage de moellons de grès peu équarris mais qui respectent un calibre commun. Ce coffrage s'observe sur les faces sud, est et nord et renferme un blocage constitué d'un mortier qui lie un tout-venant constitué de fragments de tuileaux et de moellons informes de grès de petit module (**Figure 44**). Il ne semble pas avoir bénéficié d'un traitement de parement particulier et



FIG. 70 : Vue de détail depuis l'ouest sur le MR17 (5017), qui recouvre le MR18 (5031), S5, zone 1, 2021 (Flavie Jeanpierre Berraud).

les parties conservées n'étaient sans doute pas destinées à être visible. En cela, il est envisageable de le considérer comme une semelle de fondation moderne. En effet, si l'agencement des blocs en coffrage bénéficie d'une certaine régularité, l'aspect général évoque la fondation du mur de séparation présent dans la chapelle et attribué à la période moderne. Cet élément peut être un bon indicateur de comparaison pour proposer une datation contemporaine des deux structures. Son extrémité ouest n'est pas connue, mais le mur se finit à l'est. Il vient se poser contre un autre mur, le MR8 (US 5008).

Le MR8 se développe contre le MR7, mais semble antérieur à ce dernier, puisqu'il vient le recouvrir en partie avec un bloc du coffrage est. Pour autant, leur chronologie est complexe à appréhender. Le MR8 présente un faciès en tout point similaire aux murs modernes observés dans l'aile sud (MR3, MR9 et MR4). Ses dimensions ainsi que son appareillage présentent en effet les mêmes caractéristiques, avec une longueur maximale de 2 m pour une largeur 0.61 m, développé dans un axe nord-sud. Conservé sur trois assises, l'agencement des blocs est régulier, avec un usage de modules de grès de modules divers. Certaines assises sont en effet calées avec des petits modules de grès, bien qu'un module standard a son usage généralisé. Les blocs sont liés entre eux par un mortier de chaux blanc qui se voit aussi dans le blocage intérieur du bloc composé de tout-venant de grès et de tuileau. Si le mur est fini au nord, dans le centre du secteur, il se poursuit plus loin au sud du secteur. Il semble s'aligner directement avec le Mur 2 au sud, une élévation clairement identifiée comme relevant de la phase moderne du site. Il est alors probable que ce MR8 appartienne aux premières assises d'élévation de la phase d'Angennes. A l'instar de ce qui est observé sur l'aile sud, le MR8 est basé sur une élévation antérieure, à savoir une semelle de fondation grandmontaine qui reprend les caractéristiques architecturales des semelles de fondation débordantes observées dans l'aile sud.

Le MR17 (US 5017), situé dans l'angle nord-ouest du secteur, est également inclus dans les murs de la phase moderne. Celui-ci n'est observé que sur une petite portion, et se prolonge plus à l'ouest, hors de la fenêtre de fouille. Observé sur un 1,10 m large pour 0,27 m de long (**Figure 70**), son axe de longueur suit de toute évidence un trait est-ouest. Bien que visible que sur une infime portion, il présente un faciès qui a nouveau trouve écho

avec les fondations modernes. Situé à une faible profondeur, on le distingue là aussi des fondations grandmontaines dont la partie supérieure est plus basse. Son appareillage présente un aspect irrégulier, composé d'une assise supérieure clairement identifiable, avec des moellons relativement bien équarris avec un module standard, qui s'appuie sur une fondation de moellons de grès grossièrement équarris et pris dans mortier débordant. Il s'agit ici d'une construction intégralement moderne et qui ne semble pas s'appuyer sur une fondation médiévale. Elle démontre là un intérêt inédit, puisqu'il s'agit là d'un témoignage des aménagements des d'Angennes qui, dans leur projet de réhabilitation du site, ne se borne pas à un simple remploi des structures existantes. La transformation de la celle en château à par là nécessitait la mise en place de nouveaux aménagements *ex nihilo*. Le projet de la prochaine campagne de fouille ambitionne de poursuivre les opérations dans la partie ouest du secteur S5 et permettront de mettre en évidence les caractéristiques de ce type d'aménagements qui sont essentiels à la compréhension du site pour le XVI^e - XVIII^e siècle.

Une seconde fenêtre de fouille, située à environ 5 mètres du sud de la chapelle et ouverte dans un axe est-ouest sur 5 mètres de long pour 1.5 m de large. Ce secteur a permis la découverte de vestiges qui présentent un faciès similaire à ce qui a été découvert dans l'aile sud. Dans la partie est du secteur, le MR19 (US 10006) semble peu propice pour être un réaménagement de la période d'Angennes. En effet, on retrouve un départ d'élévation constitué d'une assise unique conservée qui se base sur une semelle de fondation débordante. Cela rapproche le mur des autres fondations médiévale du S5 et BAT2. L'observation de la stratigraphie conservée montre des phases de creusement, probablement en lien avec les « trous anti-intrusions » engagés par l'ancien propriétaire pour empêcher l'accès au site. Quoi qu'il en soit, la structure est trop endommagée. Pour autant, on observe clairement son développement dans la longueur de 1,5 m dans un axe nord-sud. La longueur n'est pas finie et le mur se poursuit au nord et au sud, à l'extérieur du secteur. La largeur du mur ne peut être qu'hypothétiser du fait de son état général, mais est au maximum de 0,7 m. Le coffrage de l'élévation est composé de moellons de grès au gabarit standardisé, soit 0,1 x 0,35 m, un gabarit que l'on retrouve sur les blocs modernes des structures modernes de l'aile sud.

Le secteur S10 a permis la découverte de deux niveaux de sols parmi les mieux conservés du site. Tous deux sont situés dans la partie nord-ouest du secteur et se superposent dans le même espace. Un premier niveau a



FIG. 71 : Vue de détail depuis le sud du SL2 (10003), niveau de sol se posant sur le SL3, S10 zone 1, 2021 (Marine Waszak).

été observé (SL2, US 10003), composé de carreaux de terres cuites de petit gabarit (**Figure 71**). Les carreaux ont un gabarit standardisé de 10 x 15 cm, mais présentent un très mauvais état de conservation générale. Ils reposent sur un lit de préparation de mortier de 6 cm d'épaisseur (US 10004). S'il est fini au sud, victime du trou contemporain, il se poursuit au nord, vers la chapelle. Directement sous ce lit de préparation viennent un second niveau de sol (**Figure 64**), antérieur, le SL3 (US 10008).

Si lui aussi est composé de carreaux de terre cuite, le gabarit est différent. Les carreaux font alors 23 cm de côté est sont rigoureusement carrés. Ces carreaux reposent sur un lit de préparation (US 10009) argileux dont la nature exacte n'a pu être identifiée. L'agencement général de ce pavement semble de bien meilleure facture que celui mis en place pour le SL2. Le SL3 est considéré comme un élément issu de la phase moderne de réhabilitation du site par les d'Angennes. Un carrelage de qualité, avec des carreaux de dimensions régulières et de bonne facture est alors installé. Le SL2 vient le recouvrir plus tardivement à une époque non identifiée, et pour une raison incertaine, étant donné l'excellent état de conservation du SL3. Le mobilier associé, situé dans les couches qui recouvrent ces aménagements et intégralement composé d'exemplaires céramiques dont la typologie les inclus dans la fourchette XIV^e - XVIII^e siècle, ce qui tend à confirmer l'hypothèse moderne pour ces sols.

L'étude de l'aile est s'avère bien complexe avec la présence d'un riche réseau de vestiges. Leur agencement global rend compte des nombreux aménagements qui y ont pris place et qui trouve écho dans l'importance de cet espace pour les deux grandes phases d'occupations du site. Tandis que le plan canonique grandmontain veut que l'on retrouve ici l'emplacement de la salle capitulaire de la celle, c'est le maître-hôtel du manoir des d'Angennes qui y est ici aménagé. Il paraît à peu près certain qu'à l'instar de ce qui a été observé pour l'aile sud, le corps de bâtiment grandmontain médiéval a été complètement ou largement abattu pour reconstruire le maître-hôtel moderne. Dans ce processus, les fondations grandmontaines ont été mises à profit pour constituer la base des nouvelles élévations modernes. Pour autant, des aménagements inédits ont également été construits, à l'instar du MR17, une des rares semelles de fondations modernes connues dans la zone 1. Le caractère privilégié de l'aile est a été mis en évidence par la découverte des deux plus beaux exemples de niveaux de sols, aménagés en carreaux de terres cuites et qui témoignent du traitement architectural spécial réservé à cette partie du site. Si cela est à mettre en perspective du fait de leur conservation exceptionnelle, il apparaît que l'on ne connaît pas d'exemples similaires ailleurs sur le site.

Le corps de bâtiment de l'aile est reste dur à restituer. Il apparaît néanmoins que l'on peut postuler une connexion entre le mur MR1 (US 1103) du S1, les MR8 et MR17 du S5, le MR19 du S10 et le Mur 2, conservé en élévation au sud de la chapelle. Cet ensemble de mur appartenait à ce corps de bâtiment qui avait un rôle fonctionnel essentiel dans la circulation et la distribution des structures dans le château moderne, du fait de son positionnement centrale. Son rôle connexion paraît évident, permettant de relier l'aile nord (chapelle et salle d'armes) avec l'aile sud. Cette notion de connexion est par ailleurs mise en évidence par l'observation des vestiges de la voûte brique d'un escalier intérieur de l'aile est, observable sur la façade sud de la chapelle (**Figure 72**). Cet escalier permettait d'accéder d'une part à la tribune de la chapelle, mais par là également à la salle d'armes. Une première proposition de restitution peut être proposée, avec un bâtiment d'une trentaine de mètres de long dans l'axe nord sud, pour une largeur comprise entre 7 et 8 mètres.

L'aile Ouest

En l'état actuel des résultats obtenus par la fouille, peu d'informations sont disponibles concernant l'aile ouest pour les périodes médiévale et moderne. Il semble certain qu'une aile ait bien fermé le cloître de la celle sur flanc occidental et que la phase de réhabilitation du site au XVI^e siècle ait entraîné la destruction de celle-ci

pour permettre l'ouverture de la cour du nouveau manoir, les vestiges archéologiques sont bien maigres. Comme présenté précédemment (Cf. partie sur la phase médiévale), ne subsiste de cette aile qu'une portion de mur largement ruinée, le MR6. Lui est associé une strate de destruction dont il est probable qu'elle soit liée aux aménagements des d'Angennes. La poursuite des opérations dans ce secteur pourrait nous amener à proposer de nouvelles conclusions concernant ce secteur du site.

C. Le mobilier de l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècle)

1. La céramique de l'époque moderne *Jimmy Foy*

La majeure partie du mobilier céramique retrouvé lors de ces trois années de fouille est attribuable à la période moderne, soit à la période s'étendant du XV^e au XVIII^e siècle. Si la proportion de tessons modernes est importante, la valeur documentaire de ceux-ci est relativement pauvre tant en termes chronologiques qu'en termes historiques et anthropologiques. En effet la nature des unités stratigraphiques fouillées n'a pas permis de livrer des lots très cohérents ni très abondants : ce sont principalement des unités stratigraphiques de destruction et/ou de remblai, qui fournissent dès lors un mobilier assez fortement pulvérisé et remanié (un grand nombre de tessons est d'un module ne dépassant 2 ou 3 cm) et souvent mélangés à du mobilier d'époque plus récente (tessons de faïence, de porcelaine voire de pigeon d'argile indiscutablement contemporains). De plus l'absence d'ensemble clos, l'absence de forme archéologiquement complète et la faiblesse numérique des formes caractéristiques incitent à la plus grande prudence quant à la chronologie et à l'appréciation du vaisselier en usage au prieuré au cours de cette période. Enfin la conservation et la pérennisation générale des formes de vaisselle sur des fourchettes chronologiques très larges (RAVOIRE, 2009), de même que l'usage long de vaisselle importée qui ne varie que très peu morphologiquement entre la période médiévale et moderne (comme les grès du Beauvaisis



FIG. 72 : Vue du sud-ouest de la face sud de la chapelle. Le départ de voûte brique de l'escalier est visible en façade avec une pente ascendante d'est en ouest (©J.-P. Vialles dans notice Mérimée IA00051989).

et les grès bas-normand (RAVOIRE, 2011)) rendent difficiles l'établissement de datations précises, en l'absence de forme archéologiquement complète et d'ensemble clos avérés.

Même si ces datations sont à prendre avec une certaine prudence compte tenu des incertitudes liées à la fragmentation du mobilier, elles semblent toutefois assez cohérentes entre elles et révèlent de longues séquences de comblement d'époque moderne dans tous les secteurs fouillés et notamment dans le secteur 6 qui présente une chronologie quasiment sans discontinuité du XVIII^e au XIV^e voire au XIII^e siècle. Une forte proportion des tessons attribuables à l'époque moderne est décorée d'une glaçure verte foncée lisse et de bonne qualité sur tout ou partie des vases (paroi externe, interne ou les deux à la fois). Les formes reconnaissables dans cette catégorie de production appartiennent essentiellement à la catégorie des récipients servant au traitement du lait (tèles, pot à crémier Ravoire H12 (RAVOIRE, 2006)) ou aux des récipients destinés plus généralement à la préparation des aliments (jattes à collerette, couvercle) ou à la présentation des aliments (assiette, réchauffoir). On notera également la présence de ce qu'il est convenu d'appeler un « bac à oiseaux » à compartiment interne et à décor incisé d'arêtes de poisson glaçuré vert (Ravoire Y12).

Un autre type important de production est constitué par les grès. Ce type de production facilement reconnaissable à sa pâte fondue à haute température est présent au moins à l'état de trace (1 ou 2 tessons) dans quasiment toutes les US fouillée, ce qui n'est guère étonnant compte tenu de la très longue période de production des ateliers et de leur très large zone d'exportation. Sur le site du prieuré deux types de productions de grès ont été identifiés : les grès dit « du beauvaisis » à la pâte de teinte gris clair à gris sombre et les grès dit « bas-normand » (probablement issus des ateliers du Domfrontais) à la pâte de teinte brun sombre. Les formes reconnaissables dans ces catégories de production appartiennent essentiellement à la catégorie des récipients servant au traitement du lait (sinot), à celle des récipients destinés plus généralement à la conservation des aliments (albarelle Ravoire J112, saloir Ravoire C21) et à celle des récipients destinés au service de la boisson (pichet à anse à nervure centrale). On relève également que la présence typologiquement certaine de vases destinés à la boisson relève de ce type de production (coupe Morisson 114 et godet ovoïde Morisson 13 (MORISSON, 1970)). On peut enfin noter la présence d'une pièce relativement rare : un pichet en grès du Beauvaisis dit « azuré » orné sur sa panse d'un décor moulé circulaire (forme Ravoire A162).

Enfin diverses formes servant à la préparation (jattes à collerette, formes ouvertes), à la conservation (pots, pots à lèvres triangulaire) et à la cuisson des aliments (coquemars de formes variées) doivent être mentionnées



FIG. 73 : Pichet globulaire (Grès du Beauvaisis « azuré ») à décor moulé 0011 (US6008) (Jimmy Foy).

dans des pâtes variées mais sans aucune trace de glaçure.

Ces assemblages céramiques sont tout à fait caractéristiques des sites d'occupation de la période moderne en Île de France. Des parallèles intéressants peuvent être trouvés avec des sites parisiens (« pignon sud du grand logis du collège de Bernardins » (HURARD *et al.*, 2011), « fosse L1 des thermes de Cluny » (RAVOIRE, 1991), « Jardins du Carrousel » (VAN OSSEL & BRUNET-VILLATTE, 1998)), franciliens (« Ancien Hôpital » à Étampes (PEIXOTO *et al.*, 2012)), normand (« Le heurt de Bouvereul » à Rouen (GUILLOT *et al.*, 2015)) ou orléanais (JESSET, 2003). On regrettera l'absence d'ensemble clos qui auraient permis une approche plus fine de la chronologie et de la composition du vaisselier en usage au prieuré entre le XV^e et le XVIII^e siècle. La poursuite des fouilles sur le site devrait permettre, grâce à de nouvelles découvertes, de préciser ces deux aspects à l'avenir.

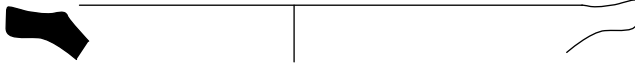


FIG. 73 : Bac à oiseaux (Ravoire Y12) glaçuré 0129 (US9003) (Jimmy Foy).

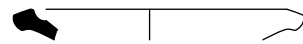


FIG. 74 : Bac à oiseaux (Ravoire Y12) glaçuré 0129 (US9003) (Jimmy Foy).

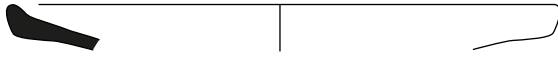
0001
US 6001
Assiette / Plat (glaçuré)



0005
US 6007
Assiette / Plat (glaçuré)



0160
US 10008
Assiette / Plat (glaçuré)

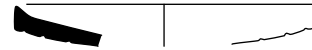


0 5cm

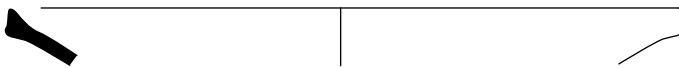
0152
US 9005
Couvercle (glaçuré)



0123/0144
US 9001/9004
Couvercle (glaçuré)

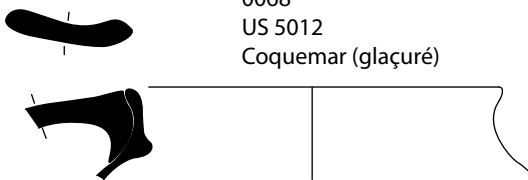


0146
US 9004
Couvercle (glaçuré)

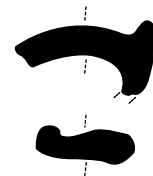


0 5cm

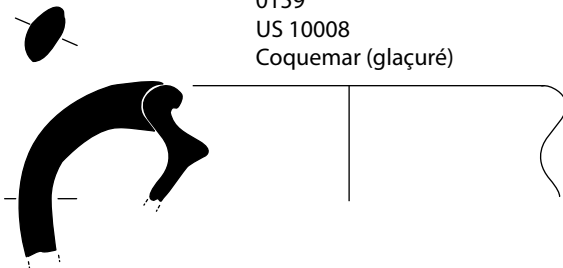
0068
US 5012
Coquemar (glaçuré)



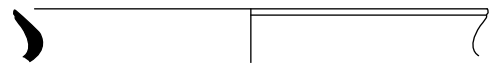
0154
US 9005
Coquemar (glaçuré)



0159
US 10008
Coquemar (glaçuré)

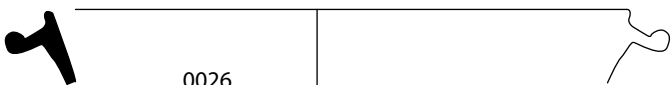


0072
US 5015
Coquemar (glaçuré)

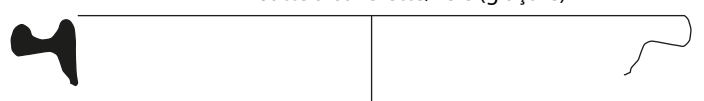


0 5cm

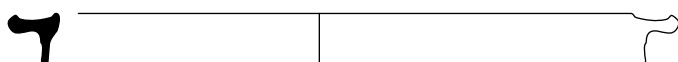
0024
US 6024
Jatte à collerette/Tèle (glaçuré)



0048
US 5002
Jatte à collerette/Tèle (glaçuré)



0026
US 6031
Jatte à collerette/Tèle (glaçuré)



0 5cm

FIG. 75 : Mobilier céramique de la phase moderne (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).

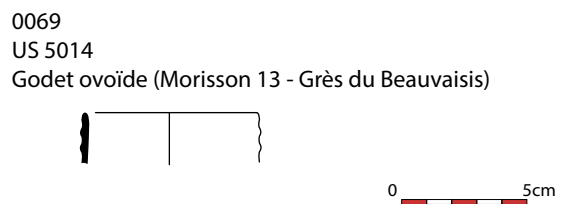
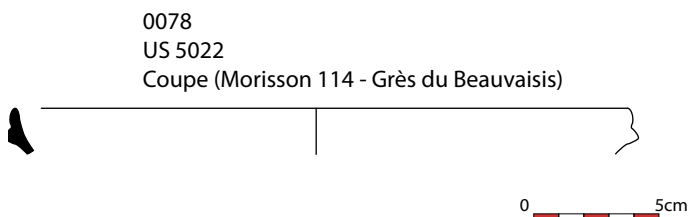
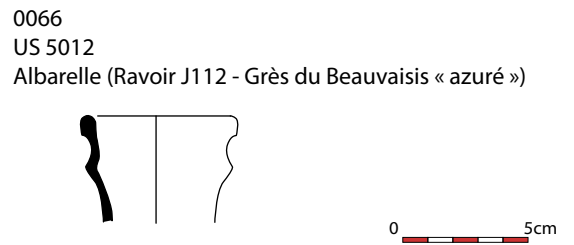
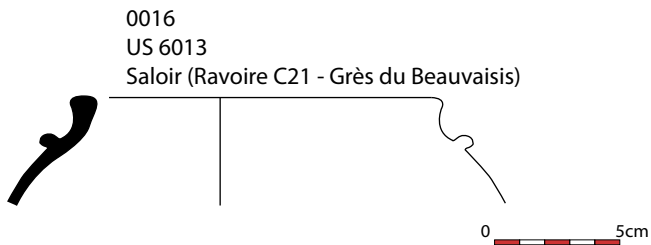
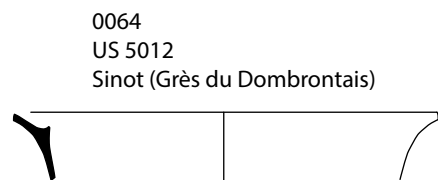
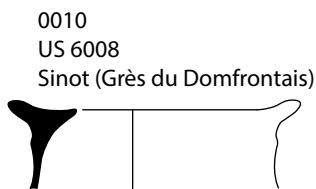
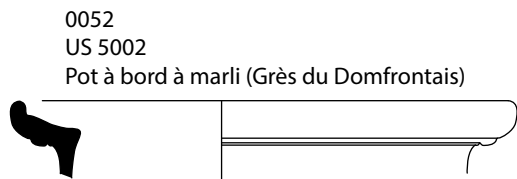
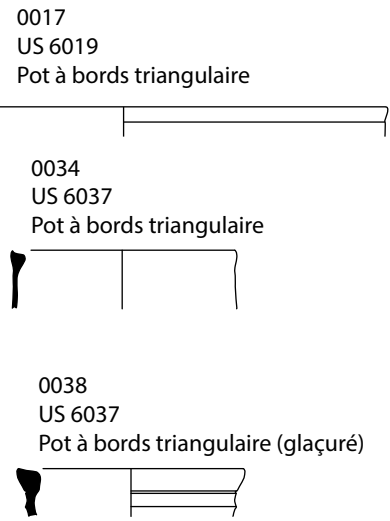
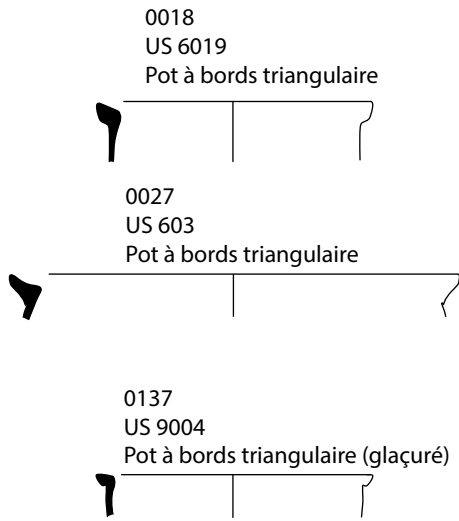
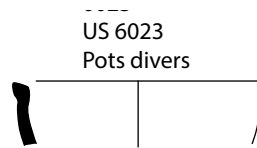
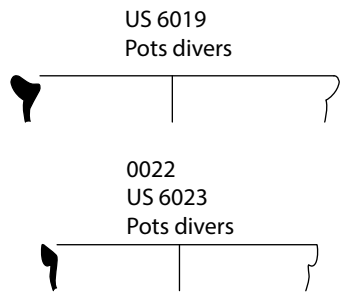


FIG. 76 : Mobilier céramique de la phase moderne (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).

2. Le mobilier métallique moderne *Etienne Courné et Mathias Bellat*

Des éléments de mobilier nous permettent de mettre en évidence une occupation au XVI^e et XVII^e siècle. Un ferret anguille en alliage cuivreux (**Figure 78**), pièce métallique vestimentaire fermant le lacet d'un pourpoint, dont l'usage à la période moderne est particulièrement marqué a ainsi été découvert dans le S6 (US 6019). A proximité, dans le S3, c'est une monnaie, un liard D, montrant un Louis XIV juvénile qui est découvert. Daté précisément de 1655, il atteste d'une fréquentation du site. Il semble également correspondre à la phase principale de l'occupation du site pour la période d'Angennes (US 3304). Cette monnaie est par ailleurs issue d'un niveau extérieur à proximité d'une fondation reprise par les travaux des d'Angennes qui réhabilitent le site en 1576 - 1577 (**Figure 78**).

Dans l'US 5014 un élément métallique a été identifié comme un éperon. Cela pourrait rapporter à des éléments de cavalerie dans un milieu aristocratique. Cette hypothèse reste difficile à vérifier, au vu de son médiocre état de conservation, mais il pourrait s'agir d'un élément XV^e - XVI^e siècles (CLARK, 1995, p.148). Différent décors de ceinture on aussi été trouvés, mais on ne peut les dater avec plus de précision que la période moderne (EGAN & PRITCHARD, 2002), par manque de *corpus* de comparaison.

D'autres éléments métallique issues de couches datées de la période d'Angennes ont également été découverts. Hormis les éléments de clouterie (**Figure 79**), qui concernent des activités de ferronneries et de charpente, des éléments de serrurerie dont un « poussier » (US 5001), des clefs ont été mis au jour (**Figure 80**). Des ornements ronds comme l'isolat 8 (US 5005) ont également été découverts (**Figure 78**), bien que leur fonction, vestimentaire ou mobilier, n'a pas été définie. Divers lames de couteaux ou assimilé à des outils tranchant ont aussi été trouvé dans les S5 et S6 (**Figure 78**). Ces éléments, bien que rares, montrent une certaine diversité des artefacts présents sur le site tout en démontrant la nature privilégiée de celui-ci.

3. Mobilier exceptionnel

Un peigne double à bords concave sans décors apparent (peut être taphonomie). Selon EGAN & PRITCHARD 2002 il peut être attribué à une fabrication XIV^e siècle mais pourrait aussi aller jusqu'au XVI^e - XVIII^e siècle (**Figure 77**).



FIG. 77 : Peigne en os double à bords concave (Mathias Bellat).



Ferret anguillette (6019)



Liard Louis XIV Juvénile
1655-1658 (3304)



Objet circulaire alliage cuivreux (5005)



Rivêt en alliage métallique (6007)



Couteau (8005)



Couteau (8005)



FIG. 78 : Mobilier métallique (Mathias Bellat).

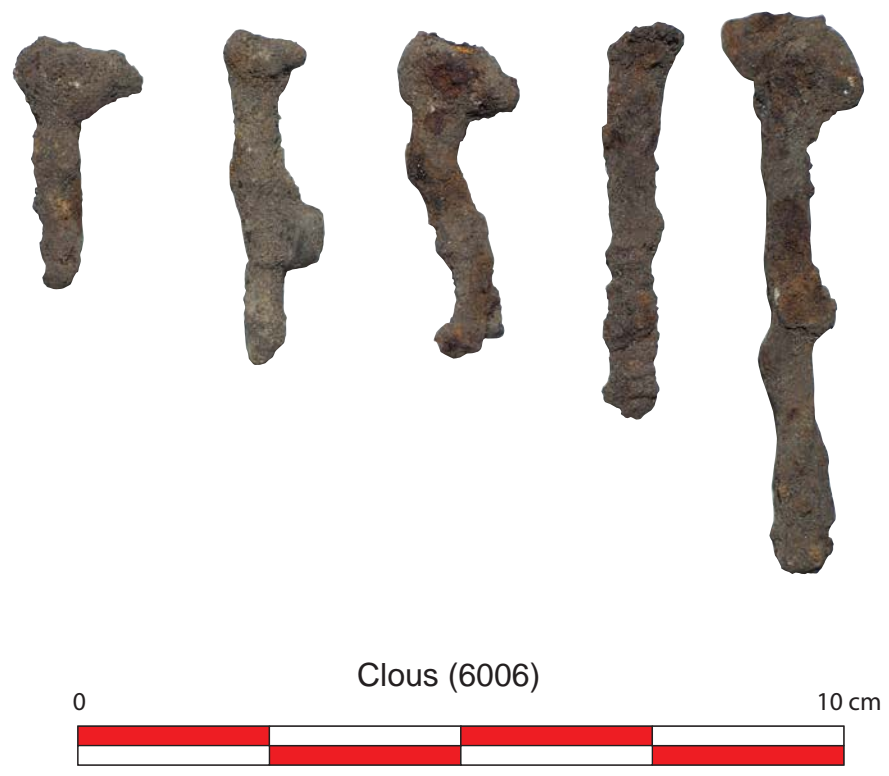


FIG. 79 : Mobilier métallique (Mathias Bellat).



Elément de serrure/porte
« poussier » (7013)

0 5 cm



Clef (3310)

0 5 cm



Clef (8005)

0 5 cm



Clef (6019)

0 5 cm



FIG. 80 : Mobilier métallique (Mathias Bellat).

La période contemporaine XIX^e siècle à nos jours,

Etienne Courné, Mathias Bellat

A. Historique de l'occupation du site depuis la reprise par le comte de Toulouse


1. L'acquisition du domaine par le comte de Toulouse

Le site conserve une discrète postérité grâce à son lien avec la famille d'Angennes et à l'occupation seigneuriale du site. Si au XIX^e siècle, l'occupation du site n'a plus rien à voir avec ce qu'elle put être au XVI^e et XVII^e siècles (**Figure 81**), il en conserve une certaine aura. Une partie de la trame romanesque de la nouvelle « Les filets de Versailles, roman du siècle de Louis XIV », de l'écrivain Nicolas-Jules-Henri Gourdon de Genouillac, qui paraît par extrait dans *Le phare de la Loire*, quotidien Nantais, présente le « Château de Poigny » (**GOURDON DE GENOUILLAC, 1862**). Ce dernier n'est pas à confondre avec le lieu-dit éponyme, situé sur une des hauteurs du village et qui conserve la trace toponymique du premier château médiéval, aujourd'hui complètement disparu. Dans l'édition de 1862, l'auteur n'utilise le « château de Poigny » seulement comme un support pour les histoires d'amours de ses protagonistes. En aucun cas il ne présente de description détaillée des bâtiments ou des caractéristiques de leur occupation. Gourdon de Genouillac, historien et héraldiste, se base sans aucun doute sur sa connaissance de la famille d'Angennes pour évoquer Poigny. La proximité du manoir avec Versailles, son emplacement dans la forêt de Rambouillet, territoire de chasse prisé par la noblesse de l'Ancien Régime et son lien étroit avec la famille d'Angennes en fait une toile de fond idéale pour sa fiction.

A l'époque où l'auteur écrit, le site n'a cependant plus grand-chose à voir avec ce qui est présenté dans la



FIG. 81 : Le château de Poigny, plan d'intendance de la paroisse de Poigny-la-Forêt pour cadastre 1785. Fait par l'arpenteur Scoquart (Archives Départementales des Yvelines, C 97 48, consulté le 05/04/2023 sur le site des archives numérisés des archives des Yvelines)



les Chasteliers, & des Fiefs en dépendans, avec les droits hono-
 rifiques dans lesdits lieux, étangs, pêche, amendes & confisca-
 riats, épaves, Greffes, tant ordinaire que de la Grurie, Nota-
 riez, Vendeurs-Visiteurs de pores & autres droits, lesdits Mar-
 quisat, Terres & Seigneuries en dépendans, relevans de Nous,
 à cause de nostre Couronne, suivant nosdites Lettres Patentes
 du mois de Decembre de l'année 1705. verifées en nostre Cour
 de Parlement le 14. Decembre de ladite année; les Terres &
 Seigneuries de la Pommeraye, Villepert, la Renardiere & du
 Chable, consistantes en bastimens, terres labourables & non la-
 bourables, trois mille vingt-six arpens de bois & bruyeres, haute,
 moyenne & basse justice & de Grurie, censives, tabellionage,
 Scel aux Contracts, droits seigneuriaux & feodaux, aussi mou-
 vantes de Nous à cause de nostre Couronne, conformément à
 nosdites Lettres du mois de Decembre 1705. & la Terre & Sei-
 gneurie d'Epainville, consistante en maison seigneuriale, garenne,
 droits seigneuriaux & feodaux, dixmes, cens, rentes, Justice haute,
 moyenne & basse, terres, prez & autres droits en dépendans; la
 mouvance de laquelle Terre nostredit Fils a depuis acquise du
 Sieur de Croüy, duquel elle estoit mouvante, à cause de la Terre
 de la Batte, par Contract du 14. Juillet 1708. & réuni à fondit
 Marquisat; Nostredit Fils a depuis acquis du Sieur Comte Dan-
 gennes, par Contract du 15. Juillet 1706. La Chastellenie & Pa-
 roisse de Poigny, avec les Fiefs & Seigneuries des Feuillardeaux,
 des Moulineaux, des Basses-Masures, des Fleaux, des Hautes
 Rives, & de Biennous-Vienne, mouvans de Nous à cause de nô-
 tre Chastelet de Paris, la Paroisse, Terre & Seigneurie d'Orce-
 mont, les Terres & Seigneuries des Chateliers, l'Espinay, des
 grand & petit Racinay, Briquesac, Garnonvilliers, le Pasty,
 Grange-Colombe, la Vallée Allais, les Mandreuses, Blaire, Be-
 tousard, Hymer, Baudricourt, le Verger Deschamps, Cutesson,
 & Herbouville, lesdites Terres consistantes en Chasteau, seize
 cent cinquante-cinq arpens de bois, prez, cens & rentes seigneu-
 riales, champart, droits seigneuriaux & feodaux, haute, moyen-
 ne & basse Justice, de Grurie & de Voyerie, dans toute l'étendue
 desdites Seigneuries, tant à cause de ladite acquisition que de
 celle de Gazeran cy-aprés, à l'exception du fief de Baudricourt,
 où nostre-dit Fils n'a que la basse Justice, droits de Greffe & de
 Tabellionage, moulins & pressoirs, six étangs, prez & autres

A ij

FIG. 82 : Lettres patentes du Roy : Portant érection du Marquisat de Ramboüillet et des Terres y jointes en Duché-Pairie,
 en faveur de S.A.S. Montseigneur le Comte de Toulouse (Archives Nationales, O/1/3869, dossier N5, consulté le
 24/03/2023)

nouvelle. Après avoir été le manoir de la famille d'Angennes de la fin du XVI^e siècle et ce pendant environ un siècle, le site tombe peu à peu en désuétude. La famille lui préfère sans doute le château de Rambouillet ou encore de l'Hôtel de Rambouillet à Paris où Catherine de Vivonne tient un salon littéraire couru.

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse et fils légitimé de Louis XIV, cherche à se constituer un domaine à proximité de Versailles et de la cour du roi. Il porte son dévolu sur le domaine de Rambouillet et l'acquiert en 1706 auprès de Joseph-Fleuriau d'Amenonville, Intendant des finances. Le 13 juillet de la même année, il se porte également acquéreur du manoir de Poigny (MOUTIÉ, 1847). Celui-ci est cédé par Charles d'Angennes, qui meurt en guerre trois ans plus tard, sans héritier. La décision de sécession de Poigny ainsi que d'autres territoire dans le domaine de Rambouillet est confirmé par les *Lettres patentes du Roy : Portant érection du Marquisat de Ramboüillet et des Terres y jointes en Duché-Pairie, en faveur de S.A.S. Montseigneur le Comte de Toulouse* donné à Marly en mai 1711 et enregistré au Parlement le 29 juillet 1711 (Archives Nationales, O/1/3869, dossier N5). Louis XIV confirme l'achat par son fils de : « *La Chastellenie et Paroisse de Poigny avec les Fiefs et Seigneuries des Feüillardeaux, des Moulineaux [...]* » (Figure 82).

Le château perd dès lors sa fonction de résidence. Le comte de Toulouse lui préfère également Rambouillet ou Versailles et ne s'intéresse à Poigny que pour sa forêt et son gibier. La vie du site n'est alors animée que par un régisseur, des garde-chasses et la paysannerie des alentours. L'Atlas du comte de Toulouse paraît indiquer que le clos du site est mis à profit pour la culture. La nature des récoltes n'est cependant pas connue. Peu d'efforts sont apportés pour l'entretien des lieux et l'état général des bâtisses ne fera alors qu'empirer. Cette situation ne s'améliore pas lorsque Louis XVI rachète le domaine de Rambouillet, et par extension le château de Poigny le 23 décembre 1783 (DEVRED 2019; GOURDON DE GENOUILLAC 1862).

Le site se ruine donc progressivement, faute d'entretien et d'une occupation régulière. Déjà en 1743, un rapport du procureur fiscal de Rambouillet, le sieur Petit, est adressé au duc de Penthièvre : « *Ce chasteau est fort délabré : pour le rétablir et mettre la couverture en bon estat, il faudroit faire beaucoup de dépenses, qui paroist inutile de faire [...] pourvu que l'on conserve la chapelle et un logement pour le garde, cela suffira. [...] le garde se plaint que tout tombe, qu'il n'y est pas l'abry de l'injure du temps, et que l'on n'y autre réparations, il ne pourra habiter son logement [...]*. » (MOUTIÉ 1847, d'après Petit 1743).

La fin de la période moderne s'avère être une phase pendant laquelle les Moulineaux sont donc progressivement abandonnés. Tandis que les Penthièvre se désintéressent du site, ne voyant en lui qu'un relais de chasse ou une propriété comme les autres, un événement majeur dans l'histoire de France va participer à faire entrer le site dans une nouvelle phase d'occupation, marqué par le développement d'une activité inédite sur le site.

2. Les Moulineaux à la Révolution

A la Révolution, le château est saisi et revendu comme Bien National. Il est alors déjà largement ruiné. Peu de sources précises existent pour rendre compte de l'occupation du site à cette période si ce n'est donc la présence d'un garde qui veille sur le site et en empêche le vagabondage. Néanmoins, plusieurs actes de ventes montrent que des spéculateurs s'intéressent au site. Après plusieurs transactions entre différents particuliers, qui ne le conserve que quelques années, le domaine, son château et les étangs sont acquis par Nicolas Caboche et François-Claude Rivière le 30 mai 1798 (11 Prairial 1798). Les bâtiments sont alors utilisés dans un cadre agricole, avec une fonction de stockage, à l'instar de la chapelle qui sert de fourragère. Quand Auguste Moutié, membre de la Société archéologique de Rambouillet (SHARY), rapporteur auprès des Monuments Historiques, visite les restes du château, il doit déplacer des bottes de foin pour observer les aménagements liturgiques dans la chapelle, tout en soulignant l'état délabré des vestiges de la chapelle et du château.

Peu de vestiges archéologiques nous sont parvenus de cette période. Aucun aménagement architectural ne peut être associé à cette période de manière évidente. Ce constat semble s'accorder avec le récit des sources qui pointe du doigt le manque de rénovation et la dégradation du site faute d'entretien. La période moderne doit donc probablement connaître une occupation qui utilise les aménagements antérieurs, notamment ceux issus de la période d'Angennes. Tout au plus peut-on postuler que des rénovations et des aménagements mineurs ont pu être réalisés, et ce à une échelle très localisée. La découverte de deux niveaux de sols superposés dans le secteur 10, au sud de l'entrée de la chapelle pourrait en être un exemple. Le niveau de sol récent, constitué de petites tomettes carrées vient couvrir un sol plus ancien, constitué de grandes tomettes. Le sol ancien est notable par la préservation des matériaux utilisés, quand le sol récent semble très dégradé (BELLAT *et al.*, 2021). Il est donc fort probable, que le second niveau de sol ait été une rénovation, voire un réaménagement minime du site en raison des moyens limités disponibles. Ce contexte se rapprocherait donc de la situation dans laquelle se trouvait le site au XVIII^e siècle. Aucun programme de rénovation du site, de l'ampleur que ce qui a pu être observé pour des périodes antérieures, n'a été constaté.

Nous disposons de relativement peu de sources concernant cette période. Une phase de dépouillement des archives, en particulier notariales, pourrait permettre de mieux connaître l'évolution du site et des activités qui s'y tiennent. La caractérisation des types d'occupations qui s'y succèdent serait essentiel dans l'appréhension des découvertes archéologiques et comprendre la nature des vestiges découverts. Si l'on dispose de peu d'archives et textuelles et iconographiques, les sources cartographiques présentent elles un intérêt réel pour comprendre l'évolution du site et de ses structures. Si les cartes présentent un biais lié à la connaissance réelle du terrain par les cartographes et les arpenteurs, elles peuvent néanmoins aider à rendre compte de la présence ou non des structures à différentes époques. Au moins un exemple de visite du site par des arpenteurs nous est parvenu (Figure 83).

Ce rapport d'arpentage mentionne par ailleurs un moulin en fonctionnement à Poigny, opéré par le meunier Charles Desrues. S'agit-il ici du moulin des Moulineaux, qui aurait été en activité à cette époque ? C'est probable, puisqu'aucun autre moulin n'est connu aux alentours si ce n'est le vieux moulin de Guiperreux. Par ailleurs, ce même personnage semble avoir été d'une importance suffisante dans la communauté pour être nommé député de la commune de Poigny pour les États-Généraux de 1789, selon Paul Aubert, auteur d'une monographie communale au début du XX^e siècle.

Le rapport d'arpentage rend compte dans son « nom des cantons » du : « *château de Poigny, du Bois de Ra-bières et du prieur [...] entre le terroir d'Hermeray et la Breche de Poigny* » (Procès-verbal d'arpentage du territoire de la paroisse de Poigny-la-Forêt, 1785, Généralité de Paris, Archives départementales des Yvelines, C98, N49). Cette description géographique et toponymique ne fait aucun doute sur l'identification des Moulineaux. Encore connu comme le château à cette époque, à ne pas confondre déjà avec la colline du « Vieux-Château » que l'on retrouve dans le village et qui fait écho à l'ancienne fondation castrale, disparue avant même l'arrivée des d'Angennes.

Il apparaît à la lecture des cartes que si la chapelle et les remparts sont systématiquement représentés, il n'en va pas de même pour l'ensemble des bâtiments qui composent le site. Il est probable que la chapelle a conservé un statut privilégié tant du point de vue symbolique qu'en tant qu'élément marquant du paysage. L'enclos et ses pavillons d'angle ont, eux été très tôt mis à profit dans la construction du cadastre, ce qui a donc naturellement influencé leur représentation dans les cartes.

Election de Montfort

POIGNY.

4^r c 98
n° 49



L'an mil sept cent quatre vingt
Cinq le quatorze uixy et autres jours suivants, nous
Claude Charles Coquard Geographe arpenteur de la
Maitrise des eaux et forêts de Peuy en Saoy
demeurant sousigné, Certifions qu'en vertu
de l'Ordonnance de Monseigneur l'Intendant
de la généralité de Paris en date du vingt six février
dernier, nous nous sommes transportés dans la
Saroinne de Soigny, Election de Montfort, à la
requisition de M^{rs} Le Dur Commissaire des Impostions,
pour procéder à la levée générale et arpentage de ladite
Saroinne, d'après les connaissances et indications
qui nous ont été fournies par Charles Desrué
muniier du moulin de Soigny et l'indie de ladite
des^s Jean Berger négociant et laboureur demeurant
audit Soigny; de M^{rs} Lapalisse l'indie des^s Leger
des^s Deshayes Régisseur du Château de Raubouillet
et Propriétaires d'une ferme close au bois Dieu Joignant
le territoire de Soigny, à laquelle opération nous avons
procédé ainsi qu'il suit,

La paroisse de Soigny joint à l'ouest la Saroinne de
Gazeran généralité d'Orleans l'occident celle des^s Leger et de
la Boissière, au midy la Saroinne d'Humery et au nord

Gazeran

Normand

La Boissière

en cinq quatorze perches quinze
piés jusqu'au poteau de
peut et long sept.

St. Léger

celle des Breviaires et de St. Léger.

En nous raommes qui les Circonscription de la paroisse de
Soigny, s'étendrait à partir du Soltau de la Bèche de Soigny,
qui est au coin du bois des petites Rabieres, Sur le chemin de
Saris à main gauche, séparant ladite paroisse de celle de Gazeran
marque A Sur le Soltau de la dite Sarois, sud. Soltau allant au midy
en cinquante huit perches de long, jusqu'à la route qui conduit à
Haubouillet. Separant les terres sud. Deshayes, suivant la même
ligne droite au midy à travers l'atterree sud. S. Deshayes en soixante
quatorze perches de long, où on quitte Gazeran et on joint la pisse
d'herminay; Courant à droite formant angle de quatre
vingt six degrés allant à l'occident traversant les terres sud.
P. Deshayes, le chemin de Saris et le haut des terres de
Saumais ou étoit autre fois un chemin qui menoit à l'along
de la Sièvre, jusqu'aux Bois du Roy dit les Rabieres et le
Bois d'Hermon, suivant ensuite un chemin qui sépare ces mêmes
Bois, et les dites Sarois, jusqu'à la chaussée de l'along de la Sièvre,
continuant de même aspect ladite chaussée en l'along jusqu'à
l'along de Guiperoux, où on joint un petit ruisseau qui entre dans l'along de
la Sarois; Continuant ladite route en cinq dix perches de long, jusqu'à
la jonction de l'along de fait du Chateau de Soigny, puis le Soltau des buttes
Vaudome, où on joint le chemin de Guiperoux séparant ladite paroisse
de Soigny de celle de la Boissière. Courant à droite formant angle
de cent quinze degrés allant vers le nord suivant le chemin de Jablourie à
Soigny, continuant la même route en même direction en cinq cent dix perches de long,
jusqu'au Soltau de la Croix d'Après, continuant la même route de Guiperoux
en quarante sept perches de long, jusqu'à l'arête qui conduit à la Butte de
Méry. Courant à gauche formant angle de cent quarante trois degrés
allant au Nord-ouest, suit l'arête qui conduit de la Croix Joannet à la Croix
du Chêne Vaudome en soixante cinq perches de long, jusqu'au chemin de
Saint-Léger à Hermon, où on quitte la paroisse de la Boissière et on joint
celle de St. Léger.

Courant à droite formant angle de cent seize degrés
allant à l'ouest en soixante seize perches de long suivant
le dit chemin d'Hermon, jusqu'au Soltau de la Requête,
continuant la même direction, suivant la route de la Bille
conduisant au Carré des marais de Nillysair en cent sept
perches huit piés de long, jusqu'au Soltau de Loge-Dorée;

Cent soixante un degré
dix minutes.

Les Breviaires

Rambouillet

Gazeran.

Continuant la même Route en deux cent quatre vingt sept pieds,
jusqu'à la route qui vient de la croix du chêne Tardieu ;

Tournant à droite formant angle de cent allant à l'orient jusqu'au bout des
bois de vignerie en cent quinze perches cinq sixes de long, tournant
à gauche formant angle de cent soixante deux dix allant de même aspect
en deux cent soixante dix de long, suivant ladite Route Billelle,
jusqu'au dit carrefour des marres de Villepau, où on quitte la paroisse
de Leger et où on joint celle des Breviaires, en cent cinq vingt deux pieds.

Tournant à droite, formant un angle de cent dix sept degrés
allant au sud est suivant la Route des marres de Villepau à Rambouillet
en deux cent dix perches sept pieds de long, tournant à droite formant un
angle de cent cinquante dix pieds de long, allant de même aspect en de long
trois cent quatre vingt perches dix pieds de long, traversant la route de Corisaye
jusqu'au grand chemin de mainuon, où on quitte ladite paroisse des
Breviaires et où on joint celle de Rambouillet.

Tournant à droite formant un angle de cent treize degrés dix huit
allant à l'occident sur le dit chemin de mainuon en deux cent soixante
deux perches de long jusqu'à la chaussée de l'étang de la Corisaye
où on quitte la paroisse de Rambouillet et on joint celle de Gazeran.

Suivant ladite chaussée, et continuant le dit chemin de mainuon
en toutes ses sinuosités, passant le long du bois de Gazeran en trois cent
soixante dix sept perches de long, jusqu'au poteau de la besche de Poigny,
qui est le lieu de notre départ.

Celle est la circonscription que nous avons prescrite
et que nous a été indiquée par les individuels habitans ci dessus nommés
et soussignés.

Le Derrier Sire de Poigny Louis Barel
Caillard Deladalle Sire de l'Église
s. barbe
N. de l'Église
Derrière
Sire de
Rambouillet
Sire de
Sire de

M'ayant ensuite occupé de la levée du Plan topographique et
arpentage de territoire de la paroisse de Boigny, à l'effet de déterminer
la quantité totale d'arpens d'héritage dont cette paroisse est composée
la mesure particulière de chaque Nature de terrain tant en terres labourables
prés, bois, maisons, Bâtimens, et Jardins &c. le tout nous ayant été montré
par les mêmes Indicateurs, qui nous ont assistés dans l'établissement du
territoire de ladite paroisse. De La Palisse, le 24 Fev. 1776
L. C. L.

De La Palisse

M'ayant ensuite occupé de la levée du Plan topographique
et arpentage du territoire de la paroisse de Boigny, à l'effet de
déterminer la quantité totale d'arpens d'héritages, dont cette
paroisse est composée, la mesure particulière de chaque nature
de terrain tant en terres labourables, prés, bois, maisons
Bâtimens, et Jardins, Bâchers, Sauges, fûchers et chûmin,
le tout nous ayant été montré par les mêmes Indicateurs qui
nous ont assistés dans l'établissement du territoire de ladite
Paroisse;

Il résulte de cette opération que la paroisse de Boigny
contient en totalité à présent du lieu qui est de vingt deux
perches pour perche et cent perches pour arpent au lieu que
celle de Roy, quatre mille quarante neuf arpents
vingt quatre perches — Cy — 4019² 24²

L. C. L.

un soldat.

Savoie

	Mesure de Roi
Antennes Sabouaables	989 ^{arr} 16 ^{l.}
En Sier	228 -- 80.
En Bois	2295 -- 74
En Sauges	34 -- 90
En Batiments Couv. et jardins	61 -- 39
En Bruneres	397 -- 23
En frites et Chemins	42 -- 11
Total Général	4059^{l.} 24^{l.}

Dont et de tout ce que de mesme nous avons fait et
 Devis apres tout procès verbal certifié véritable, arrêté a Soignay
 le premier Octobre mil sept cent quatre vingt Cinq J.

C. Derrues Sirey de poigues

Scouars
 Juy av nous subdélégué de
 (Nestor) de Monseigneur Jijourney
 Paul Labouze

(Souscrit)

Tableau

Noms Des Cantons

- 1^o La Marne au four, la poulle, perdu la laye des solives et parties des bannes margures
- 2 Le canton des autres entre le chemin des margures à Soigny et les Bois en la route de Logy pose
- 3 Les fageux en Fleaux
- 4 Le chêne au Rouard, les deux côtés de l'Étang jusqu'au bœau des tailles d'Épernon
- 5 Champ de l'Étang du Moulin entre le Village de Soigny et les Bois
- 6 Champ de la Brèche de Soigny depuis l'Étang, et du Village aux Bois de Gazeran
- 7 Le château de Soigny, Bois des Arabines et du piveau, et terres du Bois d'ieu, entre le terrain d'Houray et la Brèche de Soigny
- 8 Bois des tailles d'Épernon, de la Viguerie de la haute lande et de Villepair
- 9 Et en chemin et Ravins

Cotans

des Cantons

Gravel	Prés	Bois	Village	Etangs	Pâturés	chemins et varins	Total
40	50		9 04		40		89 54
{ 47 50 9 40 }					56 50		113 40
96					102 75		198 75
200 50	166 00				92 00		458 50
112 44	3 16				16 10		131 70
423 16			44 10		4 24		471 50
60 16	59 14	343 00	8 16	34 90	85 64		591 00
		1952 74					1952 74
						42 11	42 11
989 16	228 80	2295 74	61 30	34 90	397 23	42 11	4049 24

FIG. 83 : Procès-verbal d'arpentage du territoire de la paroisse de Poigny-la-Forêt, 1785, Généralité de Paris, Archives départementales des Yvelines, C98, N49, consulté le 05/04/2023 sur le site des archives numérisés des archives des Yvelines)

3. Le Petit-Poigny et la fabrique de feuille d'étain

Auguste Moutié, historien local et membre de la Société historique et archéologique de Rambouillet en Yvelines visite les Moulineaux dans les années 1840, il rapporte plusieurs informations sur le site et son état de conservation. Son intérêt pour l'histoire local l'amènera à travailler sur l'une des sources les plus complètes disponible sur le site *Introduction au Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré N.D. des Moulineaux, membre dépendant prieuré N.D. de Louye, de l'ordre de Grandmont; et à la châtellenie de Poigny* publié en 1847. Celle-ci est réalisé après un grand travail d'archives qui permet de rendre compte de l'évolution du site du XII^e au XVIII^e siècle. Cependant, Moutié s'intéresse peu à l'occupation contemporaine du site et à la nature des activités qui s'y tiennent.

Tout au plus décrit-il l'état de délabrement avancé de la chapelle et de l'ensemble des vestiges qu'il mentionne. Il apparaît cependant que la majeure partie des corps du château ont déjà disparues, puisqu'elles ne sont pas mentionnées autrement qu'à travers la présentation de cartes et de mentions anciennes. A cela s'ajoute la mention d'une activité agricole sur le terrain, puisque la chapelle, au moins, sert d'espace de stockage. Ainsi dit-il : « *Il nous a été impossible de voir l'autre piscine (n.b. liturgique, dans la chapelle) qui est recouverte depuis fort longtemps, de bottes de foin* ». Plus pertinent encore, il dit plus loin : « *[...] la chapelle [...] qui a été convertie en grenier à fourrage et en serre à légumes ?* » (MOUTIÉ, 1847, p.87). Les observations de Louis Morize, autre historien local, vont confirmer les observations de Moutié. Celui-ci laissera par ailleurs plusieurs dessins réalisés lors de sa visite du site et qui rendent bien compte de son état en 1871 (Figure 84, Figure 85). Il rend compte de la disparition effective des ailes sud, est et ouest. Seuls subsistent la chapelle, la cave et sa couverture. Plus au sud il mentionne le grand mur (Mur 2) au sud, alors conservé sur une élévation plus haute, d'environ 7 m, et dont le sommet est aujourd'hui effondré. Si la date et les conditions dans lesquelles la plupart des structures disparaissent, une mention nous aiguilles. Paul Aubert, instituteur à Poigny au début du XX^e siècle, indique que le château fut démoli au XIX^e siècle, sans plus de précisions malheureusement. Il semble très probable qu'une majeure partie

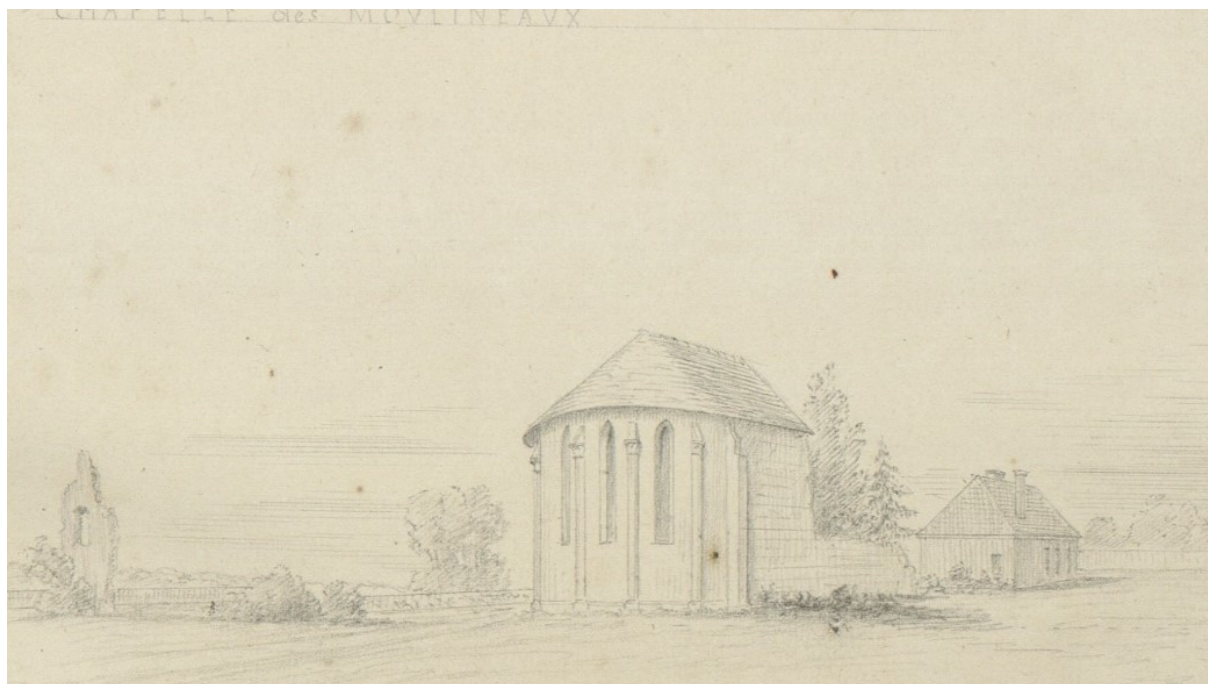


FIG. 84 : Vue du chevet de la chapelle depuis l'est, Louis Morize, 1871 (Archives Départementales des Yvelines, 121J 1 - 147, consulté le 05/04/2023).



FIG. 85 : Vue du Petit-Poigny depuis le sud-ouest, Louis Morize, 1871 (Archives Départementales des Yvelines, 121J 1 - 147, consulté le 05/04/2023).

des pierres du château ait-été récupéré pour des construction à proximité du site. Il est important de noter qu'après la révolution française de nombreux lieux abandonnés ou passés sous propriété de l'état sont dépouillé, pillé parfois de manière très organisé par des entrepreneurs. C'est une des raison qui poussa à la création des Monuments Historiques et notamment la première liste en 1840.

C'est néanmoins entre les visites de ces deux historiens que le site va connaître un nouvel essor. La création d'une usine au niveau du moulin, tirant profit de l'énergie hydraulique provenant de la rivière de la Guesle à en effet redynamiser cet espace. En 1842, le propriétaire du moulin est Mr. Clancau, qui le cède à Mr. Alexandre Robert en 1847. L'instituteur Paul Aubert indique dans sa monographie communale sur Poigny qu'Alexandre Robert, propriétaire, expose ses feuilles d'étains à l'Exposition Universelle de 1869.

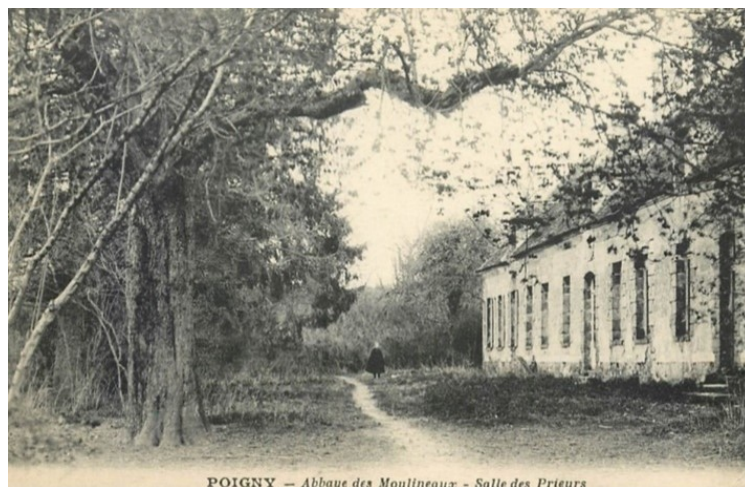


FIG. 86 : La «salle des prieurs» probablement le bâtiment ouest dans l'enclos, date inconnue (©Collection privée).



FIG. 87 : Le moulin du Petit-Poigny, vers 1910-1919 (©Collection privée).

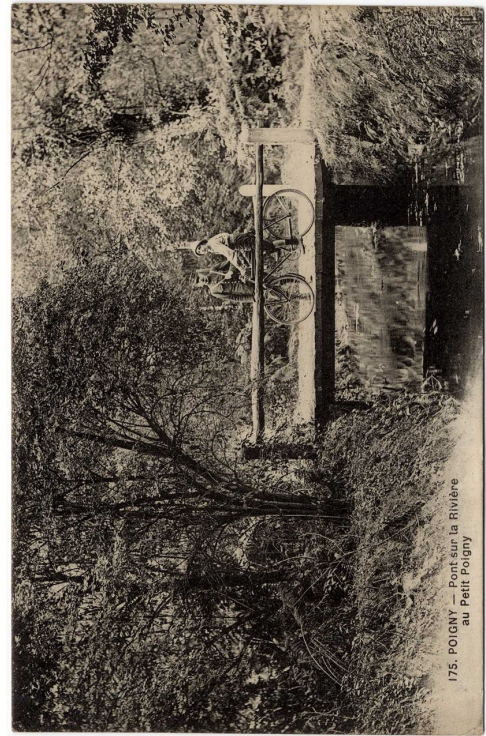


FIG. 88 : Le pont du Petit-Poigny sur la Guesle, 1917 (©Collection privée).

Celui-ci transforme le moulin en atelier, spécialisé dans la fabrication de feuilles d'étain. La fabrique est acquise par la Société Industrielle et Commerciale des Métaux, issue des anciens établissements de J. J. Laveissière et fils et E. Secrétan. Celle-ci est formée par acte passé devant notaire le 27 octobre 1881. Elle intègre en 1883 la fabrique de Poigny dans son réseau d'usine, présent partout en France (sept usines en Île-de-France, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Haute-Normandie). Cette société se spécialise donc la métallurgie et la confection d'objets divers et dans différents alliages. Son activité concerne autant la construction de chaudières de locomotives que de confections d'enveloppes d'obus par des procédés de laminage avec galets. On compte jusqu'à 60 ouvriers au plus fort de son activité, en faisant le premier employeur de la commune. C'est peut-être là qu'il faut voir l'origine de la toponymie du Petit-Poigny, puisqu'il s'agit là d'un village à l'extérieur du village.

Lorsque la société fait faillite le 28 septembre 1889, l'usine du Petit-Poigny, comprenant « une propriété de 23 hectares, comprenant une maison d'habitation, une ancienne chapelle, un pavillon et divers bâtiments à usage de fonderie, ateliers, laminoirs, écuries et forges, machines à vapeur, chute d'eau, lavoir, réservoir avec écluse, cour et jardin » (Bourgouin 1889). Il est par ailleurs précisé que l'usine n'est plus en activité, laissant planer le doute de son état d'abandon à ce stade. Par ailleurs, la faillite de la société précipite définitivement l'abandon du terrain puisque celui-ci est proscrit à la tenue d'activité de traitement de métaux, pour une raison que l'on ignore.

Le terrain ne semble prendre preneur qu'une dizaine d'années plus tard en la personne de Jacques Olry (1833-1901), parlementaire et maire de Bémécourt dans l'Eure de 1889 à 1893, qui l'acquiert en 1892 (Archives départementales des Yvelines, Matrice des propriétés foncières, Poigny-la-Forêt, 3P3 1748, 1832-1913). Celui-ci le transmet en 1903 en héritage, à Léon Olry Roederer (1869-1932), directeur de la maison de champagne Roederer. Nous ne disposons pas de sources particulières concernant la nature de l'occupation du site à cette époque. En 1910, le terrain est acquis par Edmond Gustave Frisch (1858-1951), comte de Fels, propriétaire du château de Voisins à Saint-Hilarion. Celui-ci en est toujours propriétaire en 1943 (Archives départementales

des Yvelines, Matrice des propriétés foncières Poigny-la-Forêt, 3P3 1751, 1910-1943) et le transmet jusqu'à aujourd'hui à ses descendants et héritiers. Dans une autre monographie de l'instituteur Jean-François-Etienne.

Bouscau, daté de 1899, il est indiqué que le moulin n'est plus en activité depuis longtemps.

Dans les matrices cadastrales, les bâtisses qui composent le domaine sont toujours mentionnées, ainsi que leur fonction. Ainsi, en 1879, on compte une usine, une maison, une basse-cour, un jardin. Le site est alors en pleine période industrielle et les éléments qui le composent s'y accordent. Le dessin de Louis Morize (**Figure 85**) tend à montrer que la zone du moulin est habitée ou en tout cas fortement occupée puisqu'y sont montrés des bâtiments avec couvertures qui aujourd'hui ont disparus. En 1943 en revanche, les infrastructures de production, y compris le moulin ont complètement disparus. Ne sont alors mentionnés que deux maisons au Petit-Poigny et un relais de chasse aux Etangs-d'Angennes. Aucun élément ne permet de confirmer avec certitude de l'occupation ou non de ces maisons, mais on sait qu'un pavillon est bien construit à l'ouest du site pour accueillir le garde-chasse du comte de Fels. Aujourd'hui largement ruinée, celle-ci est néanmoins conservée en élévation et est mentionné par Paul Aubert dans sa monographie communale.

Depuis les années 1950, le site est donc largement délaissé par ses propriétaires. La famille de Fels y marquera une forte activité de chasse. Un garde-chasse est attaché à la surveillance du domaine et une faisanderie est créée. La fouille archéologique a permis la découverte de plusieurs exemplaires de « pigeons-d'argiles », utilisés pour s'exercer au tir. De nombreux éléments de cartoucherie de chasse sont également souvent mis au jour dans les couches superficielles, confirmant l'intense pratique de la chasse et du tir qu'a connu le site au cours du XX^e siècle.

B. Les découvertes archéologiques

1. Une occupation réduite au XVIII^e siècle

Comme vu précédemment, l'acquisition du site par le comte de Toulouse marque une phase de recul d'activité sur le site, qui sert essentiellement de relais de chasse. Les bâtiments ne sont plus pris en charge par les propriétaires et aucun aménagement notable ne semble avoir été entrepris. Si le site est toujours occupé, aucune structure n'a pu être clairement associée comme une fondation de cette période. Pour autant, l'occupation est marquée par la découverte de mobilier archéologique, en particulier céramique. Quelques tessons de céramiques, fragmentaires ont été identifiés.

Que ce soit d'un point de vue historique ou archéologique, le XVIII^e siècle est une période floue pour la documentation du site. La poursuite des opérations de fouilles sur de nouveaux secteurs pourrait permettre de la mettre en lumière à la faveur de nouvelles découvertes.

2. Le réaménagement du site en centre de production industrielle

Les sources historiques viennent pour la plupart du XIX^e et XX^e siècles. La plupart des sources directes dont nous disposons sont issues de cette période. Celles-ci concernent aussi bien l'histoire du site, comme l'ouvrage d'Auguste Moutié ou les monographies des instituteurs de la commune, ou bien les événements contemporains, comme les cartes postales, plans et matrices cadastrales. D'un point de vue archéologique, l'activité industrielle semble se concentrer essentiellement sur le moulin et les bords de la Guesle, hors de l'enclos et donc hors des zones de fouilles. Il est donc pour l'instant difficile de donner des informations précises issues d'observations archéologiques. Néanmoins, le potentiel de ce secteur est très fort. Les vestiges du moulin sont encore largement visibles, y compris la niche du mécanisme de la roue. La tenue de prospection dédiée et, un

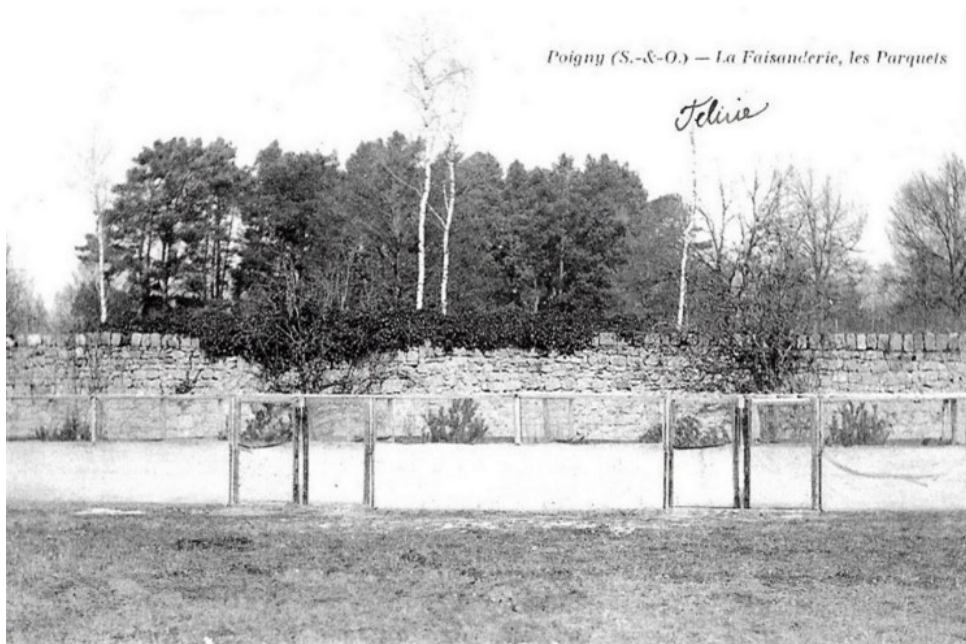


FIG. 89 : Les parquets de la faisanderie du Petit-Poigny, avec le mur nord de l'enclos à l'arrière-plan (©Collection privée)

jour, de fouilles archéologiques, promettent des découvertes essentielles pour caractériser l'occupation du site en pleine période industrielle.

Cependant, les fouilles entreprises dans l'enclos du site ont également permis de mettre en évidence une présence et une occupation claire à cette période. En premier lieu, du mobilier céramique, qui a été mis au jour dans les couches superficielles. Il s'agit essentiellement de céramiques faïencées, typiques de la période mais néanmoins fragmentaires. Si aucun exemple complet n'a pu être découvert, il a néanmoins pu être caractérisé. Il s'agit essentiellement de fragments d'assiettes ou de vaisselier en général. Ce mobilier est à mettre en perspective. S'il est symptomatique d'une fréquentation du site, il peut tout à fait correspondre à une phase d'utilisation du site comme décharge. En effet, bien qu'il soit présent sur quasiment tous les secteurs du site, il est également en



FIG. 90 : Vue de la chapelle depuis l'est. A droite et à gauche, des parquets de faisanderies (©Collection privée)

trop faible quantité pour caractériser une occupation pérenne.

Pour autant, la fouille a permis la découverte d'au moins deux témoignages structurels de l'occupation du site. Le premier est la découverte sur 3 secteurs (S3, S6 et D1) en zone 1 et zone 2 de maillage métallique de type « grillage à poule » (BELLAT *et al.* 2019, BELLAT *et al.* 2020, BELLAT *et al.* 2021, **Figure 91**). S'il a d'abord été interprété comme un déchet puis comme un élément de clôture du site, il est apparu qu'il s'agissait probablement d'un élément utilisé dans le cadre de la faisanderie mis en place au début du XX^e siècle (**Figure 89**, **Figure 90**). Ce constat est renforcé par la connaissance des cartes postales qui montrent cet aménagement et par la découverte de nombreux déchets de chasse, en particulier des fragments de pigeons d'argiles et de cartouches utilisées en masse.

Le deuxième élément découvert et attribuable avec certitude à la période XIX^e - XX^e siècles est la structure de briques de la cave de la zone 2 (BELLAT *et al.*, 2021). Cette structure, composée de briques de facture industrielle (**Figure 92**), régulières et dans un excellent état de conservation, sur une base en pierre de grès, se présente comme une série de quatre compartiments répartis en deux ensembles. Le calibre des briques est systématique (0,2 m x 0,1) et ont une surface lisse. Les éléments sont liés entre eux par un mortier fin et qui ne débord pas. Cette structure a été découverte dans ce qui correspond à l'US 301, le sable fin superficiel présent sur l'ensemble de la superficie de la cave.

Chaque compartiment est large de 1,3 m, pour une profondeur maximale estimée de 0,5 m, montrant une certaine régularité dans sa conception. Positionnés dans la partie est de la cave contre la voûte sud, ces compartiments ont été de toute évidence détruits (**Figure 93**). Ils sont conservés sur deux assises au maximum. Néanmoins, des briques sont visibles sur la voûte. Une connexion devait exister pour créer des box définies en largeur et en hauteur, mais ceux-ci ont été abattus à une date non donnée. Enfin, un potentiel niveau de sol, particulièrement induré et de teinte rougeâtre a été identifié dans le premier compartiment central.

Il est évident que ces éléments ont eu une fonction de stockage. Malheureusement, aucun élément de data-



FIG. 91 : Grillage à poule issu des parquets de faisanderie dans le sondage D1 de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)



FIG. 92 : Structure de briques de la cave de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)

tion mobilier n'a été découvert à proximité. Il est donc aujourd'hui impossible de préciser la date de construction de cet aménagement ainsi que de qualifier la nature des éléments qui y étaient stockés. Néanmoins, celui-ci démontre l'usage de la cave comme un espace de stockage à la période industrielle.

3. Occupations au XX^e et XXI^e siècles

Si le site n'a connu aucune modification jusqu'en 2023 celui-ci a vu divers types d'occupations. Tout d'abord il a servi de lieu de chasse pour les propriétaires privés comme en témoignent les nombreuses cartouches trouvées en surface lors de la campagne 2019.

Mais le site des Moulineaux est aussi connu pour des occupations illégales et l'organisation notamment de *rave/free parties*. Ce phénomène importé du Royaume-Uni dans les années 1980 - 1990 en France a pour particularité de réunir des grands groupements de personnes dans des lieux abandonnés ou laissés sans surveillance pour des concerts de musique électronique. Lors de ces événements il n'est pas rare d'observer des échanges ainsi que de la consommation de drogues. La non légalité de ces événements et la consommation de drogues, tend à la stigmatisation auprès des riverains où des propriétaires du terrain. L'intervention de la police est donc monnaie courante.

Si des témoignages directs de locaux nous ont fait part de certaines *rave parties* sur le site des Moulineaux des intrusions dans les couches archéologiques et la présence de verres récents sont tout autant d'indices confirmant cette présence festive. Un foyer creusé (Figure 94) au centre du secteur D5 (US 503) est un témoin de cette intrusion récente, puisqu'y ont été retrouvés des bouteilles d'alcools complètes datées des années 1980 - 1990 au maximum.

Un article de 2014 mentionne une *free party* dans le village voisin d'Emancé (8 - 10 km), ce qui laisse supposer des activités similaires aux Moulineaux jusqu'à une période récente (« Emancé : une free party a réuni 200 fêtards dans un champ », *Le Parisien*, Le 12 juillet 2014 à 16h29, consulté le 05/04/2023).

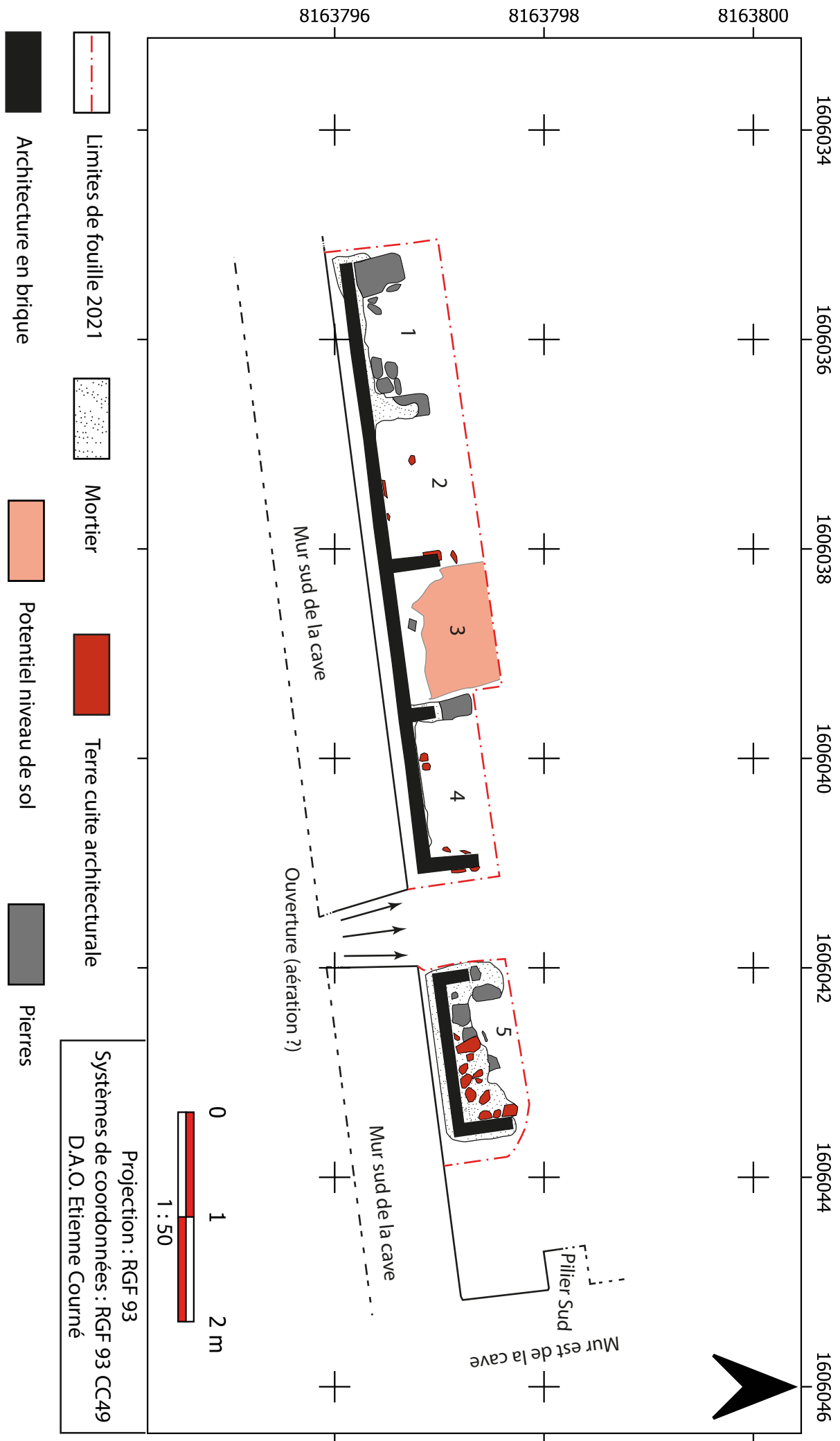


FIG. 93 : Plan de la structure en brique de la cave de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)



FIG. 94 : Foyer contemporain coupant les couches modernes dans le D5, zone 2 en 2021 (Etienne Courné)

Il est intéressant de se pencher sur la symbolique de ces occupations temporaires et illégales sur le site des Moulineaux. Au-delà du calme et de l'isolement du site, indispensable pour la tenue d'une *free party* illégale, l'origine religieuse du site pourrait avoir joué un rôle dans le choix de ce lieu. En effet, il est possible de voir dans ce lieu une forme d'ésotérisme religieux dont le site serait encore imprégné. À la manière des anciens sites abandonnés de l'Allemagne de l'est (OFFENSTADT, 2019), le site religieux vient s'enlancer d'un mythe historique long de plusieurs siècles. On peut y voir de possibles parallèles avec les mouvements de « Celtomanie » au XIX^e siècle et de « New Age » dans la seconde moitié du XX^e siècle, où les lieux revêtent une forme d'ésotérisme nécessaire au bon déroulé de cérémonies.

Quelque soit les raisons de l'occupation du site par les amateurs de soirées électroniques ceux-ci ont occupé le site de manière temporaire, se l'appropriant de manières ponctuelles.

La dernière phase du site commencée en 2016 avec le rachat par la mairie de Poigny-la-Forêt va donner lieu à une nouvelle reprise du site. En effet, en février 2023 les travaux de restauration ont commencé et vont à terme remplacer la charpente et la couverture du toit de la chapelle dans la partie de l'abside. L'ouverture progressive au public va aussi faire entrer le site dans une aire nouvelle qu'il n'a pas connu depuis plus de 300 ans, celle de l'occupation permanente...

C. La céramique de l'époque contemporaine *Jimmy Foy*

Tous les secteurs explorés durant ces trois années de fouilles ont fourni des lots de tessons d'époque moderne, au moins dans les unités stratigraphiques supérieures. Par ailleurs il est à noter que le mobilier d'époque contemporaine s'est fréquemment retrouvé associé à du mobilier moderne, fût-ce à l'état de traces résiduelles et a empêché, par prudence, de dater les unités stratigraphiques concernées. Compte tenu de la nature de ces unités stratigraphiques (US d'abandon et/ou de remblai), il n'est pas étonnant de retrouver des tessons contemporains assez abondants et fortement pulvérisés.

Ce type de mobilier n'a pas fait l'objet de recherche approfondi même s'il a été compté dans les inventaires céramiques. Il est principalement constitué de tessons d'assiette ou de vaisselle en faïence (de productions très variées allant de l'assiette à décor de chromolithographie bleutée début XX^e siècle au saladier émaillé bicolore des années 1970), quelques tessons d'assiettes en porcelaine industrielle, de matériel électrique isolant du même matériau, de tessons de pots horticoles et de billes d'argiles drainantes et de fragments de « pigeons d'argile » destinés au tir sportif (assez nombreux, ils n'ont pas toujours été décomptés, si ce n'est à titre de témoins pour certaines unités stratigraphiques).

Ces assemblages assez hétéroclites affleurant la couche de terre végétale sont assez symptomatiques d'un espace abandonné et non fonctionnel de manière pérenne au XX^e siècle. Fréquenté seulement à des fins de décharge, il n'est guère significatif dans son usage contemporain d'après le mobilier céramique trouvé.

Conclusion, *Mathias Bellat, Etienne Courné*

A. Les fouilles de 2019 - 2021

1. Période médiévale

La période médiévale a pu être mise en évidence notamment grâce aux archives historiques mais aussi aux bâtiments attribués à la première phase de construction au XII^e siècle. Dans la zone 2 l'abside et les fondations de la chapelle ont été datés de la phase médiévale. Ces vestiges sont caractéristiques de l'architecture grandmontaine et autres celles du prieuré de l'ordre.

Dans la zone 1 des vestiges de la fondation du cloître originel ont été trouvés au sud (BAT2) sur une surface conséquente. À l'est des vestiges d'une autre fondation suivant un axe nord-sud ont aussi été découverts. Une cave ainsi que les vestiges d'un mur intérieur ont pu être mis au jour. Le reste des murs sont probablement, les fondations des murs extérieurs posés à même le substrat, avec une semelle débordante en mortier. Certains espaces extérieurs ont aussi pu être identifiés au sud du S6 et dans le S9, nous permettant d'avoir les limites de l'espace occupé par le BAT2. La toiture du bâtiment devait probablement être faite de tuiles en céramique et son élévation est réalisée en bloc de calcaire jaune de Chartre équarris tout comme l'abside.

Le matériel exhumé présente quelques céramiques de Dourdan qui pointent un usage de poteries locales mais aussi du rapprochement avec le prieuré Notre-Dame-de-l'Ouÿe à partir du rattachement des Moulineaux à celui-ci au XV^e siècle.

2. Période moderne

L'acquisition du site par la famille d'Angennes à la fin du XVI^e siècle marque un tournant dans l'histoire des Moulineaux. La celle médiévale grandmontaine et ses austères bâtiments ont subi les affres du temps et les constructions sont probablement dans un piteux état. Ceux-ci ne conviennent pas à la nouvelle fonction que cette famille noble cherche à instaurer. De grands travaux de réaménagements sont entrepris pour métamorphoser le site et en faire une résidence noble dans laquelle les futurs marquis de Poigny vont pouvoir s'installer.

Le manoir des d'Angennes nous a été connu grâce à une série de sources écrites et cartographiques qui offre une première appréciation de son développement architectural et de son aspect général. Malheureusement, à l'instar du prieuré, la majeure partie de ses structures ont été détruites et ses matériaux pillés pour être réemployés sur d'autres constructions qui nous sont inconnues. Les différentes campagnes de fouilles qui se sont tenues sur le site permettent néanmoins d'apporter de nouveaux éléments pour mieux comprendre les moyens déployés dans le cadre de ce réaménagement, l'articulation des bâtiments et leur évolution.

La zone 1 s'est avérée particulièrement riche en informations. Il a été observé que si les élévations médiévales avaient majoritairement disparu, les fondations avaient-elles été conservées. Celles-ci ont été mises à profit

pour construire le manoir, déterminant ainsi en partie le plan du manoir. Ces observations, comparées aux plans disponibles, permet de restituer un plan U comportant trois ailes : nord (le complexe chapelle seigneuriale et «salle d'armes»), est (le maître-hôtel) et sud. Ces trois ailes se développaient autour d'une cour centrale, fermée par un mur ou une clôture à l'ouest qui remplace le corps de bâtiment ouest de l'ancienne celle. Cette cour remplace le cloître médiéval qui était centré dans le plan canonique grandmontain. Le manoir ne se limite cependant pas à un simple emploi des fondations grandmontaines puisque des fondations modernes, comme le MR17, ont été mises au jour. La spécificité des constructions modernes reste encore à être bien étudiées, mais il est probable que les maçonneries aient été réalisées avec des matériaux mixtes, alliant brique et pierre de grès. La terre cuite architecturale est particulièrement présente dans les aménagements modernes. Cette phase marque l'introduction de la brique dans la construction aux Moulineaux, qui vient se conjuguer à un usage généralisé de la terre cuite architecturale, pour les couvertures comme pour les pavements, avec plusieurs exemples mis au jour autour de la chapelle et dans le S10. Ces différents éléments tendent à considérer le manoir d'Angennes comme une demeure de prestige et bénéficiant d'un certain soin dans sa réalisation. L'étude de son plan et du type de matériaux identifiés dans sa construction nous amène ainsi à y voir un manoir dont la conception est à la fois déterminée par le plan antérieur de la celle, mais également fortement inspiré par des exemples de château de renom situés en Île-de-France. Un certain nombre de similitudes, toutes proportions gardées, ont été reconnues entre les Moulineaux et les châteaux de Dampierre-en-Yvelines et d'Anet, également bâti au XVI^e siècle.

Les vestiges du château sont encore partiellement visibles aujourd'hui. La niche de la salle d'armes, le nymphée ou encore l'enclos du château et ses pavillons d'angles nous sont parvenus dans un état de conservation relativement correct. La façade sud de la chapelle garde elle aussi des vestiges, à l'instar du départ de voûte qui couvrait un escalier, aujourd'hui disparu, et qui permettait d'accéder de l'aile est à la tribune de la chapelle et à la «salle d'armes». Cet élément montre également que le manoir disposait a minima d'un étage.

L'occupation du site est aussi bien attestée par la découverte d'un corpus de céramiques modernes conséquent. Si aucun exemplaire ne nous ait parvenu complet, il renseigne néanmoins sur l'intensité de la présence sur site pour la période moderne, la plupart des exemplaires ayant pu être typologiquement identifiés comme appartenant au XV^e - XVIII^e siècles. Ces exemplaires sont issus de productions franciliennes bien connus et qui sont présents sur d'autres sites dans les Yvelines et à Paris.

3. Période contemporaine

Pour cette phase se sont principalement les sources écrites, photographiques et témoignages directs ou indirects qui nous ont permis de collecter des informations.

Le site est récupéré à des fins industriels privés, si l'activité se concentre sur le bords de la Guesle avec l'implantation d'une fabrique d'étain et du moulin, la chapelle et la cave sont notamment réutilisés pour le stockage. La présence de faisanderies et des vestiges matériels associés ont également été exhumés.

Enfin, les années 1990 - 2000 ont vu des *rave party* se dérouler sur le site des Moulienaux avec une réappropriation du site. Les nombreux artefact de cette période (canettes, bouteille, traces de feux...) et les témoignage directs (habitant) ou indirects (dispositif de trous réalisé par l'ancien propriétaire pour empêcher les intrus) montrent une forme de continuité dans l'occupation.

B. Bilan général du site

Dans l'état actuel des recherches qui ont été menées depuis 2019 le site des Moulineaux présente une occupation continue attestée de manière sûre à partir de la deuxième moitié du XII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Tout d'abord bâtiment religieux rattaché à l'ordre grandmontain il gagne peu à peu des territoires en s'ancrant dans le paysage local entre 1175 et 1350. La construction du site est marquée par l'utilisation de matériaux de construction durable et sélectionnés avec attention. La chapelle s'organisait avec un cloître plus au sud. Il est très probable que de nombreux aménagements aient été aussi implantés dans des lieux aux abords du site, notamment l'aménagement d'étangs pour la pisciculture.

Le prieuré tombe progressivement en désuétude entre 1300 et 1576 passant sous le contrôle direct du prieur de Louye en 1478. À cette période le site est probablement dévasté par les conflits liés à la Guerre de cent Ans mais tombe aussi dans un certain délabrement par un non intérêt des religieux pour le site.

Il est racheté par la famille d'Angennes en 1576 et est alors restauré, avec la reprise d'une grande partie de son architecture. Le mur d'enceinte, les élévations des corps de bâti sud et est du cloître et la séparation de la chapelle entre l'abside et la nef sont des travaux de la période moderne. La charpente en bois et la couverture de l'abside ainsi que le parement extérieur de la chapelle - à l'exception du chevet - ont été réaménagés à cette période. L'aile ouest du cloître est abattue pour faire place à un plan en U ouvert. Des bastions sont construits aux angles de l'enceinte, les meurtrières probablement installées à cette période. Trois autres bâtiments sont construits : deux contre les murs d'enceinte nord et ouest et un 30 m à l'ouest de la chapelle dans le même alignement. La fonction culturelle du site disparaît presque entièrement, remplacée par une fonction seigneuriale à l'exception de la chapelle encore consacrée.

En 1706 le site est racheté par le comte de Toulouse mais aucun ou peu de travaux de restauration ont probablement été réalisés. De cette période jusqu'à la moitié du XIX^e siècle le site est victime de pillages systématiques, voir organisés des pierres de l'ensemble du site. Ne sont laissés que les fondations dont certaines sont même en partie attaquées (S5) et seule l'abside de la chapelle est laissée intacte. De nombreuses pierres du prieuré peuvent probablement être trouvées dans les constructions anciennes de Poigny-la-Forêt Guiperreux voir Épernon.

Une activité industrielle assez intense prend part sur le site et majoritairement dans sa partie est, entre l'enceinte fortifiée et la Guesle. Le moulin est réaménagé à des fins productivistes et plusieurs bâtiments sont érigés même si aucun n'a été conservé entièrement jusqu'à aujourd'hui. Les aménagements à proximité du site (champs de cultures, étangs) sont aussi peu à peu délaissés et la Forêt de Rambouillet gagne alors en territoire à partir du début du XX^e siècle. Récemment le site a été ré-approprié avec une forme de romantisme par des communautés de marginales de *teufers* réalisant des soirées illégales sur le site entre les années 1990 et 2000.

Le site des Moulineaux présente une exceptionnelle continuité dans son occupation pour l'ouest des Yvelines mais montre aussi des changements dans la fonction intrinsèque du site, ce qui soulève diverses problématiques.

C. Perspectives de recherche futur

De nombreuses questions restent en suspens après ces trois années de fouilles. Un projet de fouilles programmées pluriannuelles a été lancé en 2023 et devrait finir en 2025. Il se découpe en deux campagnes de fouilles programmées en 2023 - 2024 et la réalisation d'études spécialisées et du rapport synthétique en 2025 avec de possibles extensions des secteurs les plus intéressants des campagnes précédentes. Des synthèses plus complètes sur

les TCA ardoises et verres seront réalisées ainsi qu'une étude approfondie des sources cartographiques et archivistiques déjà référencées dans **MOUTIÉ 1846**.

Concernant les campagnes 2023 - 2024 elles se concentreront sur une grande ouverture ouest-est entre les secteurs 5 et 2/8 de la zone 1 (**Figure 95**). Divisé, en carrés de 5 x 5 m ce grand secteurs aura notamment plusieurs objectifs :

- Comprendre l'agencement interne du cloître à travers une tranchée dans tout sa largeur. Distinguer notamment espaces internes et externes.
- Connecter stratigraphiquement des secteurs encore distincts (S5, S8/S2, S7, S6)
- Avoir une fenêtre de fouille plus large qu'en 2019 - 2021 afin d'observer plus distinctement les structures.

Ces fouilles se dérouleront sur 3 semaines entre mi-juin et début juillet. Nous espérons trouver de plus amples informations sur l'agencement des structures du S5 notamment mais aussi de clarifier la distinction espace intérieur ou extérieur pour le BAT2 et BAT1.

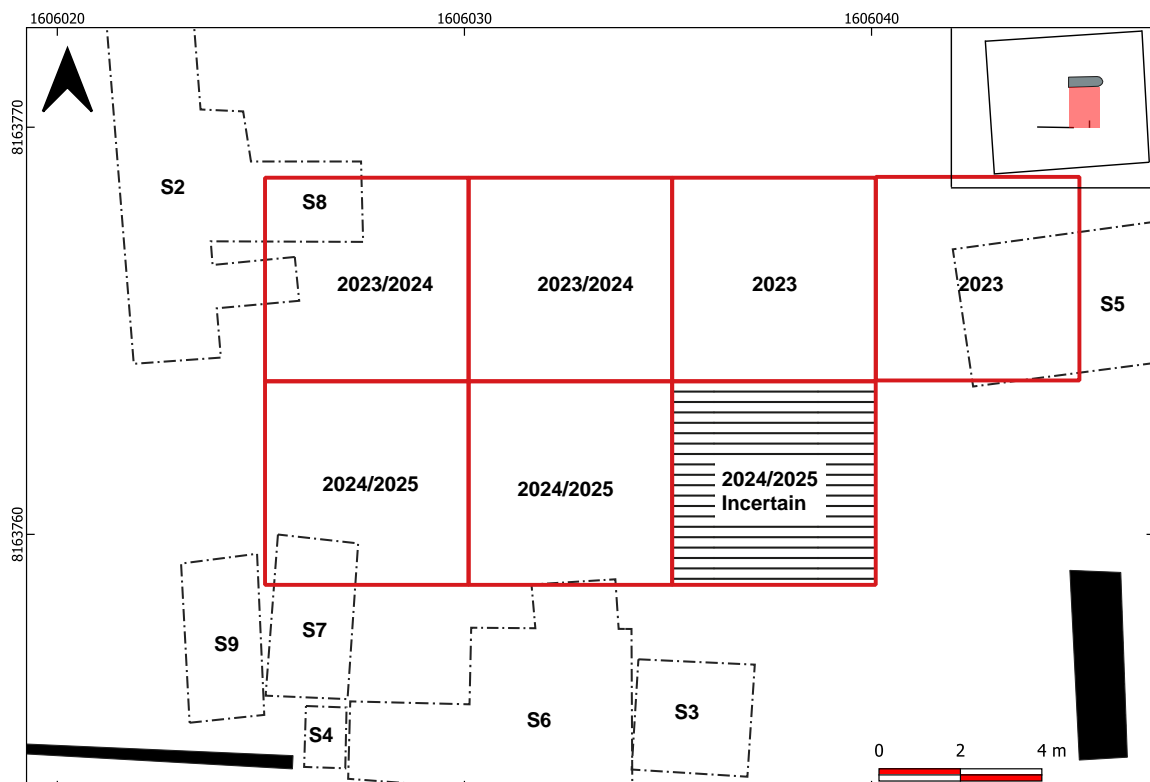


FIG. 95 : Carrés de fouilles prévus pour 2023 - 2025 dans la zone 1 (Mathias Bellat).

Études annexes

Géophysique

A. Appareil et méthodes

L'entreprise *RED BALL Express Consultants* a été mandatée par l'association *Monachus* pour réaliser une prospection géophysique de subsurface. Pour l'étude la méthode électromagnétique (EM) à l'aide d'un Conductivimètre EM « CMD MINI EXPLORER » a été choisie. Le principe de l'induction permet simplement d'utiliser un appareil porté sans contact intrusif avec le sol et ce jusqu'à une profondeur de 2,5 m. Le CMD est aussi équipé d'un GPS métrique couplé qui permet de positionner précisément les anomalies détectées. L'opération a été menée par Louis Mouillac en février 2021. Lors de notre passage au mois de janvier le terrain avait été « labouré » par des sangliers sur quelques zones. Aucune source d'émission électromagnétique proche et susceptible d'avoir perturbé les mesures EM n'as été observée.

B. Les anomalies rencontrées

La carte de résistivité apparente est présentée sur un fond avec le plan de la parcelle avec la chapelle et les murs (**Figure 95**). La précision du CMD n'est « que » du mètre ce qui peut induire un décalage entre les anomalies et leur position réelle sur le terrain.

Sur la profondeur de 50 cm les anomalies positives (avec une forte résistivité) sont présentes ponctuellement au sud de la chapelle. Il pourrait s'agir du mur du S1 ou alors de certains amas de pierres visibles à la surface. Les anomalies négatives (faible résistivité) sont visibles dans les douves à l'ouest et au selon un axe ouest-est au nord de la chapelle. Cela correspond probablement aux couches les plus humides en surface des douves et à une sédimentation plus forte dans le nord du site lié à une plus faible activité anthropique. Au sud de la chapelle la résistivité est plus faible ce qui correspond à une zone d'activité anthropique.

À 100 cm de profondeur on constate moins d'anomalies de forte résistivité avec quelques petites zones sporadiques. À l'ouest une zone avec une résistivité moyenne est plus homogène est toujours visible dans les douves, deux zones au nord de moyenne résistivité sont aussi visibles. Au sud de la chapelle une zone de faible résistivité est toujours visible comme à 50 cm de profondeur.

Enfin, à 180 cm de profondeur on observe des changements dans les observations électromagnétiques. Des zone de forte résistivité sont observables dans les douves et la zone à proximité de la chapelle au nord-est et au sud-est. Il pourrait s'agir de zone avec des restes de bâti pour la zone au sud de la chapelle. Pour les douves il pourrait s'agir de couches sédimentaires plus compactes quant à la zone à l'est des rempart au sein de l'enceinte il pourrait s'agir des écuries visibles sur les anciens plans. Le reste du site présente une zone de moyenne résistivité excepté une petite aire au sud et au nord au sein de l'enclos où l'on trouve une faible résistivité.

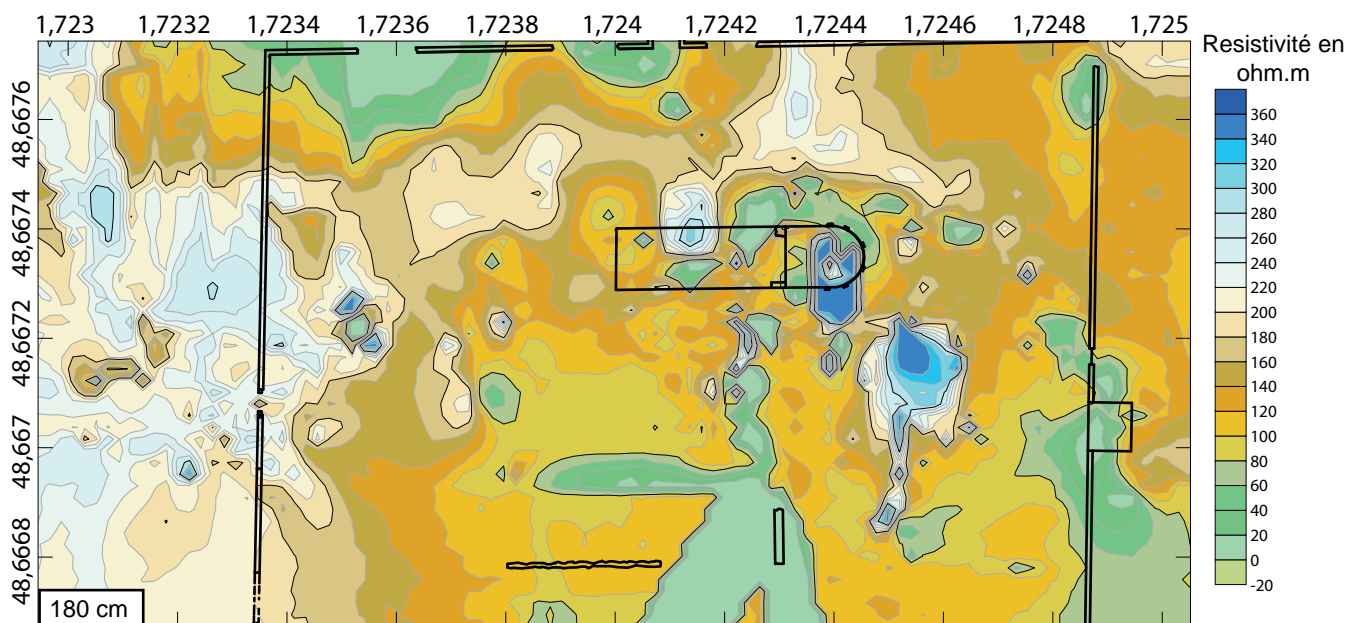
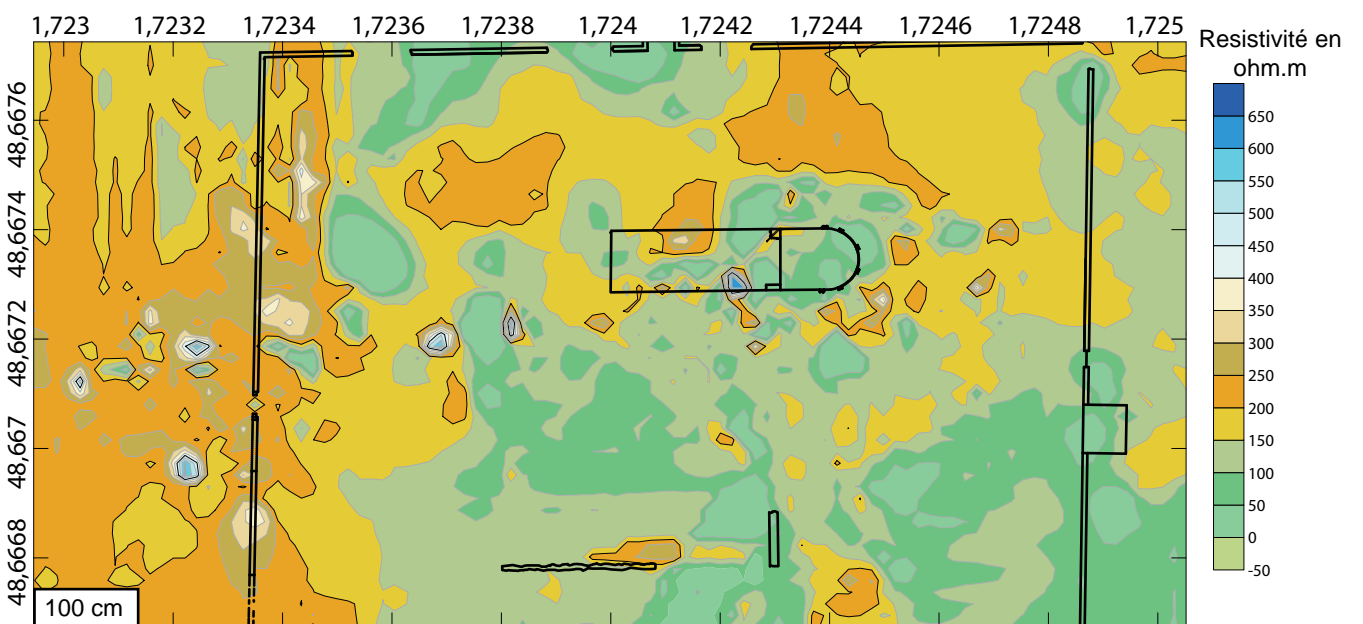
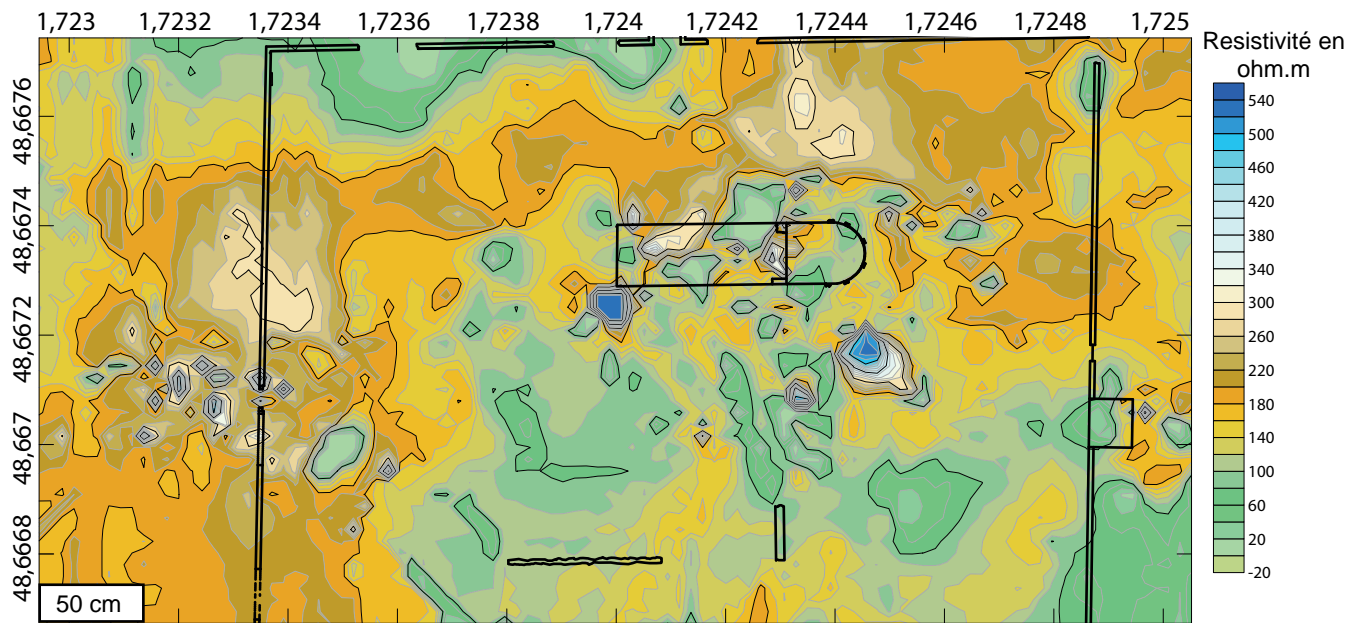


FIG. 95 : Résistivité du sol à une profondeur de 50, 100 et 180 cm, en ohms par mètres. Le fond de la parcelle est visible en noir. Cordonnées : WGS84 (Mathias Bellat).

La terre cuite architecturale aux Moulineaux, *Etienne Courné*

L'usage de la brique et autres terres cuites architecturales sur le site est un des éléments matériels encore peu documentés. Ce type de mobilier, que l'on retrouve en abondance sur le site, peut être classé en trois catégories :

- Les tuiles
- Les briques
- Les tomettes ou carreaux de pavement

Chaque catégorie correspond à un type de matériaux associé à la construction, chacun associé à un usage particulier. Les tuiles se retrouvent dans la couverture, les toitures des structures. Les briques sont utilisées dans le parement des élévations maçonnées. Les tomettes sont-elles utilisées dans le pavement.

A. Les tuiles plates

Relativement peu d'exemples de tuiles ont été découvertes au cours de la fouille. Les principaux exemples connus sont ceux associés directement à la chapelle.

Le couvrement de chapelle, malgré sa conservation, demeure mal connue. Aucun programme d'étude ne s'est concentré sur cet élément, et le programme de fouille menée par l'association Monachus n'a pas intégré de volet dédié à cet élément du site. Néanmoins, le projet de rénovation de la chapelle, porté par l'association Sauvez les Moulineaux et la commune de Poigny-la-Forêt inclut une étude des bois qui la compose. Les résultats obtenus ouvriront sans aucun doute de nouvelles perspectives de recherche pour la documentation générale du site dans les années à venir. Il paraît cependant correct de postuler que cette charpente rentre dans la définition typologique des charpentes en berceau (dont l'agencement permet de couvrir la voûte en berceau de la chapelle).

La couverture, composée de tuiles plates de terre cuites non vernissées, est supportée par les chevrons, eux même renforcés par des lattes (LAVENU & MATAOUCHEK, 2021). Les tuiles qui ont pu être clairement identifiées comme telles et qui ont été observées proviennent directement des abords de la chapelle. Ces éléments se sont désolidarisés de l'ensemble et ont donc pu être récupérés à même le sol. Par ailleurs, l'opération de rénovation en cours sur la chapelle a permis un accès inédit à la couverture de la chapelle. Une observation rapprochée de l'agencement des tuiles a pu être réalisée et confirme le constat précédent. Les tuiles forment ainsi une couverture par imbrication (Figure 98). En cela, il est possible de rapprocher ces observations avec des conclusions issues d'autres sites contemporains ayant fait l'objet d'une documentation archéologique. Les tuiles issues des sites franciliens de Roissy-en-France et de Blandy-les-Tours (RAVOIRE, 2009) présentent ainsi des tuiles plates similaires avec un système de fixation mixte, qui comprend à la fois des perforations pour clous et chevilles et

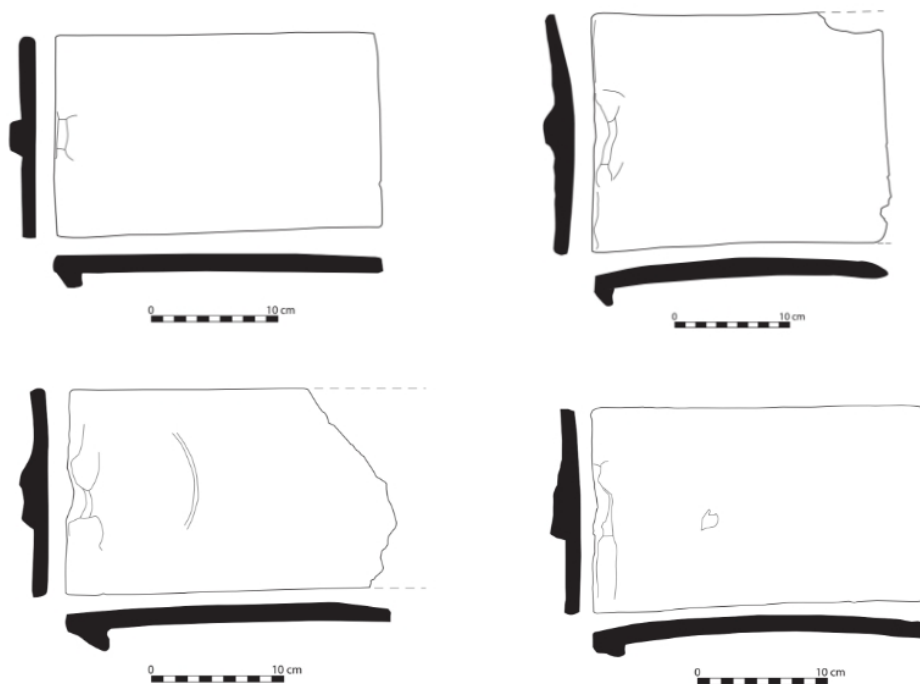


FIG. 96 : Tuiles du type A (Etienne Courné).

d'un crochet de soutien. Des exemples comparables, alliant ces deux systèmes de fixations ont été prélevé sur la chapelle.

Si toutes les tuiles de la chapelle des Moulineaux sont toutes plates, elles présentent une certaine diversité. Cette diversité se fait sur plusieurs critères. Deux grands types généraux peuvent être alors décrit, le type A et le type B.

Le premier type, type A, le plus courant, correspond aux tuiles plates légèrement incurvée vers l'extérieure (**Figure 96**). Ces tuiles présentent un module bien défini d'une longueur de 25 cm pour 17 à 19 cm de largeur. Leur épaisseur de 1 cm semble standardisée. La différence de largeur pourrait potentiellement être expliquée par l'usage de moules différents. Une pâte commune est clairement identifiée, de couleur ocre-beige avec des inclusions de marnes et à surface lissée Leur système de fixation est également commun, avec un simple crochet central dont la dimension semble standardisée (5 x 2 cm à 4 x 2 cm). Le pureau, quand il est observé présente une surface de 15 cm de largeur pour 9 cm de longueur. Ces tuiles proviennent de toute évidence d'un même atelier de production dont la localisation n'est pas connue bien que probablement proche du site. Leur fabrication a impliqué l'usage de moules standardisé et le savoir-faire de tuiliers expérimentés qui ont su systématiser la pose et les dimensions du crochet au doigt.

Un second type de tuile, le type B, a également été inventorié (**Figure 97**). Cependant, toutes ces tuiles sont fragmentaires. Celui-ci semble globalement moins présent. Il s'agit de tuiles plates sans courbure, d'une longueur maximale 17 cm et d'une largeur de 17 cm pour une épaisseur de 2 cm en moyenne. Il est postulé que la longueur de ces tuiles devait atteindre au moins 20 cm, mais aucun exemple complet ne vient confirmer cette proposition. Ces tuiles se distinguent également du premier type par leur pâte. Celle-ci est rouge avec des inclusions de micas. On y observe également des variations dans la cuisson de la pâte avec certains exemples présentent un cœur gris et une surface rouge, lissée à la main. Cependant, c'est surtout les modalités de fixations qui diffèrent ici du type A. Bien que l'on observe systématiquement la présence d'un crochet central (quand

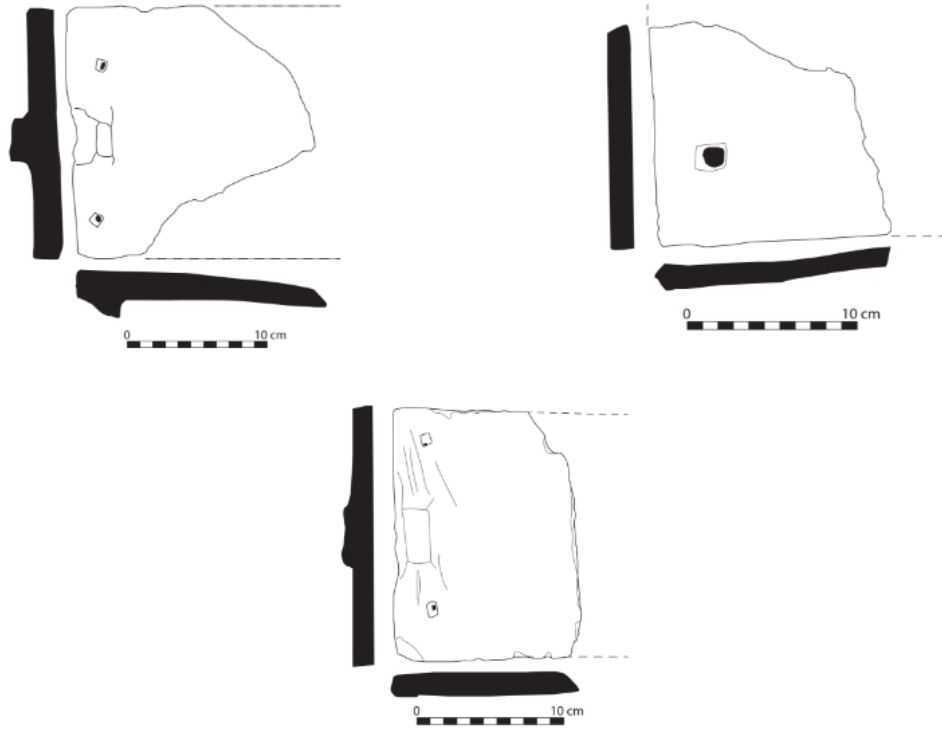


FIG. 97 : Tuiles du type B (Etienne Courné).



FIG. 98 : Disposition en imbrication des tuiles neuves dans le projet de restauration de la couverture de la chapelle (Etienne Courné).

conservée), les tuiles sont également accompagnées de perforations. Celles-ci présentent une certaine diversité. La majorité des perforations présentent une section circulaire de 1 cm de diamètre en moyenne. Néanmoins, plusieurs exemples montrent également des perforations de section carrée, dont la plus grande mesure 1,4 x 1,4 cm. Un four à tuile découvert à Ecquevilly, également dans le département des Yvelines à environ 35 km au nord-est de Poigny-la-Forêt a livré des exemplaires de tuiles du XV^e siècle (Barat 2009). Celles-ci présentent le même système mixte de fixation pour des dimensions de 27 cm de longueur pour 16 cm de largeur. Ce type de tuiles était donc probablement commun et connu dans la région à la fin du Moyen-Âge et pourrait potentiellement concerner la celle de Moulineaux.

Tandis que le type A semble pouvoir être rapproché des exemples de tuiles datées du XV^e - XVI^e siècle découvertes à Roissy-en-France (DUFOR, 2014), les tuiles du type B évoquent les exemples du site de Blandy-les-Tours mais datées eux du XIII^e - XIV^e siècle. En effet, leur dimension, notamment la largeur conservée et leur épaisseur, en plus de leur pâte rougeâtre, combinée à la présence de perforations circulaires montrent des similitudes intéressantes (RAVOIRE, 2009).

Des phases de réparation et de changement complet de la couverture ont dû prendre place afin de garantir l'intégrité de la charpente et de l'intégralité de la structure. Il paraît donc plus vraisemblable que la couverture actuelle date de la période moderne. Les grands travaux de réhabilitation du site par les d'Angennes ont certainement inclus de rénover les toitures, d'autant plus que le contrat par lequel le domaine leur est cédé insiste sur l'obligation de garantir le service du culte. En connaissance de la chronologie de l'occupation du site à partir des d'Angennes, il est probable que ce soit donc entre 1576 et 1706 que celle-ci ait été posée. Les quelques sources disponibles portant sur la période *post* 1706 et l'acquisition du site par le comte de Toulouse mentionne systématiquement la vétusté des structures et leur manque d'entretien. Les exemplaires mis à profit pour ces descriptions ont tous été prélevés *in situ*. Il apparaît alors que si la majeure partie de la toiture est composée de tuiles de type A du XVI^e siècle, une partie des tuiles utilisées sont plus anciennes. Il est alors envisagé qu'une phase de rénovation de la chapelle a pris place à la période moderne, probablement lors de l'acquisition du site par les d'Angennes. Au cours de ces travaux, des exemplaires anciens mais en bon état général, ont pu être mis à profit pour couvrir la chapelle. Cette théorie expliquerait alors la présence d'un mobilier diachronique. Comme aucune source disponible ne mentionne par la suite de programme de rénovation de la toiture de la chapelle, il est envisageable que les tuiles que l'on observe aujourd'hui datent du XVI^e - XVIII^e siècle, avec un remploi de tuiles plus anciennes de la période médiévale.

Dans les différents secteurs de fouilles, plusieurs éléments fragmentaires de terre cuite architecturale ont pu être mis au jour et prélevé (BELLAT *et al.* 2019, 2020, 2021). Ces éléments n'ont pas encore fait l'objet d'une classification systématique, ce qui ne permet pas aujourd'hui de rendre compte de l'intensité de la présence de ce type de mobilier sur le site et de la proportion tuiles/briques/tomettes. Leur concentration semble par ailleurs assez faible. Pour autant, il fait peu de doute que pour la période d'Angennes, et très probablement pour la période médiévale, que le site n'ait pas bénéficié d'une couverture tuilée. Un établissement privilégié occupe le site pour les deux périodes et l'usage d'un tel matériau pour la couverture est déjà largement démocratisé (BERNARDI, 2014). Néanmoins, il n'est pas écarté que d'autres types de couvertures ait pu être utilisé sur certains bâtiments à certaines périodes. Des matériaux périssables, comme les tuiles de bois, auraient ainsi pu être utilisées mais dont aucun exemplaire ne nous ait parvenu. La présence de fragments d'ardoises découverts ça-et-là en prospection pédestre dans l'enclos du château laisse également imaginer un usage ponctuel de l'ardoise en couverture de certains bâtiments non identifiés.

B. Les briques

L'usage de la brique est attesté à travers l'observation de différentes élévations sur le site. Elle est quasiment systématiquement absente de la seule construction clairement identifiée comme médiévale, c'est-à-dire la chapelle (à l'exception de tuiles plates fragmentaire utilisées comme élément de calage entre les assises supérieures du chevet). En revanche, elle est régulièrement présente sur les aménagements modernes. L'exemple le plus pertinent est probablement le « nymphée » dont l'intérieur, parement et voûtes, sont intégralement en briques. Cette structure moderne, la mieux conservée sur le site, marque l'usage intensif de ce matériau de construction et est un marqueur déterminant dans l'identification chronologique des différents aménagements aux Mouligneaux.

On retrouve également la brique dans d'autres éléments d'ornementation sur le site. En premier lieu, la niche de la face est du mur de refend qui sépare la chapelle de la salle d'armes est faite de briques (**Figure 99**). Celles-ci sont clairement observables sous le plâtre qui recouvre cette décoration là où ce dernier est le plus abîmé et manquant. Également, sur la face sud extérieur de la chapelle, l'emploi significatif de la brique tend à démontrer un profond réaménagement des structures du site. On note alors en premier lieu un départ de mur au second niveau d'élévation, c'est-à-dire au premier étage du manoir d'Angennes (**Figure 100**). Situé dans la partie est de la face sud, à la limite de l'espace du chevet et de celui de la nef, il est orienté vers le sud. Il semble évident qu'il s'agit là du mur est extérieur de l'aile est, celle du maître-hôtel du manoir. L'appareillage de ce mur de se présente comme un coffrage de briques de terre cuite lié par un mortier de chaux blanc qui enserme un blocage en tout-venant pris dans un mortier de chaux similaire à celui du parement.

A l'ouest de ce départ de mur, dans la partie intérieure de l'espace du maître-hôtel et à nouveau contre la fa-



FIG. 99 : Vue générale de la niche de la salle d'armes et de son bourrelet de briques (Etienne Courné).



Fig. 100 : Vue sur le départ de mur de brique, premier niveau, face sud de la chapelle (Etienne Courné).

çade extérieure sud de la chapelle, un élément architectural particulièrement intéressant a été rendu observable par les phases de nettoyage de la végétation liées aux travaux de restaurations de la chapelle. Il s'agit d'un départ de voûte reposant des chapiteaux qui reposaient sur des pilastres dont la majeure partie est absente. Ce départ de voûte part du nord vers le sud et formait une voûte axée dans l'axe est-ouest. Cette voûte suit une pente ascendante d'est en ouest, indiquant la présence d'un escalier aujourd'hui disparu et qui venant s'appuyer directement contre la façade de la chapelle. Cette voûte, dont seule subsiste 7 assises de briques aujourd'hui, possédait un appareillage en carreau et boutisses. Une alternance de tuiles disposées dans la longueur et la largeur est observée. L'ordre suivant semble se retrouver sur l'ensemble :

Largeur – Largeur - Longueur – Largeur – Longueur – Largeur – Largeur – Longueur

Les dimensions de ces tuiles sont communes à celles observées pour les autres structures attribuées à la période moderne et comprenant des exemplaires de briques dans leur appareillage.

L'usage de la brique sur le site porte principalement sur les parties structurelles de la construction. Le remplissage est assuré par des moellons équarris de grès, qui est le matériau de construction le plus communément utilisé sur le site. Il est proposé que, au moins pour l'aile est, le rez-de-chaussée bénéficiait d'un appareillage de pierre de grès, matériau disponible en quantité grâce aux bâtiments médiévaux. Ce niveau offrait une base stable qui accueillait un étage dont l'appareillage était de brique, un matériau qui tend à se démocratiser à la fin du Moyen-Âge et à la Renaissance (*CHAPELOT et al., 2009*), y compris dans les ouvrages de prestiges qui proposent une architecture de pierres et briques.

Plusieurs types de briques sont reconnus sur le site. Nous pouvons le classer en deux sous-catégories de base, sur des critères typologiques et chronologiques. D'une part, les briques de la période Moderne, fines et longues, que l'on retrouve dans l'élévation des bâtiments, en particulier sur le Mur 2, les étuves et les parties datées du XVI^e siècle de l'ensemble chapelle-cave.

Les briques observées sur les aménagements modernes présentent un calibre systématiquement respecté.



FIG. 101 : Vue sur la voûte de l'abside circulaire sud-ouest du nymphée (Etienne Courné).

D'une longueur de 20 cm et d'une largeur de 10 cm pour une épaisseur de 5 cm, elles se retrouvent à la fois dans sur la façade sud de la chapelle mais également dans des phases de réparation du MR3. On note cependant des variations dans leur forme à l'échelle du site. Le parement extérieur de l'enclos, particulièrement bien conservé sur ça façade est, comporte un bourrelet ornemental en brique sur tout son périmètre. Ce bourrelet est composé de briques aux dimensions semblables mais dont une face au moins présente une courbure (**Figure 101**). Disposées sur trois assises, la présence de cette courbure permet au bourrelet d'avoir une section en demi-cercle. De même, les briques utilisées dans la construction du nymphée proposent une importante variété de formes, notamment dû à leur usage en voûte (**Figure 101**). Il semblerait qu'une partie au moins des voûtes en cul-de-four ait pu être réalisées avec des briques ou des tuiles plates agencées sur champ. Néanmoins, dû au risque lié à la vétusté de cette structure, aucune étude n'y a pour l'instant été entreprise.

L'espace décrit précédemment présente un réel intérêt. En plus de renseigner la présence d'un aménagement fonctionnel dans l'agencement du site avec un escalier qui permettait de lier le rez-de-chaussée et l'étage, en particulier l'accès à la tribune de la chapelle et à la salle d'armes, l'usage de la brique confirme le postulat suivant. La brique de terre cuite est un élément chronologiquement marqué dans l'évolution du site qui correspond largement à l'occupation moderne par les seigneurs d'Angennes qui introduisent son usage massif dans le bâti. Cette hypothèse se vérifie par l'absence de briques dans les constructions médiévales identifiées et par sa sur-représentation dans les appareillages mixtes des structures modernes identifiées. Les prochaines campagnes de fouilles pourront se référer à ce constat dans les analyses préliminaires des structures mis au jour pour proposer une potentielle datation.

Pour la période contemporaine, les exemples les mieux documentés sont ceux issus de la structure en briques de la cave, fouillée en 2021 (**Figure 102**). Ces briques sont de factures industrielles. Elles présentent une régularité systématique de 0,20 x 0,10 x 0,10 m. De surface lisse, elles présentent un bien meilleur état de conservation que les briques de la période moderne. Actuellement, aucune estampille indiquant la provenance et la fabrique



FIG. 102 : Compartiment est de la structure briquée de la cave (Etienne Courné).

de ces éléments n'a été observé. Leur présence sur le site est assurément en lien direct avec le fonctionnement de la laminerie d'étain qui se développe au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour autant, aucun autre aménagement contemporain en briques n'a été identifié sur les espaces documentés. Le secteur du moulin, sur les rives de la Guesle à l'est de l'enclos offre probablement le plus haut potentiel d'usage de briques à cette période.

C. Tomettes et carreaux de pavements

La distinction entre briques et tomettes n'est pas toujours aisée au moment de la fouille. En effet, les calibres s'avèrent être relativement similaires et la majorité des éléments mis au jour sont fragmentaires. Il paraît donc hasardeux de proposer les proportions de la quantité de ces deux types mobiliers sur le site.

Cependant, la fouille a permis d'accéder à deux exemples conservés *in situ* de pavement. Ceux-ci ont été découverts au cours de la fouille du secteur 10 en 2021 (BELLAT *et al.*, 2021), attestant de l'usage de ce type de sol sur le site. Ces deux niveaux de sols présentent deux calibres distincts de carreaux. Le premier (US 10003) mis au jour présente des carreaux carrés de 10 à 15 cm de côté, assis sur un lit de mortier de 6 cm d'épaisseur.

Le deuxième niveau (US 10008), situé sous l'US 10003 et donc antérieur à celui-ci, est composé de carreaux carrés de 2,3 m de côté. Ceux-ci sont finement agencés entre eux et présentent un excellent état de conservation. Une couche de préparation (US 10009). Ces deux niveaux ont tous deux été datés de la période moderne et relèvent sans doute d'un aménagement des d'Angennes (US 10008) suivi d'un réaménagement plus tardif, qui n'a pas pu être caractérisé plus précisément. Ces deux exemples constituent les seuls niveaux de sols construits sur le site. En plus de participer à l'identification d'espaces intérieurs qui permettent de mieux comprendre les agencements globaux des structures découvertes.

Par ailleurs, cette découverte ouvre des perspectives de comparaison avec des exemples connus sur d'autres sites contemporains (CHAPELOT *et al.*, 2009) et situés dans une aire géographique proche (DUFAY, 2001).

D. Conclusion

La présence de matériaux de terres cuites à usage architectural est bien attestée aux Moulineaux. Pour autant, leur découverte *in situ* est rare. Seulement deux cas ont été documentés au cours de la fouille. En premier lieu, les deux niveaux de pavement superposés du secteur 10, qui correspondent sans nul doute à la réhabilitation du site par les d'Angennes. Le second cas est celui de la structure de briques industrielles située dans la cave et ayant une fonction de stockage. Ces deux cas témoignent en premier lieu de l'usage diachronique de la terre cuite architecturale sur le site ainsi que de la pluralité de son application.

Pendant, c'est surtout par les structures encore en élévation que l'usage de terres cuites architecturales, et plus particulièrement de briques, est attestée. Cette dernière est présente quasiment systématiquement sur les éléments datés de la période d'Angennes, notamment le rempart qui ferme le site et le « nymphée ». La brique a également été largement utilisée, toujours dans un rôle structurel dans les élévations de ce qui correspond au mur du château des d'Angennes. Le départ de mur, sur la façade sud de la chapelle et qui correspond au départ du maistre hostel (aile est), aujourd'hui disparue, est composé d'un appareil de brique pour le développement supérieur. Celui-ci, supporté par un premier niveau en appareillage de moellons de grès liés par un mortier de chaux, correspond à un mur dont le blocage de tout-venant lié dans un mortier de chaux est pris dans un coffrage de brique.

Il faudrait alors peut-être envisager qu'à l'instar des moellons de maçonnerie, qui ont fait l'objet de récupération dans la construction d'autres bâtiments, les terres cuites aient été emportées. Plusieurs usages sont alors à envisagés. En premier lieu, pour les éléments complets, un remploi dans de nouvelles couvertures est probable. Les éléments fragmentaires ou trop dégradés ont, eux, pu être mis à profit dans la préparation de liants de construction, concassés en tuileau. Ceux-ci ont également pu être réemployés pour constituer du remblai ou dans des aménagements de drainage. La fouille du secteur 2 en 2019 a permis la découverte d'un niveau composé de terres cuites architecturale (BELLAT *et al.*, 2019). Disposées à plat, celles-ci sont cependant systématiquement fragmentaires. Dans le rapport de cette opération, il était proposé de voir là la préparation d'un espace de circulation, du fait de la répartition à plat de ces tuiles. Pour autant, celles-ci ne couvriraient qu'un espace restreint, concentré et réparti sur plusieurs niveaux. Les arguments en faveur d'un niveau de circulation paraissent donc bien faibles. Peut-être faut-il alors considérer ici une zone de rupture de charge, de stockage de matériau de récupération après collecte sur les structures du site. Les matériaux auraient alors temporairement été stockés et rassemblés en ce point, qui correspond à la localisation de l'entrée de la cour du château des d'Angennes, avant d'être récupérés et transportés ailleurs pour être réemployés. Dans cette hypothèse, la localisation même de ces reliquats de matériaux de remploi sur le site est essentielle. Elle se situe dans la zone d'accès principale du château, facilitant ainsi l'arrivée des charrettes et autres moyens de transport nécessaire au déplacement de ces matériaux. Par ailleurs, la couche concernée, qui comprend ce mobilier de terre cuite, se situe à seulement 50 cm de la surface du secteur, laissant supposer que cette couche est relativement récente.

La datation n'est pas précisément déterminée. Cette zone de stockage de matériaux pourrait donc correspondre autant aux grands travaux de réhabilitation des d'Angennes et à la gestion des matériaux anciens mais inutile qu'à des phases plus récentes de récupération de matériaux de la fin de la période Moderne et de la période contemporaine.

Les prochaines opérations de fouille qui prendront place aux Moulineaux doivent inclure une étude du bâti. Celle-ci permettra d'inclure les terres cuites architecturales dans les nouvelles réflexions liées à l'agencement global des structures, à leur datation et à la définition de leur fonction. Cette étape s'avère essentielle dans l'étude du site et de son occupation diachronique où la terre cuite architecturale semble être un marqueur pertinent

des périodes modernes et industrielles. Une étude poussée pourrait éventuellement participer à inscrire le site dans son environnement et dans ses connexions avec les ateliers de productions qui l'ont fourni en matériaux de constructions. Ce type de travaux a déjà pu produire des résultats intéressants qui enrichissent la compréhension globale des sites documentés (CHAPELOT *et al.* 2009; JOLY & BOUILLON 2012)

Table des figures

1	Autorisation de fouille.	6
2	Localisation de la commune de Poigny-la-Forêt.	9
3	Carte IGN du site des Moulineaux (Données <i>Géoportail.fr</i>).	10
4	Plan des parcelles cadastrales 141 et 142 (<i>Gadastre.gouv</i>).	11
5	Carte d'ensemble des zones étudiées sur le site des Moulineaux 2020 - 2021 sur fond topographique LiDAR (0,5 m).	15
6	Plan de masse du site avec les zones et secteurs de fouilles de 2019 - 2021 (©Cabinet Bortolussi, Mathias Bellat).	16
7	<i>l'Atlas de Réformation des bois de la maîtrise</i> de 1712, fol.6 (Consulté sur notice Mérimée IA00051989).	18
8	Carte dite de Cassini, 1757 (LUCE & BEAUCHAMP, 1757).	19
9	Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).	20
10	Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version non gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).	20
11	Carte dite d'état-major, réalisée entre 1817-1835 (<i>Géoportail.fr</i>).	21
12	Carte du site avec le moulin au bord de la Guesle en 1839 (<i>Donnée d'Olivier Chagot, MC/ET/LXXII/746 Archives de Paris</i>).	21
13	Carte des eaux et forêts autour de Rambouillet, réalisée en 1938 (GIRARD 1938).	22
14	Plan du château en 1697 issue de MOUTIÉ (1847, p.117).	23
15	Carte géologique autour de l'abbaye des Moulineaux (Données BRGM/R P-53473-FR pour le département des Yvelines, D.A.O. Lou-Anne Mathieu).	24
16	Carte des zones d'intérêts protégées en relation avec le site des Moulineaux (Etienne Courné via <i>Géoportail</i> , 2022).	25
17	Photo aérienne du site, prise de vue 2018 (<i>Géoportail.fr</i>).	27
18	Photo aérienne du site, prise entre 1950 et 1965 (<i>Géoportail.fr</i>).	27
19	Relevé LiDAR, trié par classes, de la vallée de la Guesle (Mathias Bellat).	29
20	Relevé LiDAR sur format ombré azimuth ouest (315°) de la vallée de Guesle (Mathias Bellat).	30
21	Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données sur le site des Moulineaux (Mathias Bellat).	32
22	Diagramme stratigraphique simplifié de la Zone 1, campagnes 2019 - 2021 (Mathias Bellat, Etienne Courné).	35
23	Relation altimétrique des différentes structures de la zone 1 de 2019 - 2021 (Mathias Bellat).	36
24	Plan des structures visibles de la zone 1 fin 2021 (Mathias Bellat, Etienne Courné).	37
25	Plan de la phase médiévale (Mathias Bellat).	39

26	Orthophotographie et relevé en transect de l'abside en vue extérieure depuis l'est (©Cabinet Bortolussi, Alexiane Renimel).	40
27	Relevé en transect de l'abside en vue intérieure depuis l'ouest (Alexiane Renimel).	41
28	Chevet vue extérieure, Prieuré du Bois-D'allonne (©Ministère de la Culture).	42
29	Voûte sur croisé d'ogives, Prieuré du Bois-D'allonne (©Ministère de la Culture).	42
30	Niche crédence dans le mur nord de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).	43
31	Piscine/Lavabo liturgique dans le mur sud de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).	43
32	Représentation potentielle de croix de grandmont sur le mur nord de la chapelle (©Cabinet Bortolussi).	44
33	Voûte en arêtes de l'abside (©Cabinet Bortolussi).	44
34	Orthophotographie de la coupe est, axe nord-sud, du D5 accolé au mur est de l'abside (Etienne Courné).	45
35	Vue en coupe du niveau de destruction 2206/2212 depuis le nord (Mathias Bellat).	46
36	Vue du MR6 visible dans le S8. Un mur de pierre sèche ici pris depuis le nord (Marine Waszak).	46
37	Ensemble BAT2 (Mathias Bellat).	47
38	Vue de détail sur le « pavement » du MR5. Des blocs de petites dimension tous calibré de manière similaire qui bordent le mur au sud. Vue depuis l'ouest (Mathias Bellat).	48
39	(Haut) Relevé en coupe du MR5 face sud; (Bas) Relevé en coupe du MR5 face nord, 1/20 (Mathias Bellat).	49
40	Vue en détail sur l'effondrement du MR5 dans le S6, l'US 6024. Vue depuis le sud (Mathias Bellat).	50
41	Vue zénithale sur la cave ou MR11 dans le S7, vue depuis l'ouest (Etienne Courné).	50
42	Relevé de la coupe nord-sud du S7 avec MR9, MR10 et MR11 (Etienne Courné).	52
43	Vue de détail de l'appareillage du MR13, prise depuis l'est (Flavie Jeanpierre Berraud).	53
44	Orthophotographie du S5 en fin de campagne 2021, S5 zone 1, 2021 (Photo Flavie Jeanpierre Berraud, D.A.O. Mathias Bellat).	54
45	Vue de détail de l'appareillage du MR19, prise depuis l'est (Marine Waszak).	55
46	Coquemar à bord droit (pâte pâte beige-rosée) et décor de flammules rouge-ocre 0092 (US5022) (Jimmy Foy).	57
47	Oule à lèvres en bandeau (pâte beige-rosée) (Jimmy Foy).	58
48	Décor de flammules rouge-ocre 0119 (US5032) (Jimmy Foy).	58
49	Couvercle à pâte orangée, glaçure jaune-vert (US5024) (Jimmy Foy).	59
50	Couvercle à pâte orangée, glaçure jaune-vert (US5024) (Jimmy Foy).	59
51	Poucier simple glaçuré 0087 (US5022) (Jimmy Foy).	60
52	Poucier double glaçuré 0085 (US5022) (Jimmy Foy).	60
53	Mobilier céramique de la phase médiévale (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).	61
54	Le château de Beaugard, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, <i>via</i> Gallica).	65
55	Le château de Dampierre, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, <i>via</i> Gallica).	66
56	Vues des thermes de Dampierre, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, <i>via</i> Gallica).	66
57	Vues du « nymphée » des Moulinaux, par Louis Morize, 1871 (©AD Yvelines).	66
58	Vue du château d'Anet, Jacques Androuet du Cerceau 1552 (©BnF, <i>via</i> Gallica).	67
59	Mur de fermeture de la chapelle à l'ouest, vue de l'intérieur (Etienne Courné).	69

60	Plan de la phase moderne (Mathias Bellat).	70
61	Figure de saint représenté peinte sur le mur nord de la chapelle, reproduction et interprétation de Louis Morize (©Archives départementales des Yvelines F121J).	71
62	Coupe longitudinale du mur nord intérieur de la chapelle et mesures (Alexiane Reniamal).	72
63	Coupe longitudinale des fondations du mur ouest de la nef de la chapelle, D4 zone 2, 2021 (Photos Lou-Anne Mathieu, D.A.O. Etienne Courné).	74
64	Vue de détail depuis le sud du niveau de sol SL3 (US 10008), S10 zone 1, 2021 (Marine Waszak).	75
65	Vue sur la niche du mur de séparation, façade ouest de la chapelle en 2020 (Etienne Courné).	76
66	Vue sur l'entrée de la cave en 1985 (©J.-P. Vialles dans notice Mérimée IA00051989)	77
67	Bloc de soutènement de la voûte de l'entrée de la cave, D6 zone 2, 2021 (Etienne Courné)	78
67	Plan des structures de la phase moderne dans la zone 1, 2021 (Mathias Bellat, Etienne Courné).	81
68	Vue depuis le nord du MR3 avec l'US 6004 de l'assise supérieure, à l'est l'effondrement du mur (6024), S6 zone 1, 2021 (Mathias Bellat).	82
69	Vue depuis le sud du réseau racinaire dans le secteur 7, recouvrant le MR9, S7, zone 1, 2021 (Etienne Courné).	83
70	Vue de détail depuis l'ouest sur le MR17 (5017), qui recouvre le MR18 (5031), S5, zone 1, 2021 (Flavie Jeanpierre Berraud).	84
71	Vue de détail depuis le sud du SL2 (10003), niveau de sol se posant sur le SL3, S10 zone 1, 2021 (Marine Waszak).	85
72	Vue du sud-ouest de la face sud de la chapelle. Le départ de voûte brique de l'escalier est visible en façade avec une pente ascendante d'est en ouest (©J.-P. Vialles dans notice Mérimée IA00051989).	87
73	Pichet globulaire (Grès du Beauvaisis « azuré ») à décor moulé 0011 (US6008) (Jimmy Foy).	88
73	Bac à oiseaux (Ravoire Y12) glaçuré 0129 (US9003) (Jimmy Foy).	89
74	Bac à oiseaux (Ravoire Y12) glaçuré 0129 (US9003) (Jimmy Foy).	89
75	Mobilier céramique de la phase moderne (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).	90
76	Mobilier céramique de la phase moderne (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre Berraud).	91
77	Peigne en os double à bords concave (Mathias Bellat).	92
78	Mobilier métallique (Mathias Bellat).	93
79	Mobilier métallique (Mathias Bellat).	94
80	Mobilier métallique (Mathias Bellat).	95
81	Le château de Poigny, plan d'intendance de la paroisse de Poigny-la-Forêt pour cadastre 1785. Fait par l'arpenteur Scoquart (Archives Départementales des Yvelines, C 97 48, consulté le 05/04/2023 sur le site des archives numérisés des archives des Yvelines)	96
82	<i>Lettres patentes du Roy : Portant érection du Marquisat de Ramboüillet et des Terres y jointes en Duché-Pairie, en faveur de S.A.S. Montseigneur le Comte de Toulouse</i> (Archives Nationales, O/1/3869, dossier N5, consulté le 24/03/2023)	97
83	<i>Procès-verbal d'arpentage du territoire de la paroisse de Poigny-la-Forêt, 1785, Généralité de Paris</i> , Archives départementales des Yvelines, C98, N49, consulté le 05/04/2023 sur le site des archives numérisés des archives des Yvelines)	106
84	Vue du chevet de la chapelle depuis l'est, Louis Morize, 1871 (Archives Départementales des Yvelines, 121J 1 - 147, consulté le 05/04/2023).	107

85	Vue du Petit-Poigny depuis le sud-ouest, Louis Morize, 1871 (Archives Départementales des Yvelines, 121J 1 - 147, consulté le 05/04/2023).	108
86	La « salle des prieurs » probablement le bâtiment ouest dans l'enclos, date inconnue (©Collection privée).	108
87	Le moulin du Petit-Poigny, vers 1910-1919 (©Collection privée).	109
88	Le pont du Petit-Poigny sur la Guesle, 1917 (©Collection privée).	109
89	Les parquets de la faisanderie du Petit-Poigny, avec le mur nord de l'enclos à l'arrière-plan (©Collection privée)	111
90	Vue de la chapelle depuis l'est. A droite et à gauche, des parquets de faisanderie (©Collection privée)	111
91	Grillage à poule issu des parquets de faisanderie dans le sondage D1 de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)	112
92	Structure de briques de la cave de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)	113
93	Plan de la structure en brique de la cave de la zone 2 en 2021 (Etienne Courné)	114
94	Foyer contemporain coupant les couches modernes dans le D5, zone 2 en 2021 (Etienne Courné)	115
95	Carrés de fouilles prévus pour 2023 - 2025 dans la zone 1 (Mathias Bellat).	120
95	Résistivité du sol à une profondeur de 50, 100 et 180 cm, en ohms par mètres. Le fond de la parcelle est visible en noir. Cordonnées : WGS84 (Mathias Bellat).	123
96	Tuiles du type A (Etienne Courné).	125
97	Tuiles du type B (Etienne Courné).	126
98	Disposition en imbrication des tuiles neuves dans le projet de restauration de la couverture de la chapelle (Etienne Courné).	126
99	Vue générale de la niche de la salle d'armes et de son bourrelet de briques (Etienne Courné). .	128
100	Vue sur le départ de mur de brique, premier niveau, face sud de la chapelle (Etienne Courné).	129
101	Vue sur la voûte de l'abside circulaire sud-ouest du nymphée (Etienne Courné).	130
102	Compartiment est de la structure briquée de la cave (Etienne Courné).	131

Bibliographie

- 2020, « Les usages du plâtre dans la construction en Île-de-France de l'Antiquité à l'époque contemporaine », in BLARY F., GÉLY J.-P. & LAFARGE I. (eds.), *Ressources et construction : la transmission des savoirs sur les chantiers*, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris.
- BARTHÉLÉMY L., 1983, « First researches in the « Etang d'Angennes » », in NUAK P. A. (ed.), *Quaternary studies in Poland*, 4, Scientific Publishers OWN PAS, Poznań, Pologne, p. 217–222, iSSN : 0137–979.
- BELLAT M., COURNÉ E., JEANPIERRE BERRAUD F., WASZAK M., FOY J. & FAYET S., 2021, « Fouille Programmée 2021 : Site des Moulineaux. D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne », Rapport annuel de fouille archéologique programmée, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M., COURNÉ E., WASZAK M., JEANPIERRE BERRAUD F., DEVRED R. & MANIÈRE A., 2019, « Poigny-la-Forêt 2019 Prieuré des Moulineaux », Rapport de sondage archéologique, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M., COURNÉ E., WASZAK M., JEANPIERRE BERRAUD F. & LE TELLIER-HEITZ I., 2020, « Fouille Programmée 2020 : Site des Moulineaux. D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne », Rapport annuel de fouille archéologique programmée, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BERNARDI P., 2014, *Bâtir au Moyen Âge : XIIIe-milieu XVIe siècle*, Biblis, CNRS, Paris, oCLC : 915926075.
- BERTHIER J.-B. & DELAHAYE G.-N. .-. G., 1764, « Réduction de la carte topographique des environs de St. Hubert et de Rambouillet, levée par ordre du Roi », Paris.
- BRUT C., 1986, « Les ensembles des XIIIe et XIVe siècles : Le Louvre des Rois : fouilles de la Cour carrée, Archaeologia », *Dossier Histoire et Archéologie*, 110, p. 117–130.
- BRUT C., 1994, « Les ensembles clos du corps du logis, Le Louvre des Rois : De Philippe Auguste à François 1er », *Les dossiers d'archéologie*, 192, p. 117–130.
- BRUT C., CLAVEL B. & GORET J.-F., 2015, « Vie quotidienne et artisanat au milieu du XIVe siècle à Paris : la cave du 34 rue Greneta, 11 impasse Saint-Denis, Paris (2e arrondissement) », *Revue archéologique d'Ile-de-France* 7-8, p. 351–395.
- BRYANT S., 2014, « Abbaye Notre-Dame-de-L'Ouÿe », Rapport de Diagnostique, INRAP, Dourdan.
- BURNOUF J., 2008, *Archéologie médiévale en France : le second Moyen âge, XIIe-XVIe siècle*, Archéologies de la France, La Découverte, Paris.

- CATTEDDU I., 2009, *Archéologie médiévale en France : le premier moyen âge, Ve-XIe siècle*, Collection "Archéologies de la France", La Découverte, Paris, oCLC : ocn312635625.
- CHAPELOT J., CHAPELOT O., RIETH B. & DE CAEN-BASSE NORMANDIE U. (eds.), 2009, *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Publications du CRAHM, Caen.
- CLARK J. (ed.), 1995, *The medieval horse and its equipment : c. 1150 - c. 1450*, Medieval finds from excavations in London / Museum of London 5, HMSO, London.
- CLAUDE C., 2009, « Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2, p. 235.
- CLAUDE C., 2012, « Étude de la céramique médiévale (fin Xe – XVe siècles) », in PEIXOTO X. & CELLY P. (eds.), *Ancien hôpital, Un quartier d'Étampes du XIe siècle au début du XIXe siècle*, vol. 2, INRAP Île-de-France, Paris, p. 9–173.
- CLOQUIER C., 2019, « Les étangs de Grandmont : aménagement et exploitation hydrauliques des monts d'Ambazac (Haute-Vienne) », in DUMA J. (ed.), *Des ressources et des hommes en montagne*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- COLARDELLE M., 1996, *L'homme et la nature au Moyen Age : paléoenvironnement des sociétés occidentales : actes du Ve Congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble, France, 6-9 octobre 1993 (Société d'archéologie médiévale)*, Archéologie aujourd'hui, Editions Errance, Paris.
- DE JANTI P., 1947, *DE JANTI Pierre, Forêt, chasses et château de Rambouillet*, imprimerie de montligeon-la-chapelle ed., Montligeon-la-Chapelle.
- DERCEUX D. & DUFOURNIER D., 1991, « Réflexions sur la diffusion de la céramique très décorée d'origine française en Europe du Nord-Ouest (XIIIe-XIVe siècles) », *Archéologie médiévale* 21, 1, p. 163–177.
- DESHAYES G., 2019, « Les caves de l'abbaye de Conches-en-Ouche », in ALIX C., GAUGAIN L., SALAMAGNE A. & D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE C. (eds.), *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, Perspectives historiques, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, p. 225–240.
- DEVRED R., 2019, *Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature : monarchie, empire, république (1783-1995), sous la double direction d'Anne-Claude Ambroise-Rendu et de Grégory Quenet*, Mémoire de Master 2, Université de Versailles-Saint-Quentin-Université Paris-Saclay, Saint-Quentin en Yvelines.
- DUFAÏ B., 2001, « Le château de Beynes (Yvelines) du XIIe au XVIe siècle : des barons féodaux aux favorites royales, du bourg castral au bourg vigneron : la longue vie d'un château-fort dans un village d'Ile-de-France », *Revue archéologique du Centre* 40, 1, p. 243–285.
- DUFOUR J.-Y., 2014, *Le château de Roissy-en-France, Val-d'Oise : origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France, XIIe-XIXe siècle*, "Revue archéologique d'Île-de-France" 2e, "RAIF", Paris.
- DUFOUR J.-Y., CLAUDE C. & DHÉNIN M., 1997, « Une maison de ville du bas Moyen Age à Étampes (Essonne), rue de La Roche-Plate », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 36, p. 175.

- DUREY-BLARY V. & BLARY F., 1993, *Céramiques du XIVe siècle trouvées dans un dépotoir de l'Abbaye de Maubuisson : Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise*, Archéologie en Val-d'Oise no 4, Editions SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône.
- EGAN G. & PRITCHARD F., 2002, *Dress accessories, c. 1150 - c. 1450*, new ed ed., Medieval finds from excavations in London 3, Boydell Press, Woodbridge, Suffolk, UK; Rochester, NY.
- GOURDON DE GENOUILLAC H., 1862, *Les Filets de Versailles. [L'As de trèfle.] Par H. Gourdon de Genouillac*, L'écrivain et Toubon, Paris, country : FR 2e série. - Bibliothèque pour tous illustrée. N° 147.
- GIRARD E., 1938, « Nouvelle carte de la forêt de Rambouillet et des massifs environnants », Paris.
- GUILLOT B., BARME M., GUIHARD P.-M., LECLER-HUBY E., LE MAHO S., LEMAÎTRE G. & PETIT P., 2015, « Le heurt de Bouvereul : étude d'un dépotoir public à Rouen au XVIe siècle, (Normandie, Seine-Maritime, Rouen, 1 et 5A rue Pouchet, 15-23 rue Verte, 26 boulevard de la Marne) : rapport de fouille archéologique 2015 », Rapport final d'opération 1/2, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sevigné, publisher : Inrap.
- HURARD S., CLAUDE C. & RAVOIRE F., 2011, « Le pignon sud du grand logis du Collège des Bernardins. Remblais urbains, chantier de construction et production céramique sur la rive gauche de Paris au XIIIe s. », *Revue archéologique d'Île-de-France* 4, p. 289–316.
- INIZAN C., ROMAN J.-J., GUILLOT C. & ALDERETE L. J., 2017, *Plâtre : sols et revêtements intérieurs : du XIIIe au XIXe siècle*, Les albums du Centre de recherches sur les monuments historiques, Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux : MAP Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Centre de recherches sur les monuments historiques, Paris.
- JALUT G., 1967, « Analyse pollinique de la tourbière de l'Archet », *Pollen et spores* 9, 2, p. 305–319.
- JESSET S., 2003, « Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville », p. 49.
- JOLY S. & BOUILLON J., 2012, « Un four de terre cuite architecturale de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne à Gournay (Centre, Indre) », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 51, p. 245–269, number : Tome 51 Publisher : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (FÉRACF).
- LAFARGE I. & LEFEBVRE A., 2009, « Eléments de la table et la cuisine dans l'habitat de paysans aisés d'Île-de-France à travers les données archéologiques, l'exemple du site de la rue des Fossés du XIIe à la fin du XVe siècle à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) », in *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIVe au XVIe siècle*, CRAHM, Caen, p. 425–450.
- LAVENU M. & MATAOUCHEK V., 2021, *Dictionnaire d'architecture*, Editions Gisserot.
- LECLER E., 1995, « Une première approche typo-chronologique des pichets très décorés d'après les fouilles de l'espace du palais à Rouen », in DELESTRE X. & FLAMBARD HÉRICHER A.-M. (eds.), *La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*, Publications de l'Université de Rouen 202, Université de Rouen, Rouen, p. 20–34.
- LUCE L.-R. & BEAUCHAMP M., 1757, « Carte générale de la France. n°26, (Evreux - Dreux), Flle 7e », Paris.

- MEYER-RODRIGUES N., 1995, « Panorama des formes céramiques de Saint-Denis (XIV^e - première moitié du XV^e siècle) », in DELESTRE X. & FLAMBARD HÉRICHER A.-M. (eds.), *La céramique du XI^e au XVI^e siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*, Publications de l'Université de Rouen 202, Université de Rouen, Rouen, p. 61–72.
- MORISSON H., 1970, « Pots et godets du Beauvaisis. Essai de typologie des grès du 14 au 16^e siècle », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis Beauvais*, 3, p. 43–70.
- MOUTIÉ A., 1846, *Recueil de Chartes et de Pièces relatives au Prieuré des Moulineaux et à la châtellenie de Poigny*, Firmin-Didot, Paris.
- MOUTIÉ A., 1847, *Introduction au Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré N.D. des Moulineaux, membre dépendant prieuré N.D. de Louye, de l'ordre de Grandmont; et à la châtellenie de Poigny*, Paris, Typ. de F. Didot frères.
- NICOURT J., 1972, « Productions médiévales des potiers de terres parisiens », *Archéologia*, 7, p. 117–130.
- NICOURT J., 1986, *Céramiques médiévales parisiennes*, Jeunesses Préhistorique et Géologique de France, Ermont.
- OFFENSTADT N., 2019, *Urbex RDA : l'Allemagne de l'Est racontée par ses lieux abandonnés*, Albin Michel, Paris.
- PEIXOTO X., CELLY P., GLISONI S., LECONTE L., LEGRIEL J. & PISSOT V., 2012, « Ancien hôpital, Un quartier d'Étampes du XI^e siècle au début du XIX^e siècle », Rapport final d'opération 1/3, INRAP Île-de-France, Paris.
- PESEZ J.-M., 2019, « Chapitre 5. La construction rustique en pierre au Moyen Âge », in *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 93–99, code : Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge.
- PRACHE A., 1992, « Observations sur la construction de la cathédrale de Chartres au XIII^e siècle », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1990, 1, p. 327–334, publisher : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS.
- PY M., LÓPEZ J. B., BUXÓ I CAPDEVILA R., ARCELIN P., BATS M. & LEBEAUPIN D., 1991, *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, France.
- RACINET P., 2015, « Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Abbaye chef d'ordre de Grandmont », *Archéologie médiévale*, 45, p. 224–225.
- RACINET P., 2016a, « Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Grandmont », *Archéologie médiévale*, 46, p. 231–232.
- RACINET P., 2018, « Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Abbaye de Grandmont », *Archéologie médiévale*, 48, p. 275–276.
- RACINET P., 2021, « Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Abbaye de Grandmont », *Archéologie médiévale*, 51, p. 229–230.

- RACINET P. C., 2016b, « L'abbaye chef d'orde de Grandmont », Rapport de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine, Université de Picardie-EA TRAME.
- RACINET P. C., 2019, « L'abbaye chef d'orde de Grandmont », Rapport de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine, Université de Picardie-EA TRAME.
- RAVOIRE F., 1991, « Un ensemble céramique du XVI^e siècle : la fosse L1 des thermes de Cluny à Paris », *Archéologie médiévale* 21, 1, p. 209–270, publisher : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS.
- RAVOIRE F., 2006, « Étude de la céramique des doubles latrines », in COSTE M.-C. (ed.), *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France 28, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 87–112.
- RAVOIRE F., 2009, « La céramique d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge », in RAVOIRE F. & DIETRICH A. (eds.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle*, CRAHM, Caen, p. 249 – 269, oCLC : ocn156832436.
- RAVOIRE F., 2011, « La céramique médiévale en Île-de-France XI^e-XV^e s. Présentation du projet de collectif de recherche », in BOCQUET-LIENARD A. & FAJAL B. (eds.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIV^e-XVI^e siècle)*, CRAHM, Caen, p. 11–24, pages : 340 p.
- STANDAERT M., 1980, *Saint Benoît, père de l'occident*, Zodiaque, La Pierre qui Vire (89830 Saint Léger Vauban), France.
- VAN OSSEL P. & BRUNET-VILLATTE F. (eds.), 1998, *Les jardins du Carrousel (Paris) : de la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Documents d'archéologie française 73, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- VIGNEAU T., 2007, « Biodiversité et archéologie : une étude interdisciplinaire en forêt de Rambouillet », *La mémoire des forêts. Actes du colloque "Forêt, archéologie et environnement" 14-16 décembre 2004.* , p. 163–172.